

François Drouin

*Sainte-Marie
de
Beauce*

*mon
Histoire*

REMERCIEMENT

REMERCIEMENT AUX GÉNÉREUX COMMANDITAIRES
DONT VOICI LES NOMS AINSI QUE LE POURCENTAGE
DE LEUR PARTICIPATION.

CAISSE POP STE-MARIE.....	25 %
POULET FRIT KENTUCKY STE-MARIE.....	21 %
J.M. SMUCKER'S.....	15 %
DUFOUR ET LAPOINTE (MERCURY LINCOLN).	15 %
NORMAND NADEAU TV.....	8 %
ROBERT NADEAU (CHRYSLER PLYMOUTH).....	4 %
IRENÉE LACROIX INC.....	4 %
VALENTINE.....	4 %
AUTOMAX INC.....	4 %

Un merci spécial à M. René Martel propriétaire des
"Ordinateurs René Martel Enr." pour sa mise en page.

- - A - -

ABÉNAKIS (CONTROVERSE)

La Beauce était déjà fréquentée avant le seizième siècle, par les Abénakis, Indiens membres de la grande famille algonquienne, ils occupent davantage le territoire entre 1605 et 1697. Chassés par les Anglais de leurs terres couvrant le Maine et le New Hampshire, ils se sont parfois réfugiés en Beauce. Selon l'abbé Honorius Provost, historien beauceron, ce n'étaient que des petits groupes de nomades, campants dans la vallée de la Chaudière pour une saison, tout au plus.

La majorité des historiens ont adopté le point de vue de l'abbé Provost, considérant le peu d'indices matériels attestant d'une longue présence. Selon eux, les premiers colons beucerons se sont donc installés sur un territoire pratiquement inhabité.

Cependant, une certaine dissidence existe à ce sujet : l'historien P.A. Sévigny estime pour sa part qu'une tribu entière était fixée à proximité de Sainte-Marie de Beauce au dix-huitième siècle. Il se base sur le témoignage de John Montresor, ingénieur aux ordres du gouvernement Murray qui a parcouru la Beauce à l'hiver 1760, et en a dressé une carte, sur laquelle il indique une bourgade indienne le long de la Chaudière.

Montresor mentionne au bas du document que 240 sauvages l'habitent, expression qui désignait les Amérindiens à cette époque. Selon M. Sévigny, ce nombre est beaucoup trop élevé pour s'agir d'une simple troupe de chasseurs. En tout cas, les registres civils de Sainte-Marie ne mentionnent que très peu de mariages d'Abénakis, soit entre eux ou avec des Blancs, et ce malgré leur conversion déjà ancienne à la foi catholique.

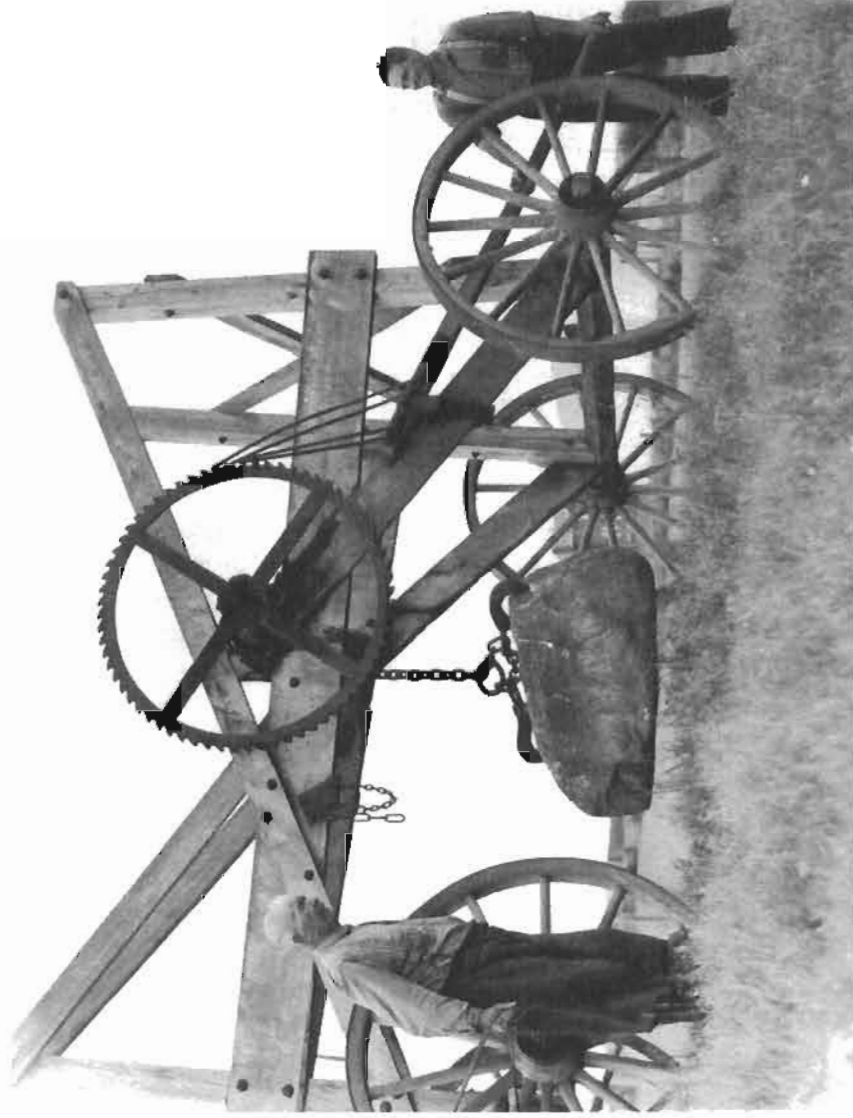
AGRICULTURE

Ce qui a attiré les premiers colons, fut l'existence de belles prairies naturelles, dans les fonds qui bordaient la rivière Chaudière. En commençant leur travail, nos ancêtres n'eurent donc pas besoin tout de suite de faire de l'abattis, mais seulement de la terre neuve. Et cela consistait à brûler les restes de végétation encombrant la surface du sol, puis à ameublir une mince couche de terre pour y mettre le grain.

Au début des années 1800, la vente des surplus de leurs produits agricoles constituait tout un problème pour nos habitants. Il finit par s'établir dans nos villages des spéculateurs ou commerçants, qui effectuaient le trafic à leur profit. Mais, avant qu'il y ait eu des négociants de profession et même après, des cultivateurs de la Beauce ne redoutaient pas, en aucune saison, d'emprunter la route de Québec, pour aller y monnayer leurs produits, aux marchés publics ou privés. Ceux de Sainte-Marie, les plus rapprochés, avaient déjà 30 milles (45 km) à parcourir, en charrette ou en traîneau, pour arriver à Lévis.



Les foins.--Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce



Arracheuse de roches...ANQ Québec No: E6-73717-57..photo: Omer Beaudoin, 1957

Une fois le marché terminé, tant bien que mal, les fournisseurs revenaient avec le fruit de leur vente, souvent convertie en marchandises et en quelques cruches de fort, qu'ils n'attendaient pas nécessairement le retour pour entamer. Et ce n'était pas toujours sans encombre que s'effectuait le retour, souvent à cause des malfaiteurs qui leur enlevaient leur argent.

Terminons ce chapitre par les fléaux de plusieurs sortes qui ont affligé -- et peuvent affliger encore notre agriculture, sans parler des sautes d'humeur des éléments. La nature proprement dite ne sera jamais facile à contrôler; mais combien d'autres agents nocifs lui servaient autrefois de partenaires! Sauterelles ou chenilles ont dû revenir à la charge bien des fois, avant que les entomologistes n'aient fait leur entrée sur la scène et travaillé avec succès. Ainsi, ceux qui étaient du monde en 1917 peuvent se souvenir d'une invasion terrible de chenilles, d'une espèce nouvelle.

Le doryphore, autrement dit la "mouche à patate", n'a pas toujours existé. C'était peut-être un des multiples cadeaux dont les pays étrangers nous gratifiaient, avec leurs produits d'exportation. En tout cas, pour la première fois en juillet 1877, le curé Chaperon en parle dans son prône, annonçant une "procession... si le temps le permet, pour la mouche à patates".

Le curé Villade écrit à Mgr Signay, le 15 août 1837 : "Nos pauvres habitants se plaignent fortement que des petits vers jaunes mangent leur blé dans l'épi, après avoir été déjà mangé en partie dans la terre. Ils demandent une procession dans cette paroisse pour obtenir du ciel la disparition de ces petits vermis-seaux qui font un grand tort à la récolte". La permission fut accordée dès le lendemain.

AQUEDUC

L'approvisionnement en eau potable est une des premières nécessités à se faire sentir dans les communautés d'habitation. Ce sont John Readman, forgeron, et François-Xavier Proulx, ferblantier, tous deux de Saint-Raymond de Porneuf, qui seront les auteurs du premier aqueduc à Sainte-Marie. Dans une lettre du 25 novembre 1890, ils ont demandé au conseil municipal la permission de construire à leurs frais un aqueduc en bois, avec exemption de taxes pour 25 ans à partir de l'inauguration du service.

A sa séance du 1er décembre, le conseil a souscrit unanimement à la proposition. Pour ceux qui prendront l'eau, on la mènera jusqu'à 1 mètre à l'intérieur de leurs solages. L'abonnement sera de 8,00 \$ par année, plus 1,00 \$ si on place un robinet pour l'eau aux bâtiments. Le 18 juin, les ouvriers commencent à percer les tuyaux pour leur aqueduc. Car, c'étaient des tuyaux de sapin percés à la tarière mécanique. Le 22 juillet 1892, les entrepreneurs et propriétaires de l'aqueduc ont terminé. En partant pour aller poser un autre aqueduc, ils avisent leurs abonnés de Sainte-Marie qu'il leur est interdit de fournir l'eau aux autres, sous peine de 10,00 \$ d'amende.



La conduite d'eau (en bois) amenant l'eau de la chaussée vers le moulin seigneurial de Ste-Marie -- sans date -- Société du Patrimoine des Beaucerons

Dès le début de l'hiver suivant, déjà, l'aqueduc était gelé. Les tuyaux n'étaient pas enfouis assez profondément. Il y avait aussi interruption de l'eau à tout moment, parce que la prise d'eau était simplement un puits creusé dans la coulée, entre la route Carter et le ruisseau Dupuis. Le conseil exigea que les propriétaires de l'aqueduc livrent l'eau en voiture, à leurs abonnés.

L'installation fut vendue et c'est Georges-Siméon Théberge, notaire, qui fit changer les tuyaux de bois pour des tuyaux de fonte en 1900. Il effectua pas moins de 28 conventions ou achats de terrains, surtout en 1911, en vue d'améliorer l'alimentation de son aqueduc par des sources et des ruisseaux, jusque dans le rang Saint-Gabriel.

Le 19 avril 1919, on demande au Bureau d'Hygiène provincial de contraindre le propriétaire de l'aqueduc à purifier son eau, qui est "souillée". La typhoïde fait plus que jamais du ravage dans le village et l'on sait pourquoi. C'est alors qu'apparaissent des aqueducs plus ou moins communautaires, fruit d'initiatives particulières.

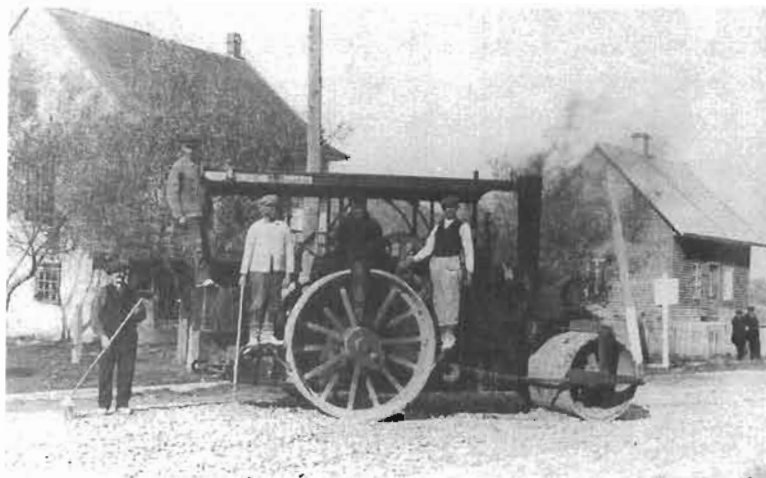
Le 4 juin 1927, le conseil vota la location de deux bornes-fontaines placées dans le haut du village. Le 5 juin 1933, M. Polydore Goulet construisit un réservoir et un bassin de filtration, pour arriver à fournir une eau plus propre, plus hygiénique et plus abondante pour toute la population.

Ce n'est qu'avec la vague du progrès industriel que le conseil de ville, nanti de plus vastes pouvoirs, fit construire un gigantesque aqueduc municipal. En 1975, la ville construisit une usine de filtration dans le rang Saint-Gabriel; par la suite, en 1984, elle se munit d'une "usine des puits" et enfin, en 1985, elle se procura un système de filtration des eaux usées.

ASPHALTE

Le tarvia appelé aussi "macadam bitumineux" n'était posé que sur la rue principale, en 1922. Il se composait d'un mélange d'huile à chemin et de pierre concassée. Le tarvia, en plus d'être une cause de dérapages fréquents, restait une surface toujours assez rugueuse. Ce fut une amélioration énorme que l'introduction de l'asphalte préalablement mélangée au sable, puis étendue et roulée toute chaude sur les chemins. On commence à parler de l'asphalte dans une délibération du conseil du village, le 5 novembre 1938 ; et c'est durant les deux années suivantes que le Gouvernement effectua les travaux de la rue principale à ses frais et ceux de différentes rues aux frais du conseil.

La convention du 22 septembre 1939, était la suivante : le Gouvernement ayant décidé de niveler la chaussée, à différents endroits, puis de la paver d'un trottoir à l'autre, avec des bouches d'égouts et autres canalisations, suivant des plans d'ingénieurs déjà tracés, cela devait forcément entraîner des inconvénients et même des dommages aux propriétés riveraines.

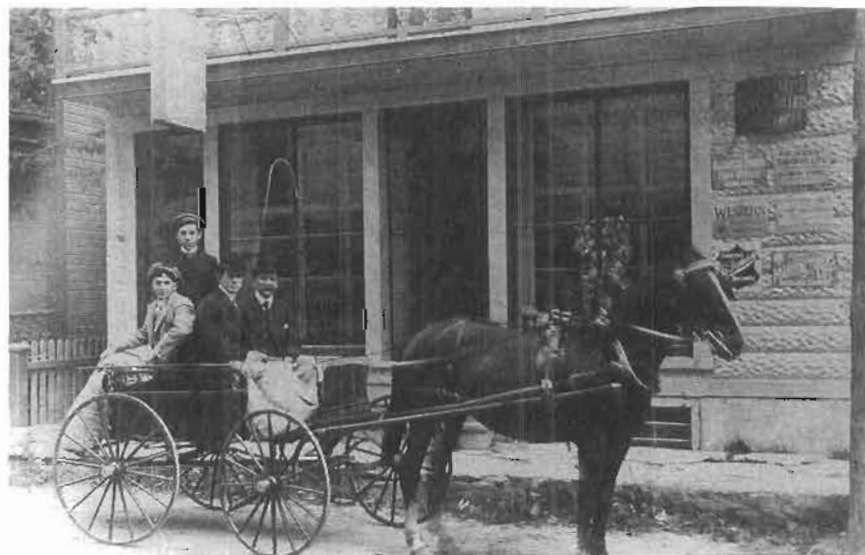


Pose du tarvia vers 1930. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

Le conseil assumait à son compte cette responsabilité, tous les propriétaires, sauf quatre, ayant déjà renoncé en sa faveur à toute réclamation de ce genre. Le 7 octobre suivant, on décidait l'extension de cette réfection aux rues du Collège et Saint-Antoine, et en 1940, à la rue Saint-Cyrille. Après ces travaux, les rues étaient devenues si attrayantes et si unies, qu'on dut y interdire le patinage à roulettes, sous peine d'amende.

ASSURANCES

Les premières compagnies d'assurances signalées dans notre paroisse, faut-il nous en étonner, étaient de noms anglais, pour ne pas dire d'origine britannique. Dans La Vallée de la Chaudière du 8 avril 1891, le notaire Thomas Lessard annonce celles dont il est l'agent local : La Commerciale Union, l'Impérial, la Manchester, la Citizens, la Royal, la Guardian.



Devant le bureau d'un représentant en assurance au début du siècle. Remarquer le nom des compagnies sur le mur de la maison. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

Dans une autre édition, le même journal faisait état de ce que les assurances avaient dédommagé sans délai et généreusement M. Thomas Dallaire, qui avait essuyé un incendie à son magasin la semaine précédente. Plus tard, il y eut des compagnies de noms français : la Caisse Nationale d'Économie, la Sauvegarde et surtout la Mutuelle-vie de l'U.C.C. représentée dans la paroisse par les officiers du cercle local, dès que cette assurance fut instituée.

AUTOMOBILE

Plusieurs des premières automobiles fonctionnaient à l'électricité. La première fit son apparition le 5 décembre 1896 à Toronto, sa vitesse de pointe était de plus de 30 km/h, il dura 15 ans. Les voitures électriques devinrent assez courantes. Il faut se rappeler qu'avant 1903, année où débuta l'immatriculation des véhicules automobiles, on ne comptait que 178 voitures et camions au Canada -- et tous circulaient en Ontario. Les voitures électriques furent utilisées jusque dans les années 1930.



La première automobile de Ste-Marie conduite par M. J. Carette en 1904. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

La première mention officielle d'automobiles qui aient parcouru en sa totalité le chemin de la Beauce, date du 24 juillet 1906. La population alertée d'avance par les journaux et les prênes des curés, assista au passage d'une caravane américaine, dénommée The Glidden Tour, une sorte de rallye. Elles étaient parties de Buffalo, État de New York, au nombre originnaire de 72, avec plus de 300 personnes à bord.

En 1904, le premier "quatre-roues sans cheval", la première automobile, qui vint élire domicile à Sainte-Marie et dans la Beauce, était une Everett, conduite par Joseph Carette. Mais tous nos agréments routiers d'autrefois ne purent s'accommoder des fougueux véhicules-moteurs. Ceux-ci démolirent les chemins et les chemins les démolirent. Le conseil municipal commençait à encaisser des réclamations en dommages dès 1912. Le 4 novembre, il fallait payer la somme de 2 piastres à M. J.-A. Paradis pour réparation. En 1914 et 1915, c'est une véritable cascade d'accidents de ce genre, surtout des ressorts cassés. Il y avait de quoi occuper nos premiers garagistes.

Le 3 novembre 1913, le conseil de la paroisse prenait connaissance d'une lettre du sous-ministre de la Voirie, communiquée par le député J.-Arthur Godbout, demandant à la municipalité de Sainte-Marie, Beauce, une souscription de trois cents piastres par mille (1,5 km) de chemin, pour aider la construction d'une route nationale en gravelage dans cette municipalité. Il y avait 7 milles (10,5 km) de chemin dans la juridiction de la paroisse.

Le 17 avril 1915, on plaça la limite de vitesse à 15 milles (24 km), en nommant des surveillants dans les personnes de Léon Lacroix et de Gédéon Morency (nos premiers officiers de la route...). Le 3 juillet suivant, ils signifiaient une première contravention à Cyrille Bruneau, de Québec, et formulaient un avertissement à plusieurs automobilistes de Sainte-Marie, enclins aux excès de vitesse.

Voici la loi qui concernait les automobiles en 1917 :

- Les autos doivent être enregistrés au bureau du Trésorier Provincial et cet enregistrement doit être renouvelé chaque année le 1er mars.
- Tous les chauffeurs et conducteurs doivent avoir plus de 18 ans et posséder un permis.
- Les voitures arrêtées et laissées seules doivent être cadenassées de manière à empêcher leur départ.
- Elles doivent être munies d'un appareil silencieux.
- On peut circuler dans les cités, villes et villages à 16 milles (25,6 km); sur les ponts et aux carrefours, à 4 milles (6,4 km) et en pleine campagne à 25 milles (40 km).

AVIATION

ROMÉO VACHON

Ste-Marie a donné naissance à des aviateurs qui se sont fait une notoriété d'envergure nationale. Le plus ancien, né en 1898, s'appelait Roméo Vachon et il était le fils de Philéas Vachon. Roméo servit d'abord comme ingénieur de la Marine durant la première guerre mondiale. Puis, en 1920, il s'inscrivit dans l'aviation canadienne naissante.

Il travailla comme pilote à la photographie aérienne et au transport de la poste dans les localités inaccessibles. Durant onze hivers, il a été le postillon volant pour une chaîne de 27 postes isolés, sur la rive nord du golfe St-Laurent. C'en fut assez pour lui attirer la réputation d'un pilote expert et fiable.

Il a servi bien souvent aussi à ravitailler les camps miniers du nord-ouest québécois et à patrouiller nos forêts contre le feu. En 1938, il fut nommé surintendant adjoint de la division de l'Est des lignes Trans-Canada de l'aviation civile.

Durant la dernière guerre mondiale, il fut préposé à l'entretien au sol des appareils servant au programme d'entraînement aérien du Commonwealth britannique. Ses qualités et son expérience l'ont fait nommer, en 1944, l'un des trois membres de la Commission des Transports (section aérienne), à Ottawa. C'est à ce poste et dans cette ville qu'il est décédé, le 17 décembre 1954, après une brève maladie. Quelques livres furent écrits en sa mémoire. A l'automne de 1960, la ville de Ste-Foy dévoilait une plaque commémorative, dans un nouveau parc dénommé Roméo Vachon, sur le site du premier aéroport de Québec, au bois Gomin.

En avril 1938, Roméo Vachon a été le premier aviateur canadien-français à recevoir le trophée McKee (Trans-Canada), (il fut d'ailleurs le seul canadien-français à l'avoir mérité jusqu'à ce jour), institué depuis une dizaine d'années. Il faut mentionner que pour qu'un canadien d'expression française mérite cette haute distinction, l'homme se devait d'être au moins dix fois supérieur aux autres concurrents qui eux étaient anglais.



Le pilote Johnson sur un avion DH 86 Moth, en face de la maison Dupuis en 1929. À cette époque, on chargeait 2,00\$ pour un tour d'avion. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

Ce ne sont pas des exploits spectaculaires qui ont motivé l'octroi du trophée à Vachon, mais des années d'efforts inlassables. Pour que la compagnie Air Canada ait nommé un Boeing 747 "Roméo Vachon" en son honneur, il faut que ce dernier ait été un aviateur hors de l'ordinaire. Mentionnons que M. Roméo Vachon n'était pas seulement un mécanicien d'un niveau supérieur, mais également un gestionnaire d'une rare qualité.

Notons que M. Vachon a rédigé plusieurs règlements et diverses lois concernant la sécurité aérienne. Il faut dire qu'il a été un innovateur dans plusieurs domaines. C'est pour cela, et ce à juste titre, que nous pouvons qualifier M. Roméo Vachon de véritable héros. Il se doit d'être une fierté et un symbole de courage pour la population de Sainte-Marie.

FAMILLE FECTEAU

Ste-Marie a été une véritable pépinière pour l'aviation, et cela a commencé bien avant la dernière guerre, par une sorte de contagion pour cette carrière d'aventures. Un autre pilote de Ste-Marie a été célèbre dans l'aviation civile, surtout du fait qu'il y a laissé la vie. Il s'agit de Joseph Fecteau, fils de "petit" Thomas et d'Odéline Cliche, dont un autre fils, Alfred, a fait de son côté des succès dans une entreprise d'aviation, à Senneterre, Abitibi.

Né en 1905, Joseph Fecteau avait épousé, à Beau-ce-Jonction, le 1er octobre 1937, Bernadette Cliche. Il avait déjà fait son entraînement et avait même été copilote de Roméo Vachon, sur la côte nord, ce qui l'avait familiarisé avec les problèmes spéciaux du vol sur de telles régions. N'empêche qu'en septembre 1939, étant aux commandes d'un hydravion de la Québec Airways, il dut faire un amerrissage forcé sur un petit lac, près de Hopedale, au Labrador. Il pilotait un arpenteur et un homme d'affaires de Montréal, qui allait préparer la construction d'un moulin de papier près des chutes Hamilton.

Escomptant un prompt secours, les voyageurs se retirèrent dans un camp de chasseurs, à proximité, et attendirent, mais en vain, jusqu'au jour où l'épuisement ne leur permit plus de partir à la rencontre de la civilisation. On les avait cherchés, mais inutilement, et on avait conclu qu'ils étaient perdus corps et biens.

Les naufragés de l'air tentèrent de survivre en attrapant quelque petit gibier. Mais ils n'y réussirent pas longtemps et moururent de faim et de froid l'un après l'autre au mois de décembre. Les étapes de ce drame lugubre étaient relatées dans une sorte de petit journal, tenu par les victimes et retrouvé avec leurs cadavres en mars 1940, quand un garde-forestier de Terre-Neuve vint à passer par là.

Le corps de Joseph Fecteau, ramené dans sa famille, a eu de grandioses funérailles dans l'église de Ste-Marie. Le conseil municipal du village vota à cette occasion une résolution de condoléances. Arthur Fecteau, le frère de Joseph, en association avec Irénée Faucher acheta un avion accidenté au coût de 800 \$, il le remonta entièrement et c'est ce qui donna naissance à sa compagnie aérienne. Elle eut sa raison social de 1929 à 1935.

Lorsqu'elle fut vendue, celle-ci devint la compagnie "Québec Air". Il possédait 25 appareils et 60 pilotes. Considérant que ce fils de Sainte-Marie ne parlait pas anglais, c'est un exploit digne de mention.

M. Arthur Fecteau a surtout concentré sa carrière dans la région de l'Abitibi. Il s'est appliqué à prendre des photographies aériennes pour la confection de cartes géographiques. Il a aidé au développement de la Baie James et de la région en établissant plusieurs postes de communications. Il a également fait beaucoup de transport pour les touristes maniaques de la pêche.

M. Thomas Fecteau, neveu de Arthur et de Joseph, a également été très actif au niveau de l'aviation touristique.

Dans les années 1930-40, les meilleurs terrains qui servaient comme piste d'atterrissage étaient les propriétés de M. D. Bonneville, qui aujourd'hui est devenues un quartier résidentiel, et les terrains en face de la maison Dupuis.

AVOCATS

Sous le régime français, les avocats étaient bannis de la société canadienne : la loi leur interdisait l'entrée au pays ou du moins la pratique de leur odieux métier!!! Il y avait sans doute autre chose, comme la prestation des serments réprouvés par la loi catholique romaine. Mais le fait est qu'on se passait volontiers de recourir à la loi, quand on pouvait, le curé, le seigneur ou le capitaine de l'endroit. Les cours de justice étaient rares, coûteuses et difficiles d'accès.

Le premier professionnel issu de Sainte-Marie fut un avocat, l'honorable Jean-Thomas Taschereau, mais, il ne pratiquât pas dans sa paroisse. Admis au barreau en 1801, il finit par atteindre la magistrature du Bas-Canada, en 1827. L'un de ses fils, Elzéar-Alexandre, deviendra prince de l'Église; un autre, Jean-Thomas junior, gravira tous les degrés de la magistrature, jusqu'à la Cour Suprême du Canada, en 1875. Avant de devenir juge, Jean-Thomas Taschereau junior, reçu avocat en 1836, a pratiqué sa profession à temps partiel dans sa paroisse natale. Et plus tard, son fils, Antoine Taschereau, admis à la pratique du droit en juillet 1887, est venu peu après s'installer dans la maison ancestrale, à Sainte-Marie. Il y pratiquait déjà en 1891, d'après La Vallée de la Chaudière du 28 août; et il y resta jusqu'à 1901 ou 1902, pour aller ensuite résider à Québec.

Dans la branche-aînée des Taschereau, deux anciens représentants ont pu donner leurs services professionnels à Sainte-Marie, le temps qu'ils y ont résidé : Pierre-Elzéar Taschereau, de 1828 à 1845, et son fils, Henri-Elzéar, de 1857 jusqu'à 1871, année de sa promotion comme juge. Il devait devenir, en 1902, le premier juge en chef canadien-français de la Cour suprême.

D'autres avocats ont résidé, sinon pratiqué à Sainte-Marie. Alexandre-René Chaussegros de Léry, admis à la profession en 1842, signale sa présence dans la paroisse dès 1838 et jusqu'à 1867. Soulignons entre autre Joseph-Alfred Morency, fils de Frédéric Morency, marchand. Né le 30 août 1861, admis au barreau le 15 janvier 1883, il a été maire et président des commissaires d'écoles de la paroisse et y est décédé le 9 mars 1917. Gustave-Faribault Hamel, fils du peintre Thophile Hamel, de Québec, a été avocat dans le même temps que Morency, depuis son admission au barreau, en 1886, jusqu'à l'été de 1906.

Né en 1877, Joseph-Hugues Fortier commença à pratiquer sa profession dans sa paroisse natale. Il était le fils du docteur Tancrède Fortier et fut admis au barreau en 1901. Il s'associa ensuite avec Léonce Cliche, de Saint-Joseph, et Lorenzo Dutil, de Saint-Georges. M. Fortier, après avoir été député de Beauce à la Législature, à partir de 1921, fut nommé juge en 1929 et partit pour Québec, laissant la résidence qu'il avait sur l'avenue du Collège.

Aujourd'hui, les avocats de Sainte-Marie sont, soit à leur compte, soit regroupé par firme. On peut dénombrer au total, en 1993, 10 professionnels.

-- B --

BANQUES

BANQUE NATIONALE

Les institutions d'épargne proprement dites ont pris assez de temps à s'établir dans la paroisse. On parle pour la première fois d'opérations de banque, en 1865; mais il s'agissait de la Caisse d'économie Notre-Dame de Québec, où on entretenait un dépôt, pour faciliter le paiement de certaines fournitures chez les négociants. Mais, la première succursale de banque, celle de la Banque Nationale, à Ste-Marie, fut ouverte le 5 mars 1893, avec un nommé Louis Drouin comme gérant.



Deuxième Banque Nationale dans la maison d'Honoré Mercier. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

Son premier local fut sur le site de l'ancien bureau de poste, place de l'église. On avait loué de Thomas Dallaire une partie de maison. La Banque a logé ensuite dans la maison de briques d'honoré Mercier, avenue du Collège, jusqu'en 1903-04, alors que les notaires Théberge et Larue lui cédèrent leur maison (le bureau actuel des notaires Vachon et Vachon), jusqu'en 1979. Puis, la banque se relocalisa à l'emplacement que nous connaissons actuellement. Elle connut son dernier agrandissement en 1989.

BANQUE D'HOCHELAGA

Une autre banque désirait aussitôt s'établir à Ste-Marie. En effet, au conseil de paroisse du 3 juillet 1894, il était question de la Banque d'Hochelaga, institution canadienne-française de Montréal, qui songeait à ouvrir une succursale à Ste-Marie.

Ce n'est que le 21 juillet 1916, que s'ouvrit la Banque d'Hochelaga, à l'arrière de la Banque Nationale. Le premier gérant de la succursale fut Hector Choquette.

Cette concurrence ne fut pas mortelle. Indépendamment de leur situation à Ste-Marie, les deux banques, Hochelaga et Nationale, par la voix de leurs directeurs à Montréal, se fusionnaient effectivement le 1er mai 1924.

Depuis lors, le nom devint "Banque Canadienne Nationale". Par la suite, l'institution fusionna avec la Banque Provinciale, le 1er novembre 1979, pour redevenir la Banque Nationale.

BANQUE MOLSON

Il y eu pendant quelque temps une troisième banque à Ste-Marie du nom de la Banque Molson, dont la présence est signalée en 1915, aux délibérations du conseil de paroisse. La succursale s'est ouverte, de fait en 1914, avec C.-S. Lespérance comme gérant. Elle a fermé ses portes dès 1916, avant l'ouverture de la Banque d'Hochelaga, dont elle occupait auparavant les bureaux.

BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

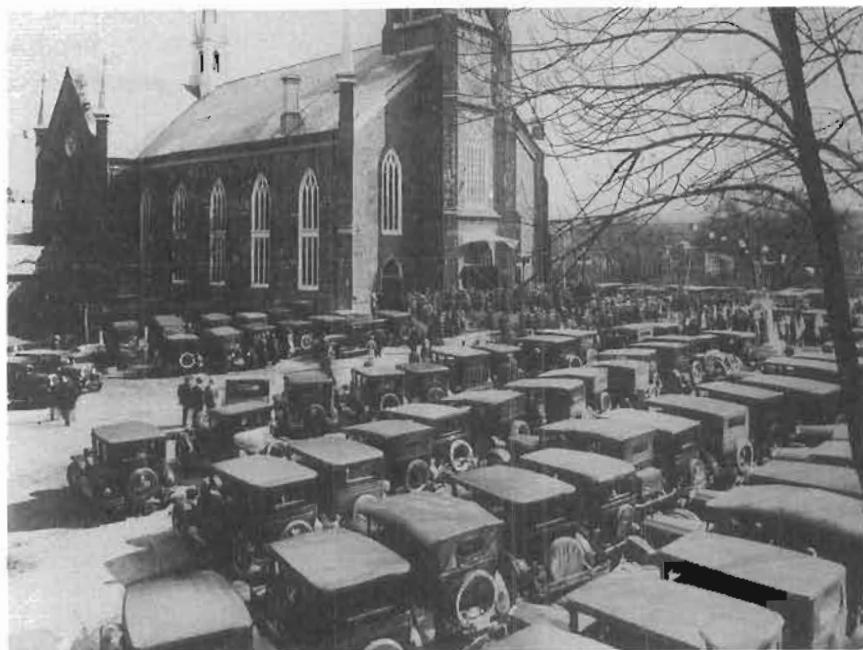
La Banque de Nouvelle-Écosse prit racine à Ste-Marie en 1956, dans la maison de Mme Lacroix. Le premier directeur fut Jean-Guy Bégin. Auparavant, la maison était un magasin. La Banque loua le rez-de-chaussée pour ses bureaux et la propriétaire de la bâtisse demeurait au 2e étage. La succursale se porta acquéreur de la maison en 1987, qui lui avait été vendue par les immeubles M.R.R. Lacroix Enr. Des rénovations majeures eurent lieu en juin 1988.



Le magasin Lacroix qui devint la Banque de Nouvelle-Écosse. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

BÉNÉDICTION DES AUTOS

La bénédiction des automobiles eut lieu pour la première fois à Sainte-Marie, le 26 mai 1929, un dimanche après-midi. Ce fut une des nombreuses initiatives de l'abbé Victorin Germain, alors premier vicaire, et elle revêtit un caractère régional, convoquant à la fête les automobiles des paroisses voisines, où on l'avait fait annoncer. Le curé s'était d'abord laissé tirer quelque peu l'oreille, comme devant bien des innovations du progrès moderne; il était lent à s'adapter. Mais, après l'instruction, la cérémonie de la bénédiction et surtout après la collecte, il parut suffisamment réconcilié avec les faits accomplis, pour qu'on pût récidiver sans inquiétude les années suivantes. Les dernières bénédiction d'automobiles eurent lieu entre les années 1975 et 1983; depuis, elles ont disparu.



Bénédition des automobiles vers 1920. -- Collection: ANQ, Québec No: P428/556-2

BOISSONS (HÔTELS)

Le commerce des boissons alcooliques est un des sujets les plus fertiles et les plus colorés de toute l'histoire canadienne. C'est avec les indigènes du pays que le commerce ou la "traite des boissons" a commencé à poser des problèmes aigus.

En 1761, il y avait deux personnes qui s'occupaient de la distribution de la boisson. Il s'agissait d'une vente contrôlée, c'était la régie des alcools du temps. Mais à cause des distances et du manque de sanctions efficaces, les fraudeurs avaient beau jeu. Quand les Abénaquis arrivaient des forêts avec leurs fourrures, les premiers qui leur offraient de la boisson pouvaient les obtenir.

Le 19 décembre 1767, le premier curé de la Beauce, l'abbé Jean-Marie Verreau, pouvait écrire à son évêque : "Il y a une coutume ici pour plusieurs, surtout dans St-Joseph et St-François, qui est de donner de l'eau-de-vie aux sauvages, ce qui est cause de grands scandales... un sauvage venant à faire en peu de temps dix maisons avec sa pelleterie sera bientôt ivre... Je supplie votre Grandeur de vouloir bien y mettre ordre".

En 1774, il y eu une ordonnance imposant un droit de 1 louis, 16 ch. (7,20 \$) sur les licences pour tenir des Maisons d'Entretien public. C'était le gouverneur qui accordait les permis.

C'est vers 1809, que nous pouvons identifier les premiers aubergistes connus, au nombre de 8, pour Sainte-Marie. Mais on sait qu'en 1808, Stephen Carter, résident de Ste-Marie, était qualifié de cabaretier; les noms d'aubergiste et cantinier seront ses titres officiels jusqu'à sa mort.

Les seigneurs avaient formé, le 10 janvier 1805, une société de commerce pour laquelle ils devaient obtenir un permis pour détailler vins, eau-de-vie, etc. Les hôteliers et détaillants de boissons s'installaient dans des carrefours, ou endroit plus passants, même en dehors des villages proprement dits.

La première hôtellerie de Scott (autrefois dans Ste-Marie) fut l'auberge de "la Morin" situé au pied de la côte du même nom.

Le plus célèbre hôtelier sera Pierre Blouin, dont l'établissement, de 1851 jusqu'à 1883, s'attirera les éloges de tous les clients. Il y a lieu de croire qu'il était intégralement fidèle à la loi des liqueurs, avec ou sans permis... L'hôtel Blouin était une grande et belle maison.

Le premier embouteilleur de bière à Ste-Marie fut M. Croteau en 1897.

Le Cardinal Villeneuve délégua son auxiliaire, Mgr Omer Plante, pour animer une campagne de tempérance, et adressa lui-même une circulaire le 4 septembre 1941, à tous les curés du comté. Le 27 août, une réunion de curés et de maires avait eu lieu au presbytère de Ste-Marie, fondant le "Comité anti-alcoolique de Beauce".

BOULEVARD "VACHON"

Le 25 mai 1914, il y eut une sérieuse alerte et "session spéciale d'urgence du Conseil" du village, pour protester contre la démarche de "certains contribuables de cette municipalité", demandant au Gouvernement de passer la nouvelle route nationale au-dessus du chemin de fer, vis-à-vis le domaine et le village, pour l'éloigner du territoire des inondations.

Ce déplacement serait, en effet, "très préjudiciable aux contribuables faisant front" sur la rue principale macadamisée et il en coûterait d'ailleurs moins cher de relever simplement le chemin existant, dans la section du domaine. On voit que le boulevard Vachon actuel avait commencé depuis longtemps à se préparer dans les esprits.

Le boulevard Vachon devint une réalité en 1959. Aujourd'hui il est un artère commercial d'une grande importance.

BUREAU DE POSTE

La distribution locale du courrier exigeait non seulement que le maître de poste réside, mais aussi sa présence presque ininterrompue au bureau de poste. Les clients pouvaient se présenter à toute heure, aux caprices de leurs allées et venues.

Avant l'établissement des routes rurales, on devait ouvrir le bureau de poste le dimanche, pour servir les gens des rangs.



Le bureau de poste de 1930 à 1975 vue du clocher de l'église. -- Collection: Société du Patrimoine des Beaucerons

Les anciens maîtres de poste étaient souvent des notaires ou des marchands. Sans compter que les profits de la poste ne pouvaient que servir d'appoint à un autre revenu principal. De plus, les notaires et les marchands avaient normalement l'instruction minimale requise par les règlements, en plus du cautionnement et du serment d'office.

La première année (1832) le maître de poste, Antoine-Charles Taschereau, eu comme salaire : 14,30 \$. On peut présumer que le bureau de poste a changé de site, en cours d'existence, peut-être aussi sou-vent que de tenancier. De mémoire d'homme, l'ancien bureau de poste de Sainte-Marie n'a pas logé ailleurs que chez Alfred Pelletier, c'est-à-dire dans l'édifice actuel de la Banque de Nouvelle Écosse.

Auparavant, nous pouvons supposer que le bureau de poste ne devait pas être bien loin de l'église, le principal rendez-vous paroissial. Le bail étant expiré, chez Alfred Pelletier, se posa le problème d'un local plus adéquat. C'est alors que le député de Beauce au fédéral Edward Lacroix, obtint pour sa paroisse natale la faveur d'un édifice spécial comme bureau de poste et logement d'un gardien.

En attendant le nouvelle édifice, il fallut héberger temporairement le bureau de poste d'abord dans la maison de M. Alonzo Bilodeau, coiffeur, puis marchand; ensuite, tout simplement, dans la salle publique. Son inauguration eut lieu en 1930. Quelque temps après, on installa une horloge extérieure dans le fronton de l'édifice. L'instauration du transport postal par camions a contraint d'ajouter au bureau de poste un pavillon, sur le coin sud, ainsi que la construction d'un quai, à la fin octobre 1959. Jusque là, le courrier était transporté par train en provenance de Lévis, de puis l'année 1875.

Le bureau de poste redéménagea dans l'édifice que nous connaissons actuellement, au printemps 1975.

- - C - -

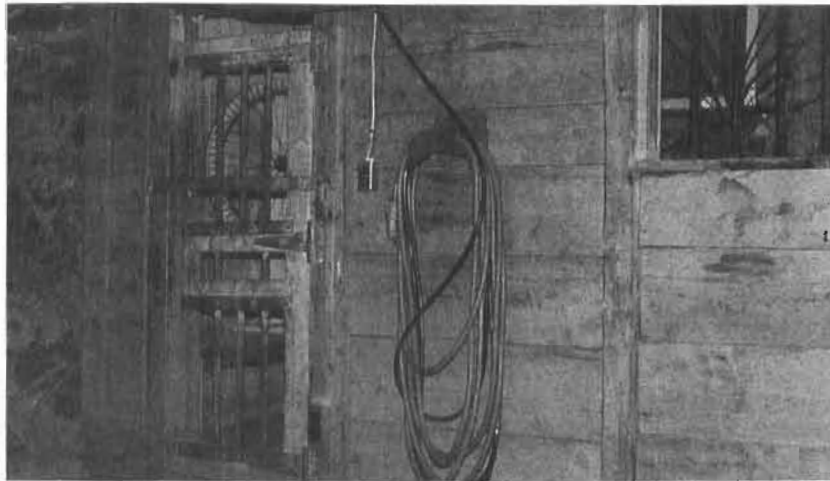
CACHOT

(Commandité par la Caisse Pop de Ste-Marie)

Le chômage avait jeté sur les chemins une armée de désœuvrés, en quête de leur subsistance. Comme ils venaient tous à Ste-Marie pensant y trouver de l'emploi, ils demandaient en grand nombre à loger, au moins pour une nuit.

Il y avait bien la charité privée, mais ce n'était pas suffisant. Chaque soir, plusieurs inconnus sans fiche de recommandation et laissés dehors pour la nuit auraient été pour les citoyens causes d'inquiétude et de dangers.

Pour répondre à ce besoin public, le conseil décidait le 8 novembre 1930, à l'approche de l'hiver, d'agrandir et d'aménager la chambre-cachot verrouillée, située dans la cave de la salle publique. Il y avait matelas, couvertures et une chaudière sanitaire.



La porte et la Fenêtre du cachot existent encore, aujourd'hui. Collection: F. Drouin

C'était le sacristain, Jérémie Ouellet, logeant lui-même dans le haut de la salle publique, qui était responsable de ce dortoir prison; il devait non seulement user du pouvoir des clefs, mais imposer l'ordre et faire le nettoyage du réduit. On lui accordait \$0.50 par personne.

Mais le flot ne fit que grandir, nullement entravé par la défense de mendier de porte à porte, sous peine d'amende. Le 5 mars 1938, la mesure de patience et de charité débordait: on décida de fermer le cachot de la salle publique, pour que les nécessiteux ne soient plus ainsi logés aux frais du conseil.

Ainsi finit l'histoire de nos prisonniers volontaires.

L'endroit mesurait 68 pouces (1,73 m) de large par 19 pieds (6,24 m) de long et 6 pieds 4 pouces (1,93 m) de haut. Le cachot existe encore aujourd'hui, et sert maintenant de chambre de débarras.

CAISSE POPULAIRE

La Caisse de Sainte-Marie a vu le jour le 2 mai 1934, sans faire grand bruit. C'est le cercle local de l'Union des cultivateurs qui en a le mérite, ayant mené une longue campagne d'opinion et effectué les démarches préparatoires à la fondation.

Trente-deux parts sociales ont été souscrites le soir même où l'on recevait le délégué de l'Union régionale de Québec, M. l'Abbé Émile Turmel. Dans le cadre d'une conférence publique, on a élu aussitôt les premiers officiers :

- M. Joachim Provost, président,
- M. Honoré Labrecque, vice président
- M. Jean-Louis Savoie, secrétaire-gérant.

C'est dans la résidence de ce dernier, face au collège, qu'on installa temporairement le bureau de la Caisse. M. Jean-Louis Savoie fut remplacé quelques mois plus tard, par M. Louis Savoie.

En 1937, la Caisse aménage dans la propriété de M. Jean-Baptiste Blouin, jusqu'en 1944. Malgré certaines craintes, la Caisse populaire a connu un succès fulgurant. Dix ans exactement après sa fondation, l'actif dépassait sensiblement le quart de million de dollars.

On a donc dû louer un nouveau local au rez-de-chaussée de la maison de M. Charles-Hyppolite Couture (actuellement B.V.S.). Cette bâtisse fut d'ailleurs achetée en 1950, en même temps qu'on embauchait un nouveau secrétaire-gérant en la personne de M. Léopold Labrecque (1950-1975).

En septembre 1953, la Caisse célèbre son premier million et compte alors 1684 membres. De 1969 à 1970, la hausse de l'actif s'élève à 1 million, forçant du même coup les dirigeants à envisager un projet d'agrandissement ou de construction.

Ainsi, dès 1971, la Caisse se porte acquéreur d'un terrain voisin appartenant à la Commission Scolaire de Sainte-Marie (site du Collège) et entreprend dès lors la construction d'un établissement moderne.

Nul doute que l'année 1972 restera dans la mémoire de tous. En effet, c'est à cette époque que fut amorcée la grande aventure de l'informatisation. Grâce au nouveau système informatique, la Caisse accentua son développement et sa croissance.

En 1975, Mme Madeleine Faucher devient directrice générale, et ce, jusqu'en 1987. Bien que 1975 se veuille une étape marquante dans l'existence de la Caisse, 1982 fut également une année bien spéciale. En effet, la Caisse d'entraide Économique de Beauce-Nord est fusionnée avec la Caisse populaire, fusion rendue possible à la suite d'une assemblée spéciale des membres tenue le 16 mars 1982.

1984 a vu le siège social agrandir encore une fois ses locaux. Étant donné la croissance constante de la Caisse, le Centre de services, ouvert en 1975, a du être relocalisé deux fois : en 1985 et 1989. Depuis 1987, M. Michel Rouleau est le directeur général. Le dernier agrandissement se fit en 1990.

CENTRE RÉCRÉATIF

Les fêtes du deuxième centenaire paroissial, en juillet 1944, avaient remporté un succès retentissant. C'est alors qu'il y eut un projet élaboré de centre récréatif municipal.

La grange du curé ne servait plus guère, et elle se trouvait un obstacle au projet; elle fut déménagée près de l'hôpital.

Jusqu'à l'inauguration du Centre Récréatif, en 1948, la salle de théâtre du Collège et la cour de récréation, ont été le lieu officiel des réunions et des fêtes, dans les genres les plus divers.

CHANTIERS

Parmi les migrations qui touchent le plus grand nombre de personnes, il faut placer en tête de liste celles qui ont trait aux chantiers forestiers et à la drave.

Une bonne partie de ces migrations demeurent toutefois intra-régionales, entre autres dans les importantes concessions forestières que John Breakey est parvenu à rassembler dans le sud de la Beauce.

Par contre, il existe également de nombreux chantiers dans le Maine et le New Hampshire, à faible distance, qui attirent tout autant les Beaucerons. A cause du type d'activité, il s'agit spécifiquement de migrants masculins, beaucoup de jeunes gens mais aussi plusieurs pères de familles.

Ces migrations ont de plus un caractère strictement saisonnier et temporaire : les hommes passent l'hiver en forêt à bûcher et le début du printemps à la drave. Ils ont ainsi tout le temps nécessaire pour revenir chez eux et pouvoir se mettre au travail de la terre. Ce genre de déplacement, qui se répète souvent d'année en année pour un même individu, vise à utiliser la saison morte afin de ramener à la maison un certain revenu d'appoint.



Boeuf tirant un voyage de bois dans un chantier en Abitibi, en 1942. -- Collection: F. Drouin

CHAPELLE SAINTE-ANNE

La Bonne Sainte Anne de Beauce, tel est le nom de la chapelle qui s'élève dans le bas du village de Sainte-Marie, sur l'ancien domaine des seigneurs Taschereau. Aussi loin que remonte l'idée même de son établissement, aussi loin remonte l'idée d'un culte régional à Sainte Anne et d'un sanctuaire commun "pour toutes les paroisses de la Nouvelle Beauce".

Presque tous les colons de la Nouvelle-Beauce étaient originaires de la côte de Beaupré et de l'Île d'Orléans; ils maintenaient bien fervent dans leur cœur le culte traditionnel à la Bonne Sainte Anne. Les gens faisaient souvent la promesse de se rendre à Sainte-Anne de Beaupré, mais bon nombre ne s'en trouvaient pas capables. L'établissement de la chapelle de Sainte-Anne en Nouvelle-Beauce avait donc pour but principal de satisfaire la piété des habitants en supprimant une distance presque infranchissable.



La Chapelle Sainte-Anne lors de l'inondation de 1917. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

A ce premier motif, s'en est ajouté un autre plus particulier spécifié par les fondateurs de la chapelle : celui d'être préservés des ravages des inondations. Ici encore, cela ne s'applique pas seulement à la paroisse de Sainte-Marie.

Les fondateurs furent les membres de la famille seigneuriale. Les Taschereau avaient pour objectif de satisfaire leur dévotion personnel, en ayant à leur disposition, un sanctuaire domestique où ils pourraient faire leurs prières en famille et entendre la messe assez souvent.

Nous ne savons rien des dimensions de la première chapelle Sainte-Anne qui fut bénie le 14 septembre 1778, sauf qu'elle était située sur le terrain voisin de la chapelle actuelle, qu'elle était en bois, et qu'elle était près du chemin et regardait vers la rivière. Le seigneur Taschereau en avait payé la construction, mais ce sont le curé et les citoyens qui s'occupèrent de la décorée et de la meublée.

Une constatation fut vite faite, au cours de la première année : la ferveur et surtout le nombre de pèlerins dépassaient les prévisions; la chapelle était trop petite. En 1780, on exécuta un agrandissement. C'est toute une allonge que l'on fit à la chapelle et qui en doubla peut-être les proportions.

En 1827, la chapelle primitive tombe en ruine : on la laisse à sa place, le long du chemin dans son coin de terrain. Le nouveau terrain, pris à côté, sera beaucoup plus vaste et la chapelle aura la face à la rivière. La famille Taschereau s'y réserve une voûte funéraire dans la crypte. La construction débute en 1828 et la nouvelle chapelle fut bénite en 1832. Sa dimension était de 35 pieds (10,67 m) par 90 pieds (27,45 m) environ et d'un style bien simple, elle était en pierre des champs.

En 1891, on décida de reconstruire, on garda à peu près les mêmes dimensions que celles de l'ancienne chapelle, sauf l'addition d'un sanctuaire, sur la profondeur. On devait également ajouter une petite sacristie. On démolit la vieille chapelle et un an plus tard, au même endroit, soit le 20 octobre 1892, on fit la bénédiction. Les travaux d'aménagement intérieur se terminèrent le 21 mai 1903. La chapelle mesure 110 pieds (33,55 m) sur 40 (12,2 m), elle est en granit et a été finie tout en bois à l'intérieur; on peut y asseoir quatre cents personnes.

Le 25 octobre 1891, c'était donc grande fête à Sainte-Marie. Les rues étaient pavoisées d'oriflammes aux joyeuses couleurs et l'église de la paroisse richement décorée. C'est qu'on attendait une grande visite, celle d'un prince de l'Église, le premier que le Canada ait fourni au Sacré Collège, le cardinal Taschereau. Dans une allocution qu'il prononça à l'occasion des fêtes que nous venons de dire, le cardinal Taschereau n'eut garde d'oublier un fait qui avait si souvent mis en exercice la maternelle protection de sainte Anne. Il raconta que, en une de ces circonstances, une vieille dame, sa grand-tante, voyant les flots monter rapidement, s'était dirigée pleine de confiance vers la chapelle, et avait crié très fort en ouvrant la porte : "Bonne sainte Anne, mais voyez donc : si vous n'arrêtez pas l'inondation, l'eau va certainement noyer tout à l'heure votre chapelle!" La tradition rapporte que, dès ce moment, l'eau cessa en effet de monter.

RELIQUES DE SAINTE-ANNE

Une ancienne relique, parcelle d'un petit doigt de sainte Anne, est offerte à la vénération des pèlerins, depuis le 17 novembre 1843. Elle avait été donnée, la même année, par l'évêque de Carcassonne, en France. Une deuxième relique de sainte Anne a été accordée à la chapelle par l'Archevêque de Québec, le 15 juillet 1949.

LES BÉQUILLES

En entrant dans la chapelle une grande quantité de béquilles, la plupart rudimentaires, les unes de date plus récente, les autres plus anciennes, frappent le regard. On assure que dans la chapelle précédente, il y en avait une telle quantité qu'on s'en trouva embarrassé et qu'on en brûla le plus grand nombre, quitte à demander à la bonne sainte Anne de refaire sa provision d'émouvants ex-voto.

LE CHEMIN DE LA CROIX

Un magnifique chemin de croix à la peinture, oeuvre de l'artiste français Cabane, orne les murs de la chapelle. Chaque station est à voir et à étudier. Il fut béni le 24 juin 1903 et tous les tableaux, au prix de 50 \$ chacun, ont été payés par des bien-faiteurs de Ste-Marie.

STATUE MIRACULEUSE

Dans une niche illuminée et garnie de fleurs, à l'avant-choeur de la chapelle, est exposée une antique statue de bois peint, dont la forme et les traits sont empreints d'une gaucherie naïve.

Elle est l'oeuvre du sculpteur canadien François-Noël Levasseur et fut donnée à la chapelle, dès 1778, par M. Magnan, député grand-voyer de Québec. Suivant la tradition, plusieurs miracles ont été opérés au pied de cette statue, devenue le centre d'attraction des pèlerinages.

LA LAMPE DU SANCTUAIRE

La lampe du sanctuaire est une belle pièce d'argent massif. C'est l'ancienne lampe de l'église paroissiale. La chapelle Sainte-Anne est entretenue et décorée à même les aumônes et les revenus du luminaire. Les pèlerins sont donc invités à manifester de cette façon leur piété envers la grande thaumaturge et à contribuer à l'entretien de son sanctuaire.

CRUCIFIX DE GRÉGOIRE XVI

Durant l'hiver de 1837, Jean-Thomas Taschereau, Olivier-Joseph Perrault et madame de Montenach, son épouse, les demoiselles Perrault et de Montenach, ainsi que Charles-Maurice Duchesnay, firent un séjour dans la Ville Éternelle. Admis en audience auprès du Pape Grégoire XVI, ils demandèrent une faveur pour la chapelle Sainte-Anne. La faveur fut accordée sous la forme d'un crucifix de bois noir, de deux pieds (61 cm) de hauteur environ, avec un Christ en argent et un reliquaire à la base.

Le reliquaire contient des parcelles :

- 1-- du bois de la Très Sainte Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ;
- 2-- du vêtement de la Bienheureuse Vierge Marie;
- 3-- du manteau de saint Joseph son Bienheureux Époux;
- 4-- des ossements de sainte Anne, mère de la Bienheureuse Vierge Marie;
- 5-- des ossements de saint Louis de Gonzague, Jésuite;
- 6-- de la pourpre de saint Charles Borromée, évêque et cardinal;
- 7-- du cordon de saint Antoine de Padoue, confesseur;
- 8-- du vêtement de sainte Claire, la Vierge d'Assise.



Le Crucifix-Reliquaire de Grégoire XVI. -- Collection: Société du Patrimoine des Beaucerons

CLOCHE

L'unique cloche de la chapelle a été bénite à la fête Sainte Anne de 1903. Elle venait de la fonderie Paccard, en Savoie, pesait 1274 livres (575 kg), et coûtait 400 \$ arrivée à destination.

TABLEAU DE SAINTE-ANNE

Le tableau a été peint par Antoine Plamondon, en 1843. Il représente une mère et ses deux enfants accrochés à une épave, sur la mer en tempête, pendant que la Sainte, dans le haut du décor, intercède pour les sinistrés auprès de Notre-Seigneur.

LES EX-VOTO

En reconnaissance des guérisons ou autres faveurs obtenues de sainte Anne, au cours des années, les pèlerins ont fait don à la chapelle de statues, de bijoux de toutes sortes.

ORGUE

L'orgue de la chapelle vient des célèbres ateliers Casavant, de Saint-Hyacinthe, et comporte seize jeux.

Il a été installé en 1904 et a coûté 1300 \$ On se souvient encore, à Ste-Marie, que les Messieurs Casavant se sont montrés particulièrement généreux, pour doter la chapelle d'un bel et excellent instrument.

MAGASIN DE LA CHAPELLE

Construit en 1902 ou 1903, restauré en 1929, puis en 1949, le magasin situé en face de la chapelle était à la disposition des pèlerins ; il abritait une salle de repos, un comptoir de rafraîchissement et une autre salle d'objet de piété. Le magasin est aujourd'hui une maison privée, celle qui a des pignons rouges.

Les personnes qui s'occupaient du magasin, habitaient à l'étage supérieur. Les derniers locataires furent la famille Labbé, qui partit en avril 1977. La fabrique fit une demande de soumission le 27 juin 1977.

Le 8 septembre, il est résolu de confier la vente de la maison "Labbé" à la Fiducie du Québec, avec un contrat à inscription multiple. Le 13 octobre 1977, la maison fut vendue à Maurice Doyon d'Orsainville.



Le magasin de la Chapelle vue du clocher de celle-ci. -- Collection: Société du Patrimoine des Beaucerons

CHARIVARI

On emploie aujourd'hui le terme de charivari pour tout tapage intentionnel ou bruit déchaîné. Il avait autrefois chez nous un sens plus précis : celui d'un chahut organisé, ordinairement la nuit, devant la demeure de personnes qui avaient encouru la réprobation populaire, par exemple des nouveaux mariés qui s'écartaient de la doctrine reçue.

Les instincts les plus répréhensibles pouvaient facilement s'y donner libre cours. Les évêques de Québec avaient dû parfois élever la voix contre cet abus.

Notre histoire paroissiale ne serait pas complète sans celle, au moins d'un charivari... manqué. Il y en eut sûrement d'autres et peut-être mieux réussis, ceux-là.

En 1811, le vieux capitaine François Bonneville, 69 ans, veuf depuis sept mois seulement, avait fait publier ses bans de mariage avec Thérèse Robitaille, 41 ans, veuve. Au jour fixé, les futurs conjoints ne se présentent pas à l'église, ni le lendemain, ni le surlendemain : la future était tombée malade.

Or, dit le curé, "la maladie venait d'une crainte réelle d'un charivari qui devait avoir lieu". Pour y échapper, les conjoints vinrent plus tard, secrètement, avec leurs témoins, échanger leur consentement, le curé prenant sur lui de les marier à 20 heures.

Le bonhomme Bonneville mourut seulement à 85 ans, en 1827, et fut, à cause de son grade, inhumé dans l'église, sous le premier banc, du côté de l'épître.

CHEMIN

Lorsque les trois seigneurs reçurent leurs concessions, il leur fut imposé, sur offre et à leur propre suggestion, l'obligation d'ouvrir conjointement, dans le délai de trois ans, un chemin carrossable, depuis le Saint-Laurent jusqu'aux abords de leurs seigneuries. On y voyait une condition indispensable pour en réaliser le peuplement. On nomma cette route, "le chemin des seigneurs".

* * * * *

Les gens voyagent en canot l'été, en carriole l'hiver.

* * * * *

Le "chemin des seigneurs" suivait les bords de la rivière et était impraticable. A la demande des habitants, on dû faire un autre chemin en 1758. Le Père Justinien s'occupe de tracer et de faire ouvrir une route nouvelle entre St-Maxime de Scott jusqu'à ce qui est aujourd'hui St-Henri en coupant à travers la forêt. Elle a longtemps porté le nom de "Route Justinienne". Le nouveau tracé correspondait à un raccourci de 22 milles (35,2 km).

CHEMINS D'HIVER

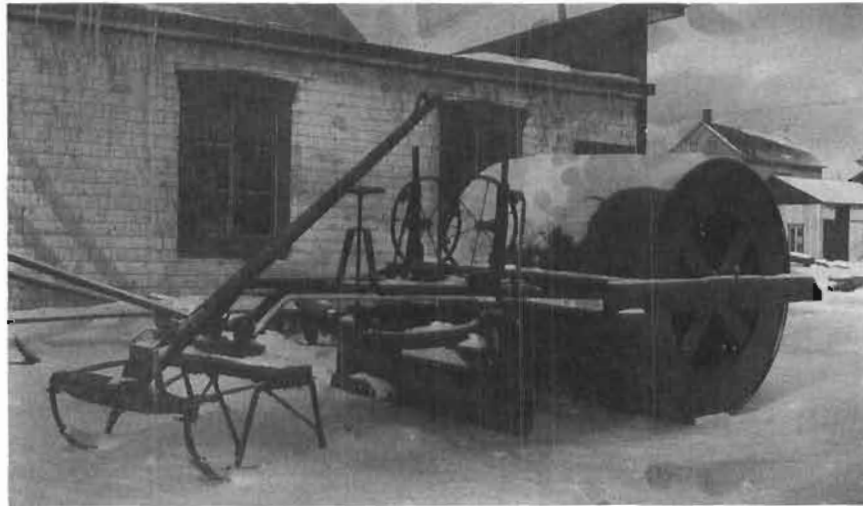
L'entretien des chemins d'hiver, avant l'ère moderne, se faisait uniquement à la petite gratte, tirée par un cheval ou un boeuf. Chaque habitant entretenait ainsi son chemin de front, quand il n'était pas trop négligent. Quant aux routes de sortie, c'était la municipalité qui s'en rendait responsable.

En octobre 1923, voici qu'on apporte une modification sensible au régime d'entretien d'hiver. On fait confectionner par Ludger Bilodeau un gros rouleau à neige, pour être tiré par 2 ou

4 chevaux selon le besoin. Une petite gratte est cependant fixée en avant du rouleau, pour niveler les lames de neige.

Tasser ainsi, la neige durant l'hiver en faisait une épaisse couche de glace qui, mêlée d'ordures, n'aurait fini de fondre qu'au mois de juin, certaines années. Le conseil aidait au soleil, pour ouvrir les chemins d'été, en engageant jusqu'à une soixantaine d'hommes à la fois, munis de pics, de pelles et de tombereaux pour enlever la couche de glace et faire un passage suffisamment large, dans le moins de temps possible. Chaque particulier avait ensuite le loisir de terminer le nettoyage de son devant de porte.

Le premier rouleau à neige a fait un règne honorable de 15 ans. C'est à l'automne 1938 qu'on l'a remplacé par un autre rouleau de confection entièrement métallique du poids de 4 000 livres (1818 kg) fabriqué par Jules Drouin. Mais on n'eut le loisir de l'utiliser que 2 hivers.



Rouleau à neige fabriqué par M. Jules Drouin. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

Le 21 décembre 1940, le conseil votait 100 \$ pour un entrepreneur de Saint-Côme, pour qu'il nettoie avec sa charrue mécanique, les avenues Régina, Saint-Joseph, du Collège, la rue Saint-Antoine et la place de l'église. Les autres petites rues seraient comme jadis, entretenues au moyen d'une gratte à cheval. Puis, le 28 novembre 1942, le conseil retenait les services d'une charrue à neige de M. Louis Vachon, au taux de 3 \$ l'heure.

CIMETIERE

Le cimetière s'établit près de l'église actuelle au nord-est de celle-ci. Pendant 130 ans, c'est-à-dire jusqu'à 1878, année de l'ouverture du nouveau cimetière.

Plusieurs milliers d'inhumations se sont faites dans le champ des morts, choisi et aménagé par le Père Du Buron, ainsi que dans le sous-sol de l'église; la grande majorité de ces restes y sont encore.

Car, c'est à peine si une centaine de corps ont été relevés de l'ancien cimetière pour être inhumé dans le nouveau.

Après sa fermeture en 1878, le "vieux cimetière", muré et clôturé solidement, a perdu graduellement les égards et même jusqu'au souvenir qu'il méritait. Nous l'avons vu pendant longtemps servir de cour à bois pour les fournaises de l'église.

Puis, pour satisfaire aux exigences du progrès moderne, il a dû se transformer en terrain de stationnement, couvert d'asphalte pour les automobiles.

Il serait bien convenable qu'au moins une croix s'élève sur cette terre bénite, abritant les restes de ceux qui, par leurs travaux, leurs sacrifices, leurs vies chrétiennes ont donné l'essor à la paroisse de Ste-Marie.

CINÉMA

A ces débuts, le curé annonçait pour le vendredi, 15 janvier 1909, "la vie de N.S. J.C. par vues animées, entrée 25 cts et 15 cts". Le 6 juin 1911, figurait à son tour le congrès eucharistique international de Montréal, en 1910. Le Collège offrait la seule salle de spectacle un peu convenable.

Le cinéma a commencé sur une base commerciale à Sainte-Marie, dans le temps de la prospérité et de la croissance de la population provoquées par les opérations de la Regina Shoe. C'est le 6 décembre 1930, que le conseil du village autorisait M. Louis Vachon à donner des vues animées, "dans une des bâtisses de M. Ernest Carette", à condition que la salle fût conforme aux exigences de la sécurité publique.



Le théâtre Jacob vers 1940, c'est la Banque National qui est à cet endroit aujourd'hui. -
- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

Ce n'était toutefois qu'un local temporaire, M. Vachon a construit en 1931 une salle plus grande et plus fonctionnelle, qui fut dénommée "Théâtre Bellevue". C'est dans cette salle de spectacle que se tenaient, dès le 15 octobre et pour plusieurs années par la suite, les séances du congrès diocésain de l'U.C.C. En 1951, il y avait un film différent à tous les jours de la semaine. Le dernier cinéma qui fut "LE CENTRE RÉCRÉATIF" a dû fermer ses portes au milieu des années 80.

C'est la venue des magnétoscopes et des clubs vidéos qui arrivèrent sur le marché, en 1979-80, qui eurent raison de la dernière salle de cinéma à Ste-Marie. Par la suite le Service des loisirs de Ste-Marie commença à présenter des films à la Polyvalente Benoit Vachon.

CLSC

Le 19 janvier 1981, le CLSC Nouvelle-Beauce entrait officiellement en fonction. La signification des lettres représente : Centre Local de Service Communautaire.

Notre CLSC doit sa création à l'action soutenue du comité de citoyens à partir de 1972. Au début, il y avait seulement trois employés pour un maigre budget de 134 000 \$. Aujourd'hui, nous disposons d'un budget de plus d'un million et demi de dollars et nos effectifs comptent 47 personnes.

De plus, 10 médecins participent au service de garde médicale. Le territoire comprend : Frampton, Saint-Bernard, Sainte-Hénédine, Saint-Isidore, Sainte-Marguerite, Sainte-Marie, Saint-Anges, Scott-Jonction et Vallée-Jonction.

Le domaine des interventions est vaste, mais les activités sont concentrées dans des champs précis :

- des services de santé et sociaux courants;
- des services à domicile;
- des services préventifs et de soutien pour des groupes à risques;
- enfants et familles à risques;
- jeunes en difficulté;
- adultes aux prises avec des problèmes.

LES PROGRAMMES

Périnatalité : Les services offerts en "périnatalité" ont pour but de faciliter le vécu entourant une naissance dans la vie d'une femme, d'un couple, d'une famille.

Enfance : Le programme "enfance" est principalement orienté vers la prévention primaire et secondaire. Pour dépister, évaluer et intervenir précocement sur les problèmes biopsychosociaux de l'enfant.

Jeunesse : L'équipe jeunesse assure une présence à la Polyvalente, du suivi individuel et familial, la diffusion d'information et des programmes de prévention sur la drogue et l'alcool, les MTS et le SIDA.

Adultes : Le programme "adultes" vise le maintien et l'amélioration de la santé physique, mentale et affective de la population de 18 à 55 ans.

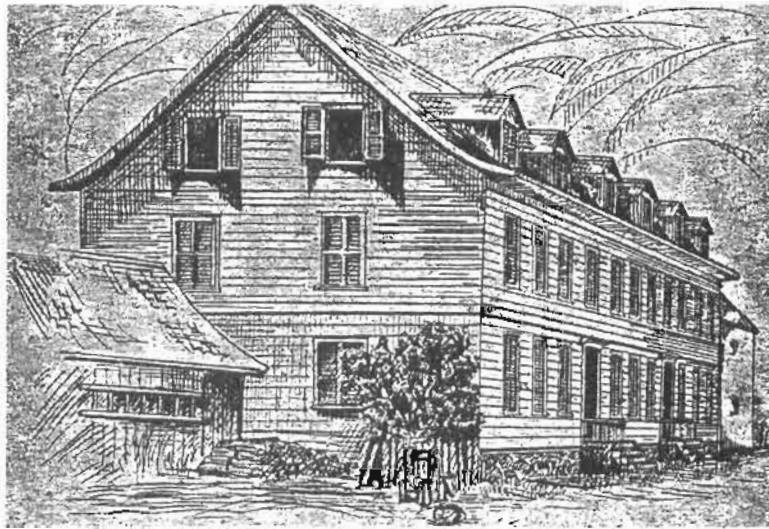
Consultation : Le programme "consultation" est la porte d'entrée au CLSC; c'est un service de première ligne qui reçoit toutes les demandes d'information, d'aide ou de service, tant du côté santé que psychosocial.

Maintien à domicile : Le "maintien à domicile" est un programme d'interventions socio-sanitaires et communautaires dispensées à domicile. Ses objectifs sont de supporter l'autonomie et de faciliter le maintien en milieu de vie naturel des personnes. La clientèle visée est âgée de 55 ans ou plus. Elle est en perte d'autonomie ou en difficulté. Ce sont aussi des personnes handicapées ou malades.

COLLEGE

La fondation du Collège de Ste-Marie doit être considérée comme l'oeuvre personnelle du curé Louis Proulx. Il s'agissait d'allonger la maison d'école existante, de 65 pieds (19,82 m) sur 35 (10,76 m) de large et 23 pieds (7,62 m) de hauteur.

Le Collège fut terminé et meublé au début de 1855. L'entrée des élèves, au nombre de 119 pour 3 Frères des Écoles Chrétienne, se fit le 24 septembre de la même année. C'était une institution réservée aux garçons.



Dessin du premier collège. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

M. Chaperon exprimait l'espoir d'un évêché à Ste-Marie et rêvait de voir le Collège se transformer en Collège classique.

Sincère ami de l'éducation, à l'égal de son prédécesseur, M. Proulx, dès son arrivée, la première chose qu'il avait faite à Ste-Marie avait été d'allonger la bâtisse du Collège. En 1873, l'agrandissement était terminé, le Collège a une longueur de 100 pieds (35 m).

Devenus propriétaires des immeubles, les Frères se mirent en frais d'agrandir le terrain du Collège. M. Proulx de son vivant, avait commencé d'acquérir lui-même des terrains, en vue d'un agrandissement.

La Commission scolaire de Ste-Marie, depuis qu'elle supportait l'entretien du Collège, trouvait ce fardeau bien accablant. Il fallait de plus en plus de réparations; car une aussi grande école construite en bois ne pouvait faire autrement que se délabrer.



Le Collège vu du clocher de l'église. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

On entreprit donc de construire un nouveau Collège en 1897. L'édifice s'élevait de 4 étages et avait 124 pieds (37,82 m) par 58 (17,69 m). La façade était en pierre taillée (granit) et les cotés en briques avec des cordons et embrasures en pierre. L'inauguration se fit le 1er septembre 1898.

Des changements dans le système de l'éducation et la venue du phénomène des polyvalentes eurent raison de cet édifice gigantesque. La démolition se fit en 1971.

Cette magnifique pièce d'architecture, si elle avait été conservée, serait sûrement aujourd'hui, classée monument historique.

DATES IMPORTANTES

1915, août. Vente par Cyrille Dulac aux Frères du futur terrain de jeu, avec le droit de passage pour aller jusqu'au grand chemin à pied et en voiture.

1917, juillet. Inondation. L'eau envahit les cours et remplit le premier étage jusqu'à 5 pieds et 7 pouces (1,70 m) au-dessus du plancher, déposant un limon gluant qui ne partira qu'après bien des lavages.

1917, 23 décembre. Première fois que les vacances commencent avant Noël.

1918, septembre. On commence la confection d'un canal d'égout du Collège à la rivière, en société avec le Couvent. La grippe espagnole se déclare au Collège, atteignant plus ou moins tous les pensionnaires.

1919, mars. Décès d'un élève, Aimé Vallé, 18 ans, de Tring Junction, le premier élève à mourir au Collège.

1923-24. Achat d'un nouvel harmonium pour la chapelle, au prix de 450 \$. Construction d'une étable moderne.

1926, juillet. Le Collège est mis en danger, par la conflagration du centre du village; le feu s'arrête à quelques pas du Collège.

1926, août. Construction d'une galerie couverte au nord-ouest du Collège.

1927, juin. Dévoilement et bénédiction solennelle d'un monument à Sainte Thérèse, dans l'ancien jardin au bout du Collège.

1934, janvier. Commencement d'incendie au plancher de la buanderie, au-dessus des fournaies.

1934, mars. On ferme le Collège pour 10 jours, cause : une épidémie de "grattelle".

1936, septembre. La plus forte entrée de pensionnaires qu'on a jamais eue, 125 élèves.

1943, février. Fermeture du Collège pour une semaine, à cause de la grippe.

1944, avril. On recule le préau sur la propriété achetée en 1943, ce qui élargit la cour de récréation jusqu'à 223 pieds (68 m) par 113 (34,5 m).

1945, juillet. Inauguration des cours d'officiers militaires.

1946, septembre. On commence la construction de l'École de Travaux manuels.

1947, décembre. Exposition de crèches de Noël fabriquées par les élèves.

1948, avril. Vente par les Frères à la Commission scolaire du Village de l'École de Travaux manuels.

1950, juin. La com. scolaire redevient propriétaire des terrains et du Collège.

1955, juillet. Fête du centenaire du Collège.

1966, Les Frères des Écoles chrétiennes abandonnent la direction du collège de Sainte-Marie, après 111 ans d'enseignement dans cette paroisse. Cette décision a été prise par les autorités de cette communauté.

1970, Démolition du Collège.

CORBILLARD

En 1873, une souscription, terminée le 15 juillet, rapporta autour de 200 \$ pour la confection d'une "voiture des morts". Ce corbillard dura environ vingt-cinq ans; ceux qui avaient souscrit avaient le privilège de s'y promener sans payer, après leur décès.

Le 26 juin 1898, le curé notait dans son prône : "Le résultat des souscriptions pour le corbillard est excellent et le corbillard est aux souscripteurs", c'est-à-dire que le corbillard neuf de la fabrique était disponible sans frais pour les paroissiens.

L'ancien attirail de pompes funèbres, vieux corbillard avec faisceaux de plumes aux coins et avec poêle pour le couvrir, cessa de trouver preneur et on le mit en vente, au bout de deux ans.



Corbillard vers 1930. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

COURSES DE CHEVAUX

Les courses de chevaux ont toujours été une attraction populaire. Elles en ont perdu beaucoup depuis une couple de générations, ayant subi la concurrence des courses d'automobiles. Mais, autrefois, elles étaient très fréquentes un peu partout.

Avant d'avoir une piste de course véritable, on se servait, à Ste-Marie, du grand chemin, tout simplement. La course dans le village fut interdite le 6 juillet 1868, la sanction pouvait aller jusqu'à 20 \$ d'amende ou 10 jours de prison.

En 1879, il y eu des courses à plusieurs reprises. Pour parer aux désordres, le curé obtint du Conseil municipal l'émission d'un règlement interdisant la vente de boisson sur les terrains où se tiendraient les courses.



Course de chevaux. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

Vers 1890, les courses se déroulaient alternativement à St-Joseph, Ste-Marie et St-Sylvestre-Ouest. Un champion du temps était Charles Barbeau, de Ste-Marie. Son étalon "Almonte" avait atteint la célébrité et Barbeau lançait des défis, dans le journal La Vallée de la Chaudière, à tous les concurrents de l'extérieur. Le 6 mai 1892, le même journal local annonce qu'on vient de former le Club National de la Beauce.

Les courses de chevaux ont perdu de leur popularité depuis assez longtemps déjà, dans les centres ruraux, au bénéfice des grandes pistes urbaines. Une manifestation particulièrement révélatrice de cette baisse de popularité s'est déroulée à Ste-Marie le 28 juillet 1935. Le spectacle comportait successivement des courses de chevaux, une course d'automobiles une démonstration d'acrobatie aérienne et de saut en parachute.

Les courses de chevaux ont disparu à la fin de la 2ème guerre mondiale, soit vers 1945. Il y eu bien quelques tentatives par la suite, mais sans obtenir un succès soutenu.

Le terrain de course d'alors se trouvait dans le développement Bonneville, avant la route Cameron; il servait aussi de piste d'aviation. Aujourd'hui, c'est un quartier résidentiel.

COUVENT

Le projet d'un couvent de la Congrégation pour les jeunes filles de la région ne tarda pas à se faire jour. C'est Mgr Plessis qui lança l'entreprise. La bâtisse devait avoir 62 pieds (18,61 m) de front sur 40 (12,2 m) de profond et 2 étages.

Les travaux devaient commencer le 1er septembre 1818 pour se terminer au printemps 1823. Grâce au curé Proulx, le Couvent subit un agrandissement en 1855. Un tremblement de terre en 1872, en ébranla les fondations, il devient urgent de rebâtir.

Au printemps 1875, on détruisit une partie de la vieille bâtisse. La construction du nouveau bâtiment réclama toute l'année scolaire 1875-76, et on ne conserva qu'une extrémité de l'ancien couvent.



Couvent vers 1930. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

La construction une fois terminée était d'une autre allure que l'ancienne. Avant, elle avait 115 pieds (35 m) par 40 (12,2 m), avec deux étages et un comble pointu. Le nouveau couvent avait un toit brisé et 3 étages de hauteur, en plus du rez-de-chaussée, il mesurait 75 pieds (22,87 m) par 50 (15,25 m), mais avec une aile de 32 pieds et demi (10,91 m) par 28 (8,54 m), qui se situait à l'arrière. On rajouta une annexe, aux dimensions d'environ 42 pieds (12,81 m) par 34 (10,37 m) et de la même hauteur que la bâtisse antérieure.

En 1909, on construisit un annexe à l'arrière du Couvent, dans le but de recevoir l'école ménagère cette nouvelle construction doublait la superficie existant déjà.



À droite de l'église nous voyons le couvent et son annexe. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

DATES IMPORTANTES

1925, Une ancienne élève de Sainte-Marie est élue Supérieure générale de la Congrégation Notre-Dame.

1926, février. Fermeture des classes du Couvent, cause: une épidémie de rougeole.

1927, juillet. Restauration générale de l'intérieur.

1935, Fondation d'une Caisse Populaire parmi les élèves du Couvent.

1943, juin. Addition de la 11ème année au cours primaire du pensionnat du Couvent.

1945, nov. Visite au Couvent et allocution de l'Impératrice Zita d'Autriche.

1946, février. Intronisation solennelle du Sacré-Coeur au Couvent.

1972, juin. La ville de Sainte-Marie achète l'édifice.

1972, 1 septembre. Les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame quittent définitivement le "Vieux Couvent".

1975, Démolition du Couvent.

ÉCOLE MÉNAGÈRE

Le projet semble avoir eu pour parrain le curé lui-même, qui ne démordait pas facilement, quand il voulait une chose, et savait au besoin enjamber ou contourner plus d'une difficulté. Aucune école ménagère officielle n'existait alors en Beauce.

En 1907, le projet était rendu au gouvernement. Les faveurs politiques suscitent facilement des jalousies.

En l'occurrence, ce furent les autres communautés enseignantes de la Beauce qui réclamèrent leur part du gâteau, dans une requête commune aux autorités religieuses et civiles, demandant "de ne pas donner suite à la décision prise de fonder une école ménagère à Sainte-Marie".

Ceci eut pour effet d'infliger au projet d'école ménagère un retard de trois ans et de la réduire dans ses proportions à la taille d'une simple école ménagère locale. Dès le 24 mai 1910, l'École ménagère de Sainte-Marie, avec 72 élèves, s'inaugurait officiellement. Notre École ménagère s'est maintenue dans les mêmes cadres durant vingt ans, avec un octroi annuel de 300 \$ du Département de l'Agriculture jusqu'en 1925, réduit à 210 \$ par la suite.

Le nombre des élèves s'était élevé aux environs de deux cents, ce qui veut dire que pratiquement toutes les élèves du Couvent en faisaient partie. La plupart des couvents de la Province en étaient venus, à donner l'enseignement ménager dans les mêmes conditions, recevant les mêmes octrois.

Il y avait plus d'une centaine d'écoles ménagères locales dans la Province, quand une décision du gouvernement, en 1929, transféra la régie de cet enseignement du Ministère de l'Agriculture au Département de l'Instruction Publique. Ce fut la dernière année de distribution d'un octroi spécial et la disparition de notre école ménagère.

A la suite d'une résolution de la commission scolaire du village, en date du 7 mai 1944, c'est une école ménagère véritable et régionale qu'on sollicita.

C'est le 13 mars 1945 que fut fondée l'École Ménagère Régionale de Sainte-Marie. Elle eut d'abord sept élèves seulement. La commission scolaire s'adressa, dès le 8 avril, à Mlle Eva Leblanc, directrice de l'enseignement ménager de la Province, pour lui demander d'admettre les élèves externes aux cours ménagers, en passant outre à la règle générale.

INSTITUT FAMILIAL

En 1950, le nom de l'institution était modifié en celui d'École Supérieure d'Enseignement ménager, pour devenir peu après celui d'Institut Familial, en vertu d'une décision générale du Comité catholique de l'Instruction Publique, du 3 octobre 1951. En 1954, le nombre des élèves de notre Institut était de 36. En 1955, il atteignait 70, dépassant de beaucoup la capacité des locaux disponibles et de leur équipement.

C'est alors que la construction d'une aile neuve, déjà à l'étude, fut décidé par la Communauté. La construction nouvelle, en brique rouge et à l'épreuve du feu, ne touche à l'ancienne qu'à l'angle du côté est et s'étend en direction de l'Externat. Elle mesure 75 pieds (22,87 m) par 45 (13,72 m), à l'extérieur, et comporte trois étages pleins au-dessus du rez-de-chaussée. Une usine de chauffage à l'huile a été ajoutée à l'aile neuve et on a remplacé le chauffage au charbon dans toute l'institution.

L'Institut familial devait fermer ses portes en juin 1969, après intégration à la Commission Scolaire Régionale Louis-Fréchette et l'ouverture de la Polyvalente qui était prévue pour septembre 1969.

CRIEUR PUBLIC

Un homme, dans chaque paroisse, était toujours en vedette et bien connu de tout le monde : c'était le crieur public, choisi d'ailleurs surtout pour la force de sa voix, sa présence d'esprit, sa jovialité.

Le crieur de paroisse tirait le succès de sa fonction bénévole de son habileté à amuser l'auditoire. A Ste-Marie, il s'installait sur le perron de la messe, haut de plusieurs marches. Le crieur le plus marquant qu'ont connu les dernières générations locales fut Ludger Carter, appelé communément "le bonhomme Ger".

Il faisait vraiment impression, avec sa voix de basse puissante et sa barbe de Mathusalem, blanche depuis longtemps, marquée cependant de deux belles coulées de jus de pipe.



Alphonse Landry, Ludger Carter et Alphonse Gosselin. -- Collection: Société du Patrimoine Beauceron

CROIX DE CHEMINS

A notre connaissance, il ne reste plus que trois ou quatre croix de chemins dans le territoire de Ste-Marie. Il est vrai qu'en revanche, on y trouve quelques belles chapelles privées pour les dévotions.

La plus ancienne croix de chemin, dont il soit fait mention dans les annales de la paroisse, est celle qui existe encore au bout de la route Carter, dans le centre du rang St-Gabriel.

Elle a été remplacée à quelques reprises. La première fois le 24 août 1879, puis le 7 juillet 1895. Dans le second cas, on plaça sur le pied de la croix une niche vitrée contenant une statuette blanche de la Vierge, donnée par un garçon du rang qui venait de l'avoir en prix au Collège.

Niche et statue sont encore en place, bien que la croix ait été de nouveau remplacée, le 10 juillet 1938, et porte maintenant un Christ avec corpus en aluminium. Le calvaire est muni d'une garniture lumineuse pour la nuit.

- - D - -

DÉCES

A l'automne 1739, Nicolas Camiré perd son épouse, Julienne Pernay, qui meurt le 21 octobre et est inhumée, le 24, dans le cimetière de St-Joseph. Ce fut la première personne qui décéda dans la Nouvelle-Beauce. Elle est morte sans avoir reçu aucun des sacrements, n'ayant pu avoir un assez prompt secours. Ce n'était pas chose facile d'aller chercher à 12 milles le missionnaire de St-Joseph, soit en canot, soit à pied, par des sentiers tracés à travers la forêt, le long de la rivière.

Ses funérailles furent les premières en Beauce. Il n'y avait pas de cercueil, on dut l'envelopper dans un drap pour la conduire au lieu de son dernier repos. Elle fut sans doute déposée au fond d'une frêle embarcation, qui remonta la rivière, à moins qu'on ne l'ait portée sur un rustique brancard, à travers la forêt.



Sur les planches, début du 20e siècle. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

A L'ANNONCE DU DÉCES

Les femmes autour du défunt se mettent à se lamenter et à pleurer très fort et ce, durant près d'un quart d'heure, après quoi les pleurs cessent presque subitement. Pendant les lamentations auprès du cadavre, des mains pieuses s'empressent de déposer un sou sur chacune des paupières closes et de passer une serviette sous le menton pour tenir la bouche fermée. On doit tout de suite après aller jeter l'eau dont on avait rempli un plat dans la cuisine, car " en sortant du corps, l'âme va directement s'y laver avant de paraître devant Dieu".

Puis, on procède à la toilette du mort. Le soin de laver le cadavre était réservé aux amis du défunt, à des femmes toujours. La plupart du temps, c'étaient les voisines accourues pour assister à l'agonie. Elle lavent le corps à l'eau tiède et le mettent dans des habits propres, laissant sur lui son scapulaire et ses médailles, lui croisant les mains sur la poitrine et lui glissant entre les doigts un crucifix et un chapelet.

Et puis, pendant trois jours et trois nuits, il se trouvera des parents ou des amis pour "veiller le corps. Le chapelet se dit à toutes les heures. Le récitant est choisi parmi ceux qui possèdent une voix grave.

Après une exposition de trois jours, le matin du service, on mettait le corps en bière (cercueil). Si le défunt était mort de maladie contagieuse, on saupoudrait son cadavre de chaux vive; puis on clouait le cercueil devant la famille réunie autour pour un dernier adieu.

Enfin le convoi funéraire se prépare. On sort le défunt, les pieds devant, par la porte principale de la maison.

La durée du deuil était variable selon le degré de parenté avec le défunt, cela variait entre 3 mois pour un adolescent, et un an et demi pour ses parents ou son conjoint.

DENTISTE

Dans la première moitié du dernier siècle, l'Almanach Neilson, de Québec, classait les disciples d'Esculape en plusieurs catégories : médecins, chirurgiens, accoucheurs, saigneurs et arracheurs de dents. Ce n'est donc pas d'hier qu'il y a un dicton qui dit : "Menteur comme un arracheur de dents".

Autrefois, un certain dentiste non identifié venait une ou deux fois par année traiter quelques clients qui avaient eu la patience de l'attendre. Le premier résident du métier a été un enfant de la place, le Dr Massue Fortier. Il a tenu boutique de 1903 à 1915. En 1915, il laissa la place à un diplômé nouveau-venu, le docteur Alexandre Melady, dont la carrière brillante s'est prolongée, malgré la sérieuse concurrence du dentiste Roland Giguère, arrivé avec tous les attraits de la jeunesse, en 1936.

DILIGENCE

Le 17 décembre 1835, un voiturier bien connu de Québec, Samuel Hough, inaugurerait un service de diligence, deux fois la semaine, entre Lévis et Showhegan, Maine, au prix de 10 \$ par passager. Le postillon laissait Lévis les lundis et jeudis, à 15 h. pour parvenir à la hauteur des terres (distance évaluée à 96 milles (154 km.) le lendemain, à 16 heures. Il en repartait les mercredis et samedis, à 17 heures, pour rentrer à Québec le lendemain, à 11 heures.

Cet horaire suggère qu'on passait la nuit à Ste-Marie, dans une direction comme dans l'autre. Il fallait prévoir quelques relais, pour le changement des attelages et pour le repos des passagers. En 1842, le service existait encore et permettait le voyage de Québec à Boston en deux jours et demi.

DOMAINE ET MANOIR

Avant de distribuer des terres à des colons, en pays neuf, tout seigneur songeait d'abord à s'en choisir pour lui-même une portion relativement étendue, la mieux située, la meilleure à son point de vue; c'était son droit. Il en faisait son "domaine" et généralement le site de son "manoir".

Dans le cas de Thomas-Jacques Taschereau, c'est son beau-père, Joseph Fleury de la Gorgendière, qui surveilla les premiers arpentages dans la seigneurie de Ste-Marie.



Le manoir seigneurial des Taschereau. -- ANQ, Québec No: p600-6/gh-373-34

On réserva d'abord deux domaines d'égale largeur : 12 arpents (702 mètres), un domaine de chaque côté de la Chaudière, celui du côté sud-ouest fut vite abandonné. Quant à l'autre, il commençait à un arpent (58,5 mètres) de la route Chassé actuelle en remontant ; il chevauchait donc en partie sur la rivière du Domaine.

Avoir du terrain est une chose; le faire valoir en est une autre. Un seigneur devait trouver quelqu'un pour défricher et cultiver son domaine; et il n'est pas téméraire d'affirmer que l'embauchage et le maintien des fermiers ont toujours été un problème, sinon un cauchemar pour les seigneurs. Pour le cas des Taschereau, nous sommes en mesure d'en fournir une abondance de preuves.

Thomas-Jacques, le premier seigneur, réussit à trouver son premier fermier dans la personne de Nicolas Comiré, l'un des treize colons figurant au premier arpentage dans Sainte-Marie, à l'automne de 1738. Ils s'entendirent à ce sujet le 25 juillet 1740, probablement par un écrit sous signature privée, aujourd'hui disparu, dont nous ignorons le contenu, parce qu'il est tout juste mentionné dans un second contrat, cette fois devant notaire, le 19 août 1742.

A l'automne de 1775, quand Benedict Arnold avec ses "Bastonnais" effectua son invasion du Canada par la Beauce, c'est vraisemblablement un nouveau fermier qu'il trouva au domaine de Taschereau, dans la personne d'Étienne Barbeau, meunier du moulin banal, par-dessus le marché. La soldatesque Américaine réclama des provisions des habitants, en les payant rubis sur l'ongle ; et les Beaucerons ne se firent pas scrupule d'exploiter cette force des circonstances, vendant largement aux envahisseurs.

Mais ces derniers, après avoir échoué leur siège de Québec, où Gabriel-Elzéar Taschereau (seigneur de Sainte-Marie) leur faisait face, avec les milices canadiennes, revinrent à Ste-Marie pour se payer une petite vengeance sur les biens du seigneur et se procurer des fonds monétaires, avant d'évacuer le territoire.

Étrange affaire que cette vente à la criée et qui nous intrigue fort. Gabriel-Elzéar Taschereau venait de payer la rançon de sa loyauté à la couronne britannique. Il dut s'occuper de remeubler son manoir et de remonter sa ferme devenue déserte.

Le manoir a été complètement bâti à neuf entre 1789 et 1809 au prix de 700 louis (2800 \$).

Exigeant sur la question du personnel, Gabriel-Elzéar Taschereau travaillait toujours à améliorer le domaine et à l'accroître. Il annexa au domaine toute la devanture de la terre voisine, soit trois arpents (175,41 m) de front par environ quatre arpents (233,88 m) de profondeur. Disons, pour mieux nous faire comprendre, que, sur ce terrain, devaient bientôt se construire la maison natale du cardinal Taschereau (1809-1810) et, un peu plus tard, la seconde chapelle Sainte-Anne.

Le manoir fut la proie des flammes le 13 août 1827, on le reconstruisit immédiatement.

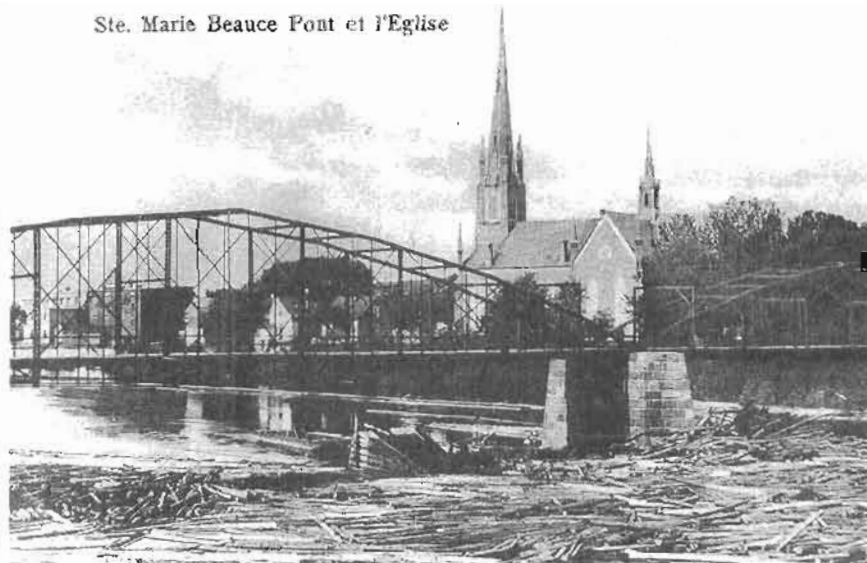
En 1870, après la mort de sa mère, Henri-Elzéar Taschereau décida de disposer de la propriété à laquelle il ne tenait pas plus qu'il ne fallait. C'est pourquoi, après l'avoir loué à Henri-Jules Duchesnay, son cousin, il vendit le bien ancestral à son beau-frère, Charles-Perrault Lindsay le 17 avril 1874 au prix de 800 \$.

C'est alors qu'une transmission par testament ramena au manoir pour quelque temps le nom de la famille seigneuriale, Mme Lindsay l'ayant légué à son frère Louis Taschereau, père de plusieurs enfants. Mais celui-ci devait mourir, au bout de peu d'années, laissant une propriété bien délabrée, dont la succession a préféré se défaire, en 1956. Le manoir, hélas, était démoli peu après, soit en 1959.

DRAVE

Il appartient à l'industriel Hans Denaston Breakey de réussir l'entreprise du flottage sur la Chaudière, associé à un nommé Charles King. Pendant qu'ils construisaient leur moulin, sur un lot de trois arpents (175,41 m) par dix (584,7 m), acheté le 22 août 1846, sur la droite de la rivière, dans Saint-Jean-Chrysostome, leur agent, James McCaffry, résidant à Sainte-Marie, faisait entreprendre, par divers contrats, des milliers de bilots de pin jaune, aux prix de deux chelins (0,40 \$) la pièce, à Saint-Joseph et dans le haut de la Beauce.

Ste. Marie Beauce Pont et l'Eglise



Pont de Ste-Marie vers 1916. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

On les mettrait à flotter "aux premières grosses eaux de la Rivière Chaudière, lorsque la grosse glace sera brisée et dans le temps que l'on doit driver les billots le printemps prochain" C'est donc en 1847 qu'on a dû assister à la première drave d'importance sur notre rivière. Le flottage du bois sur la Chaudière n'est devenu un problème et un encombrement, surtout à Sainte-Marie, que du jour où d'autres compagnies se mirent de la partie. Henry-Charles Crawford construisit d'abord un gros moulin à Scott-Jonction, en 1879, et l'on dut ériger, à l'île Perault, un solide barrage avec goulot de sortie, pour séparer le bois des compagnies respectives.

À Sainte-Marie même, on dut dresser tout un système de quais et d'estacades (barrages), pour la même raison et pour retenir, à son arrivée, le bois des trois moulins qui s'y sont installés successivement : les frères Rousseau, en 1878, Georges Ball, en 1902, et la Brown Corporation, en 1908.

- - E - -

ÉCOLES

(Commandité par le Poulet Frit Kentucky Ste-Marie)

En 1801, fut passée la fameuse loi de "l'institution royale", la première loi scolaire du pays. Il est certain que l'intention de ses promoteurs, tous des protestants fanatiques, n'avait rien de traditionnel.

La loi fut d'ailleurs votée en vitesse, sans éveiller la méfiance d'une députation en majorité canadienne française et catholique.

C'est le Gouverneur qui était investi du pouvoir d'ériger les écoles, qui nommait les professeurs et fixait leur salaire. Mais la construction et l'entretien des maisons d'école restaient à la charge des habitants.

Il se trouva quelques paroisses où certains citoyens en vue et des curés aux idées plus libérales osèrent prendre le risque.

De 1801 à 1818, la loi fonctionna vaille que vaille, à peu près sans aucun contrôle. L'institution royale mourut de sa belle mort en 1828.

Au début de 1829, la Chambre réussissait à faire établir un nouveau système d'écoles publiques, les écoles de syndics, système libéral qui accapara toute la faveur de la population.

La première démarche faite à Ste-Marie, pour se conformer à la nouvelle loi, fut l'élection, le 6 septembre 1829, de cinq syndics pour l'école élémentaire no 3.

On avait donc déjà divisé la paroisse en arrondissements, et il s'agissait du principal arrondissement, celui du village. Le système dura jusqu'en 1840.

De 1841 à 1850, on a vu apparaître les premières écoles municipales. En 1845, il y eut l'aménagement d'une spacieuse maison, pour une école modèle de garçons dans le village. Ce fut l'ancêtre immédiat de notre Collège.

La Commission scolaire décidait, le 20 mai 1952, de construire une école pour les filles, sans logement, c'est-à-dire un externat, pour dix classes, dont l'une serait destinée aux plus jeunes des garçons. Il fallait, en effet, emprunter.

Le 5 septembre 1952, la Commission votait une émission d'obligations au capital de \$280 000.00, à 4 et 4 1/2 pour cent. Pour en assurer l'amortissement, on demanda et on obtint, par l'intermédiaire du député, la faculté de prélever une taxe de 1 pour cent sur les ventes au détail dans la municipalité.

Toujours est-il que l'externat sortit de terre à l'automne même de 1952. On avait demandé aux Soeurs de sacrifier leur jardin antique et vénérable ainsi que leur modeste verger.

L'école Mgr Feuiltault fut fondée en 1963, elle regroupe les élèves de 4ième, 5ième et 6ième années.

L'Externat prend le nom de Maribel au début de l'année scolaire de 1988; elle subit un agrandissement en 1991, elle regroupe les élèves de 2ième, 3ième et 4ième années.

L'école l'Éveil qui regroupe la maternelle et la 1ère année, fut construite en 1982.

Quant à la Polyvalente, elle prit racine en 1970: elle englobe tout le secteur du secondaire.

ÉCOLE DE SOURDS-MUETS

Dans le rapport de la visite paroissiale de 1881, le curé Chaperon prenait soin de recenser les sourd-muets vivant dans la paroisse et il en trouvait dix. C'était à ce point, pour lui, un souci pastoral, qu'il réussit à organiser une école de sourds-muets.

Nous ne savons à son sujet que deux choses : en 1883, l'école se tenait chez Nazaire Gendron, et elle comptait 11 élèves, dont quelques-uns venaient peut-être des paroisses voisines.

INSPECTEURS D'ÉCOLES

Parmi les recommandations faites par les auteurs du rapport sur l'éducation, en 1831, une des plus insistantes demandait l'établissement d'inspecteurs d'écoles qualifiés, pour surveiller l'application de la loi scolaire dans les divers districts de la Province avec charge de faire eux-mêmes la visite des écoles et de fournir un rapport au gouvernement.

En conséquence, une loi fut passée en Chambre, l'année même, pourvoyant à la nomination et aux attributions des premiers inspecteurs d'écoles.

La liste des nominations fut rendue publique le 11 juin 1831 et portait le nom de Pierre-Elzéar Taschereau, seigneur principal de Sainte-Marie, comme inspecteur pour les comtés de Beauce, Mégantic et Dorchester.

Le 24 octobre suivant, il avait déjà fait sa tournée, apparemment, car il présentait au gouvernement son compte de dépenses. Ce fut bientôt la fin de son règne car, dès 1832, son frère Antoine-Charles Taschereau remplit la charge d'inspecteur.

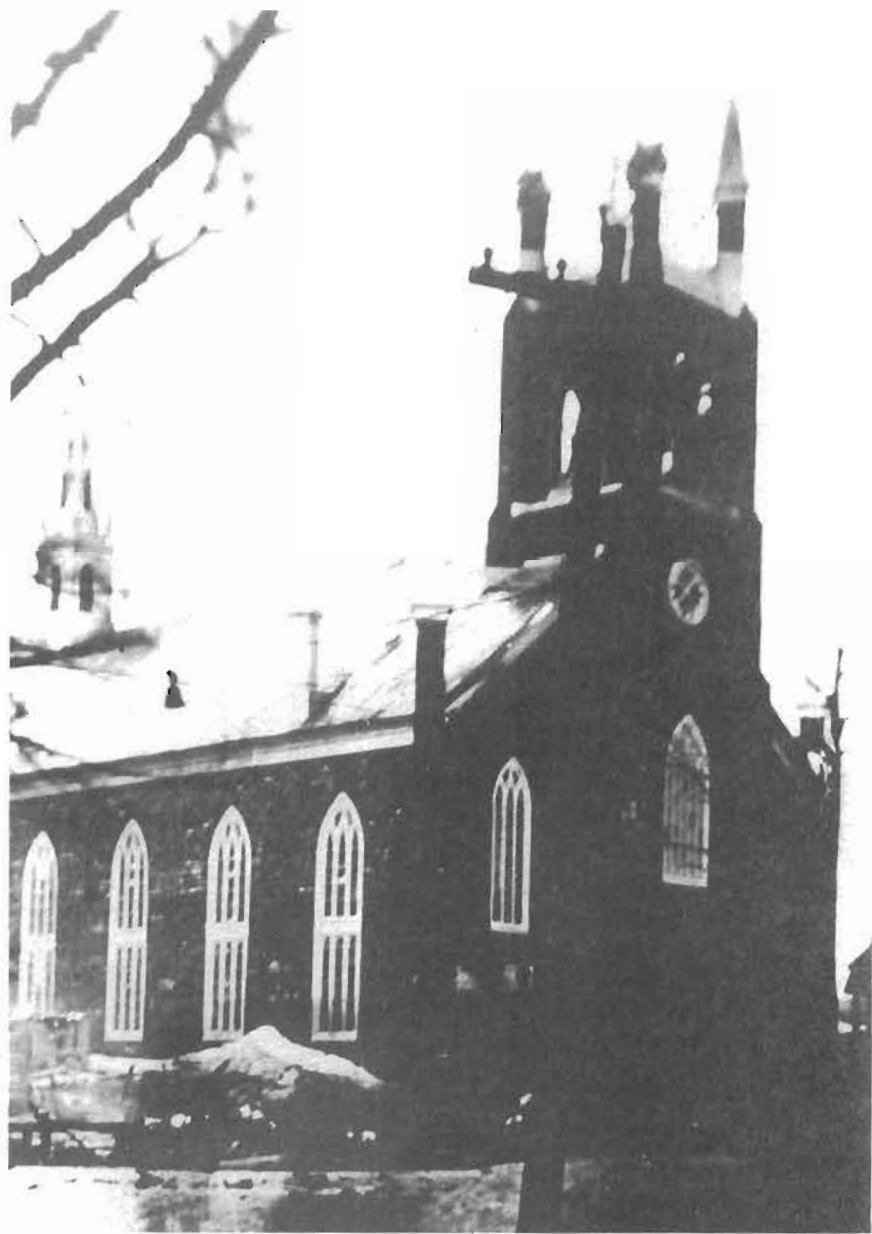
Et cette année-là, pour les 67 écoles qu'il doit visiter, le nouveau titulaire reçoit 30 louis et 3 chelins (12,60 \$), soit 9 chelins (1,80 \$) par école, distribués par les inspecteurs comme prix, pour encourager les élèves qu'ils trouveront les meilleurs à ces écoles. C'est là le commencement des prix d'inspecteurs.

Le régime des inspecteurs d'écoles s'est poursuivi jusqu'au début des années 1960, alors que la province connut un changement d'orientation: c'est ce qu'on appela la révolution tranquille. Le dernier inspecteur d'écoles passa à Sainte-Marie en 1964-65.

Un petit mot en terminant sur le premier Cégep de la Beauce. C'est en date du 16 juin 1946 que le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, promulguait à la demande de Mgr Beaudoin, curé de Saint-Georges, la première institution d'enseignement supérieur en Beauce. La population beauceronne manifesta très tôt son attachement à la nouvelle institution; les campagnes de souscription populaire (1946-47 et 1953-54) en témoignent. A noter que Sainte-Marie a contribué à juste part. Le Séminaire de Saint-Georges devint officiellement le Cégep de Beauce-Appalache à l'automne 1990.

ÉGLISE

C'est sous le règne de l'abbé Leclerc que l'on devait choisir un site pour une église et la concession d'une terre à cette fin. Le seigneur Taschereau accorda, par devant le notaire Jacques Pinguet, le 28 février 1746, pour le missionnaire d'alors (le Père Justicien) et tous ses successeurs à perpétuité, la jouissance et la possession d'une terre de deux arpents (117 m) par quarante (2 340 m), située au nord-est de la rivière Chaudière, pratiquement au centre de la seigneurie.

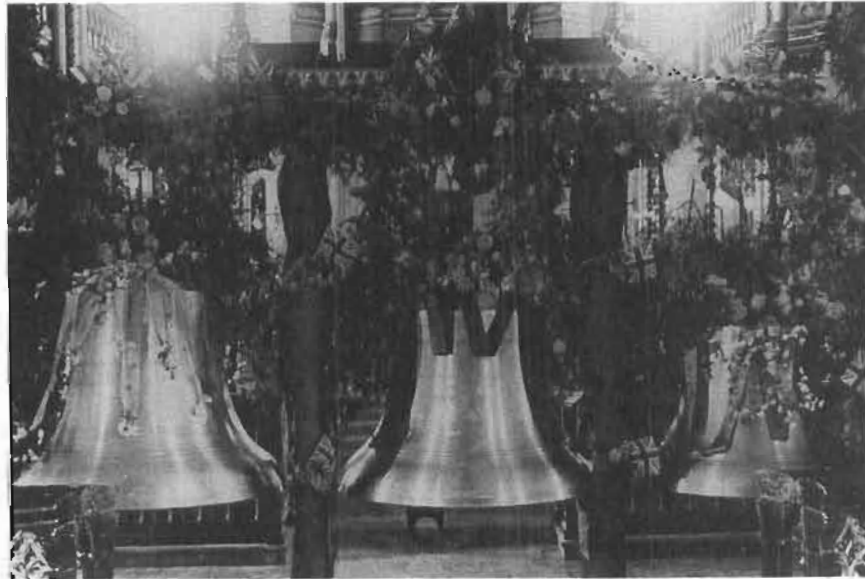


Au lendemain de l'incendie du clocher en 1918. -- Collection Société Historique Nouvelle-Beauce

Ce terrain, sur lequel on s'engageait à établir chapelle, presbytère et cimetière, avait même une réserve de six arpents (351 m) pour les établissements d'instructions ou autres: le seigneur l'accordait gratuitement, à condition d'être exempté de contribuer à la construction des édifices religieux et de bénéficier des fruits d'une messe basse perpétuelle, chaque année, pendant la première grande semaine du carême.

Cette messe de fondation fut célébrée jusqu'à la fin des années soixante-dix (1970); depuis, elle a complètement disparu.

La terre du curé, il faut bien présumer qu'elle était encore en bois debout. On dut commencer par défricher, essoucher, nettoyer au moins l'emplacement, où, dès lors, on proposait de placer les édifices et le cimetière. La première chapelle a été construite au printemps de 1754.



Bénédiction des cloches en 1918. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

En jetant un coup d'oeil sur la liste des concessionnaires des 48 bancs dressée par l'abbé Verreau en 1766, nous retrouvons à la fois la plupart des pionniers de Ste-Marie et les noms de plusieurs familles actuelles de la paroisse qui en descendent directement.

Il y avait quatre rangées de bancs, deux le long des pans et deux au centre de la chapelle, laissant de part et d'autre une petite allée de circulation. En 1766, l'abbé Jean-Marie Verreau devint le premier curé de Ste-Marie.

Le 5 novembre 1780, pour construire une église de pierre, on acquit un terrain formant un carré d'environ deux tiers d'arpent (38,98 m) de côté, c'est-à-dire la majeure partie de la place de l'église actuelle, plus la lisière correspondante au bord de la rivière. Le prix d'achat était de \$30, qui fut acquitté par deux bienfaiteurs.

Les entrepreneurs s'engageaient à faire en pierre des champs un corps d'église de 120 pieds (36,6 m) de longueur, 48 pieds (14,64 m) de largeur et 18 pieds (5,49 m) de carré, avec des murs de trois pieds (0,91 m) d'épaisseur. Les travaux commencèrent au printemps 1781.

Dès que l'église fut logeable, on s'empessa d'y entrer et d'en faire la bénédiction. Cette cérémonie eut lieu le 14 septembre 1783. A l'été de 1853, c'est la reconstruction de l'église elle-même qui prend la vedette parmi la population de Ste-Marie.

Les contrats furent donnés en 1856. Les travaux comprenaient l'église de 180 pieds (54,9 m) par 73 (22,26 m) à l'extérieur, une sacristie de 37 pieds et demi (11,44 m) par 31 (9,45 m) à l'intérieur, et deux chemins couverts pour communiquer d'un édifice à l'autre.

Il fallait, suivant les prévisions, bâtir la nouvelle église autour de l'ancienne, tout en utilisant celle-ci le plus longtemps possible. C'est la raison pour laquelle, du côté de la rivière, l'église empiète maintenant sur le chemin et le force à faire un détour. De l'autre côté, il n'y avait que l'inconvénient d'entrer de quelques pieds sur l'ancien cimetière. L'exhumation d'un certain nombre de corps, à l'endroit des fondations, marqua le début de la construction, c'était au printemps 1857.

C'est en 1859 que l'ancienne église dut se résigner à disparaître complètement. Enfin, dix-sept mois après la pose de la pierre angulaire, on bénissait le nouveau temple, le jeudi 20 octobre 1859. Dans la nuit de mardi, 19 au 20 février 1918, la foudre atteignit le clocher de notre église et l'incendie qui se déclara ne devint visible que trois heures plus tard. Des citoyens, poussant la bravoure jusqu'à l'héroïsme, imaginent d'aller combattre l'élément destructeur dans le clocher même et demeurent avec les cloches, formant une barrière infranchissable pour le feu et l'arrêtant dans son travail destructeur. L'eau arrive, à la chaudière, jusqu'à ces généreux pompiers qui exposent leur vie pendant de longues heures.

Clocher incendié, cloches aux rendements détériorés, une partie de la couverture du toit brisée, ameublement de l'église, installation électrique dans un état assez lamentable, tel fut le spectacle qui s'offrit aux hommes du métier choisis pour estimer la grandeur des dommages et donner droit aux réclamations auprès des Compagnies d'Assurances.

Le feu s'était arrêté au premier rang de pierres de la tour centrale, laissant intact le plancher des cloches. Mais tout le beau grand clocher s'était effondré morceau par morceau, à commencer par la croix. On reconstruisit le clocher, mais moins haut de 25 pieds (7,62 m). Des travaux de restauration eurent lieu en 1956-57, ainsi qu'à l'hiver 1987, pour toute l'église et les oeuvres d'art. En 1992, on éclaira le clocher.



Le centre ville de Sainte-Marie vers 1940. -- Collection: Société du Patrimoine des Beaucerons

CARILLON DE L'ÉGLISE DE SAINTE-MARIE

POIDS, NOM, DÉDICACE ET INSCRIPTIONS

La 1ère 3 600 livres (1 636 K.) -- MARIE

Au Dieu Tout Puissant et Infini louange éternelle.

S.S. Benoit XV, Souverain Pontife.

S.E. le Cardinal L.N. Bégin, Archevêque de Québec.

Mgr P. Eugène Roy, Archevêque de Séluçie, Auxiliaire de Québec.

La 2ème 2 500 livres (1 136 K.) -- JOSEPH

Reconnaissance éternelle à la Bienheureuse Vierge Marie, Notre-Dame de Protection. En effet la mère de Dieu a sauvé notre église d'une destruction totale, car dans la nuit du 19 février 1918, la foudre frappa le clocher qui est entièrement consumé et l'église elle-même demeure intacte.

J. E. Feuiltault, Curé

Pierre Poulin, vicaire

La 3ème 1 800 livres (818 K.) -- ANNE

Réparation universelle au Coeur très doux de Jésus.

Coeur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous,

embrasez nos coeurs d'amour pour vous.

Edmond Savoie -- François Ferland -- Amédée Giguère

Marguilliers

Cloches préparées par la Cie Menesly, Troy, N. Y., E. -U.
par les soins de M. C. E. Morissette, Québec.

SACRISTIE

Au cours de l'été 1772, en vertu d'une décision prise en assemblée de paroisse, le 31 mai, on construisit une petite sacristie de dix-huit pieds (5,48 m) par quinze (4,57 m), attenante à l'église, du côté de l'évangile. On voit encore, par les comptes des années 1783 et suivantes, qu'une sacristie a été construite en même temps que l'église, tel qu'il avait d'ailleurs été prévu par l'assemblée de paroisse.

Le vestiaire s'est enrichi d'un service complet d'ornements sacerdotaux, qu'on a étrenné à la bénédiction de l'église. En 1853, le curé Louis Proulx écrivait à l'Archevêque : "Les habitants de Sainte-Marie ont fait une assemblée hier et résolu à l'unanimité de rebâtir l'église et la sacristie.

Pendant la démolition de l'église en 1859, on devine quel problème ce fut, dans l'intervalle, pour assurer le service religieux. On avait une petite sacristie temporaire, où on conservait le Saint Sacrement et qui pouvait suffire pour la semaine.

Mais, le dimanche, c'était une autre affaire. Il y avait, à 7 heures, une basse messe à la sacristie et une autre à la chapelle du Couvent; puis, à la chapelle Sainte-Anne, la grand-messe à 9 heures et demie, et les vêpres, à 14 heures. On s'y entassait comme des sardines et on y mourait de chaleur. Ceci dura du 20 mars au 9 octobre 1859.

La sacristie était de pierre, bien solide, mais ne mesurait que 40 pieds (12,2 m) par 36 et demi (11,13 m). M. Chaperon fit lui-même les plans d'une allonge de 21 pieds (6,4 m) par 36 et demi (11,13 m), par derrière, avec un rond-point de 16 pieds (4,88 m) par 11 (3,35 m), pour l'autel. Les travaux se firent apparemment de décembre 1880 à décembre 1881.

LONGUEUR DE LA MESSE

En 1873, les prônes de la paroisse révèlent la forme et la longueur des offices dominicaux. La grand-messe avait lieu à neuf heures et demie, suivie d'un certain temps libre, après lequel la majorité des paroissiens revenaient à l'église, au son de la cloche, pour une leçon de catéchisme, suivie des vêpres; car, il eût été impossible d'avoir une assistance à un autre moment, surtout durant l'hiver.

Après les vêpres, il y avait presque chaque dimanche des prières publiques de confréries et parfois on réservait aussi le sermon pour le second exercice, affaire d'y contraindre une plus grande proportion des paroissiens; car, manquer le sermon était bien la moitié aussi grave que manquer la messe.

La plupart des gens, sauf ceux du voisinage immédiat de l'église, apportaient donc avec eux ou s'achetaient sur place quelque galette, pour grignoter à la hâte pendant le temps libre, maigre palliatif à la migraine dominicale qui les attendait. Aujourd'hui, la messe ne dure qu'en moyenne 45 à 60 minutes et on trouve le moyen de dire que c'est trop long...

ÉLECTRICITÉ

La première application commerciale de l'électricité au Canada résulta de la création, en 1846, de la Toronto, Niagara & St. Catharines Electro-Magnetic Telegraph Company, à Toronto.

A ses débuts, à Sainte-Marie, trois hommes se réunirent sous la raison sociale de La Compagnie électrique de la Beauce; ils demandaient, dès le 5 décembre 1898, la permission de poser la lumière électrique dans le village.

Le conseil délibéra jusqu'au 6 mars 1899, pour en venir à un contrat en détail : tant par soir et tant par lampe. L'installation devait commencer incessamment et se terminer avant l'hiver suivant.

Plusieurs compagnies se firent concurrence, ce qui empêcha le dossier d'avancer. C'est la Beauce Electric & Power Co qui décrocha le contrat le 4 septembre 1915. Sur les indications qu'on lui fournit, la compagnie d'électricité exécute l'installation d'au moins 25 lampes de 40 Watts, le tout avant le 26 février 1916.

Cependant, les transactions du conseil avec la compagnie électrique sont loin d'avoir été pacifiques et il n'est pas sûr que le courant n'ait pas été coupé, à certains moments. La lumière était à peine installée qu'elle était condamnée par les assurances.



La rue Notre-Dame après l'inondation de 1917. D'un côté de la rue, il y a des poteaux pour l'électricité et de l'autre côté de la rue, il y a poteaux pour les fils de téléphone. -- ANQ, Québec No: p547/cnp-556/69

A l'été de 1916, des défauts sont signalés. Pour ne pas avoir pris ses précautions assez vite, le conseil devra supporter un procès assez coûteux dont on paiera les frais jusqu'en mars 1917.

Le 17 juillet 1925, le conseil fait affaire avec la St. Francis Water Power, pour fournir, dans les limites de la municipalité, toute l'électricité requise, y compris chauffage et force motrice. Pour les rues, entre 30 et 50 lampes de 100 watts, éloignées de 300 pieds (91,5 mètres) en moyenne.

Il reste à signaler un détail pour finir avec l'électricité. La coexistence du téléphone dans le village provoquait une abondance de poteaux dans la rue principale: du côté de la rivière ceux du téléphone; à l'opposé, ceux de l'électricité, le long du trottoir. Depuis 1940, les rues étant pavées à la largeur, ces derniers étaient particulièrement encombrants, même dangereux.

La sécurité publique interdisait de passer le courant électrique derrière les trottoirs, vu la proximité des maisons. Il restait à placer les fils électriques sur les poteaux de téléphone.

En 1963, Hydro-Québec acquiert les actions ordinaires de dix compagnies distributrices d'électricité, dont la Shawinigan Water and Power Compagnie (qui déservait Sainte-Marie). Elle acquiert également 45 coopératives d'électricité et une série de réseaux privés ou municipaux de distribution d'électricité et d'éclairage public. C'est la nationalisation de l'électricité.

Aujourd'hui, la ville fonctionne avec un éclairage de 200 et de 400 watts au "mercure". La municipalité a comme projet de changer son système d'éclairage, pour des globes au "sodium" d'une force de 150 watts.

ÉPIDÉMIES

Les infiniment petits, les microbes, devenaient jadis facilement des ennemis mortels. Que d'épidémies n'a-t-on pas essuyées, seulement dans les limites pourtant restreintes de notre paroisse. Le 11 décembre 1829, le capitaine François Lehouillier, arrivant de Ste-Marie à Québec, écrit au Secrétaire du Gouverneur que la petite vérole, partie de Québec, "se répand dans nos paroisses". Il devient nécessaire d'imposer la vaccination.

L'épidémie la plus tristement célèbre au Canada a été celle du choléra asiatique, importé au pays par des immigrants. Il y eut surtout les deux premières vagues de cette maladie foudroyante, aux étés de 1832 et 1834. La lutte engagée contre le choléra a provoqué toute une législation et produit toute une littérature d'ordre parfois historique ou statistique. Le nombre des décès par suite du choléra en 1832 a été de seize; en 1834, il fut au nombre de 9. Les autorités civiles interdisaient la sépulture des victimes de la contamination dans les cimetières ordinaires, presque toujours situés sous les églises et tout autour. Il fallait éloigner de la fréquentation des vivants les cadavres susceptibles d'infecter l'air ambiant par leurs émanations. C'est pour cela qu'on leur assigna un cimetière spécial.

Vers 1900, on a retrouvé le cimetière des cholériques de notre paroisse. Il se trouvait au bout de la petite rue St-Étienne sur l'avenue du Collège, sans doute, sur une partie du terrain qui appartenait au Collège lui-même. A la suite de cette découverte, on a exhumé de là 27 squelettes.

Le typhus, dénommé les grandes fièvres, a presque toujours existé dans la Beauce. On sait que cette maladie intestinale n'était contagieuse que par les déjections des porteurs de germes et que sa cause principale était la pollution

de l'eau. Après les inondations de 1917, par exemple, on a constaté une multiplication des cas de fièvres typhoïdes.

Enfin, la grippe espagnole est venue, en 1918, réclamer son tribut à notre paroisse. Les bureaux d'hygiène avaient interdit les rassemblements. Pendant trois dimanches, du 13 au 28 octobre, il n'y eut que des messes basses; on supprima les vêpres, ce qui n'était pas peu dire!!!

La dernière grande épidémie à frapper la Beauce fut la poliomyélite, dans les années 1950.

ESCLAVE

Chez nous, la chose s'est passée dans la famille Taschereau. Le 9 février 1785, le curé a baptisé une fille noire, dont le parrain a été Gabriel Elzéar Taschereau, et le maître était de Québec. La condition d'esclave donnait facilement occasion à des commerces avec les maîtres eux-mêmes ou avec des compagnons de service. Après les relevailles, la mère a dû regagner fidèlement le service de son maître, à Québec. La petite noire, Marie Sylvie, est demeurée en héritage à son parrain. Elle a grandi dans la condition d'esclave, qui était celle de sa naissance.

Avant d'avoir coiffé la "Ste-Catherine", elle trouva un époux, ainsi que sa liberté, dans la personne de Joseph Landry, le 13 novembre 1810. Nous les voyons tous deux, mariés, serviteurs au manoir seigneurial, lors des inventaires et des partages de la succession Taschereau.

Avec la mort de Marie Sylvie, la race noire s'est effacée de Sainte-Marie.

- - F - -

FANFARE LOCALE

C'est au conseil municipal, le 19 juin 1882, qu'il en est question pour la première fois. Mais la fanfare a vu le jour en 1885.

On constitua une société patronale, sous le nom d'Union Ste-Marie. A partir du 1er décembre 1885, une souscription publique s'est organisée, qui a fonctionné pendant trois ans. Les amis de la cause versaient \$0.50 à l'inscription et par la suite \$0.20 par mois, en principe.

L'intervention de la fanfare de Sainte-Julie, qui s'étendit même jusqu'au prêt temporaire de ses instruments et de ses uniformes, s'explique par le fait que les trois frères Rousseau, propriétaires du moulin à Ste-Marie, étaient originaires de cet endroit. Désiré Rousseau fut le premier président de l'Union Ste-Marie et son frère Napoléon, le premier professeur de musique.

Le 10 août 1886, à la réception officielle faite par la paroisse au Cardinal Taschereau, nouvellement élu, ils organisent la fête avec succès. A la Fête-Dieu 1887, ils ont un rang spécial dans la procession, et la "bande de musique" est là pour battre la marche. A la messe de minuit, la fanfare partage le programme musical avec l'orgue et le violon.

C'est en juillet 1886 que la fanfare acquit le gros de ses instruments chez un négociant de Montréal. Au dire des anciens, la fanfare compta une vingtaine d'exécutants.

Le 9 avril 1891, le journal local nous renseigne sur la fanfare, il doit se construire bientôt un kiosque à musique et la fanfare donnerait un concert en plein air, deux fois la semaine, l'été suivant. Le local ordinaire des concerts, servant aussi pour les pratiques, était une vilaine salle dans l'ancien Collège.

En 1897 et 1898, pour des fêtes extraordinaires à Sainte-Marie, on a eu recours à des fanfares étrangères, ce qui fait conclure à la faiblesse de la nôtre, laquelle n'est plus annoncée dans l'ordre de la procession de la Fête-Dieu, dès 1896.

La fanfare de Sainte-Marie a opéré 4 ans. Les instruments ont trainés pendant plusieurs années au-dessus de la sacristie, ils ont disparus et n'existent plus depuis fort longtemps.

FÊTES ET PROCESSIONS

FETE D'OBLIGATION

Sainte-Marie a connu, dans son jeune temps, le régime astreignant de pas moins 34 fêtes d'obligation par année, en plus des dimanches. C'est Mgr Jean-François Hubert qui, dans un mandement resté célèbre, le 28 octobre 1793, réduisit d'un seul coup à neuf le nombre des fêtes chômées d'obligation. Les autres devenaient fêtes de dévotion, tout en conservant les offices solennels, auxquels les fidèles étaient fortement invités à participer. Mais, ces offices eux-mêmes, ils furent supprimés par mandement de Mgr Joseph Signay, le 25 novembre 1844.

Il restait encore l'Annonciation, la Saint-Pierre, et il restait le jeudi de la Fête-Dieu, où il était de règle de faire la procession du Saint Sacrement à l'intérieur de l'église.

Le Cardinal Taschereau, en vertu d'une permission du Pape, supprima le chômage de ces trois fêtes, le 14 décembre 1892, et l'obligation de la messe elle-même s'est évanouie par la suite. Aujourd'hui, les seules fêtes d'obligation sont Noël et le Jour de l'An. Ceci bien entendu, en dehors des dimanches.

FETE SAINTE ANNE

La fête de sainte Anne est devenue une grande démonstration ou mieux une série de démonstrations religieuses. On a eu, durant plusieurs années, les premières vêpres chantées, la veille au soir, à la chapelle. Le matin même, dès les 5 heures, commençaient les messes basses, la distribution des communions et les vénérationes de la relique.

La chapelle se vidait et se remplissait sans interruption, jusqu'à l'heure de la grand-messe solennelle; celle-ci était chantée ou bien par un évêque invité ou bien par le curé, et il y avait sermon par le prédicateur de la neuvaine. L'après-midi, il y avait démonstration spéciale, avec prédication, pour les malades.

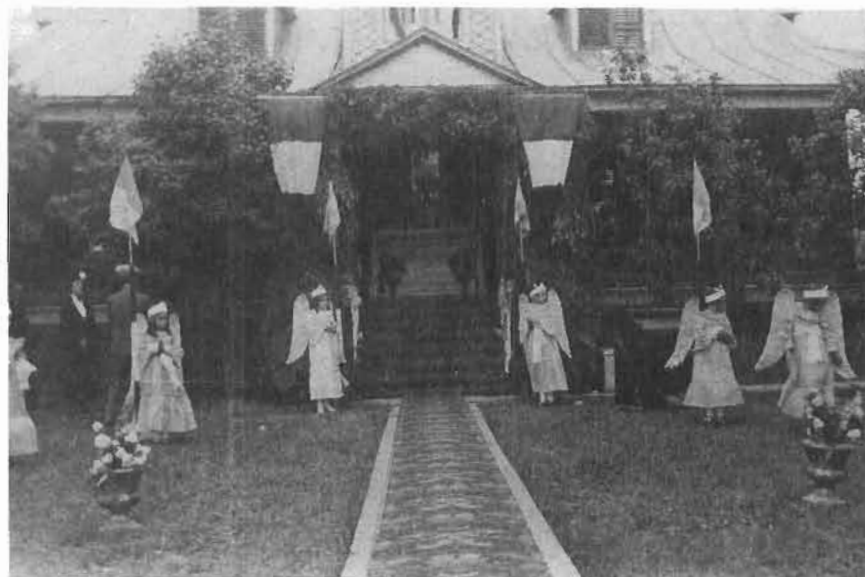
Enfin, le clou de la fête, à la nuit tombante, une procession aux flambeaux, qui s'est faite à plusieurs reprises en chaloupes, sur la rivière, et les autres fois à pied, dans les parterres avoisinant la chapelle ou sur la grand-rue, à partir de l'église.

Les processions en chaloupes furent inspirées à l'abbé Victorin Germain par une vague tradition locale, rapportant que plusieurs pèlerins voyageaient jadis par eau, ici tout aussi bien qu'à Sainte-Anne de Beaupré.

La démonstration commencée modestement attira en peu de temps des foules estimées jusqu'à 20 000 personnes. Le nombre des barques -- il y en eut jusqu'à 63 -- et le luxe de leurs décorations s'accrurent avec les années.

La première procession de ce genre eut lieu en 1928 et, sauf en 1931, elle se répéta jusqu'en 1936 inclusivement. Son Éminence le Cardinal Villeneuve, intéressé par la cérémonie, ne se laissa pas prier pour y assister, en 1933, 34 et 35. On avait alors la chaloupe cardinalice, qui n'était pas la moins brillante, évidemment; une autre voiturait la chorale, une autre la statue de sainte Anne; c'étaient plutôt des pontons flottants supportés par deux ou plusieurs chaloupes réunies.

Chaque association paroissiale, chaque industrie rivalisait avec les autres participants, et la dépense était considérable. On interrompit donc, durant quelques années, ce genre de démonstration.



Reposoir de la Fête-Dieu. -- Collection Société Historique Nouvelle-Beauce

En 1947, à la demande générale, la procession en chaloupes fut de nouveau organisée. Les proportions des barques et leur aménagement dépassèrent tout leur éclat passé, et le niveau extraordinairement élevé de la rivière faisait augurer un spectacle des mieux réussis. Mais il y eut des contretemps. Une brise tempêteuse du sud-ouest désorganisa le cortège en poussant les barques vers les broussailles de la rive. Les plates-formes, à cause de leur superstructure, devinrent presque incontrôlables.

La plus imposante, qui portait Son Ex. Mgr Georges-Léon Pelletier, tout récemment élu évêque des Trois-Rivières, perdit quelques uns de ses flotteurs et s'enfonça, à mi-chemin de son parcours, sous les yeux des spectateurs angoissés. Heureusement que l'eau n'était ni froide ni profonde. Il n'y eut pas de panique et on évita une tragédie possible en rescapant prestement les passagers, qui en furent quittes pour un bain forcé. La cérémonie, quoique peu retardée, put se clôturer normalement au reposoir de la chapelle.

En 1987, pour la fête des 250 ans de la Beauce, on a repris la procession sur la rivière, mais ce fut la dernière fois.

FETE SAINT JEAN-BAPTISTE

Déjà, on célébrait la fête nationale et nous en trouvons une description, pour le 24 juin 1872, dans l'Historique du Collège. La section locale de la Société Saint-Jean-Baptiste a vraiment vu le jour, dans la sacristie, le dimanche des Canadiens français qui devait se dérouler à Québec, cette année-là. En effet, elle a figuré, à la parade du 24 juin, comme la section 26, avec sa bannière et deux oriflammes.

Aujourd'hui, la Saint-Jean-Baptiste est encore fêtée et, à chaque année, nous avons droit à la musique, au feu d'artifice et surtout au traditionnel feu de la Saint-Jean.

PROCESSIONS ET PARADES

Les processions religieuses, qu'elles soient de rite ou de simple dévotion, ont toujours été un élément majeur dans la vie des paroisses, les Rogations, la Fête-Dieu, en particulier, faisant étape dans l'année liturgique.

On note dans le premier livre de comptes de Sainte-Marie, pour l'année 1818 : "Payé au major Verreault pour de la poudre à tirer pour la procession, 12". Et les années suivantes comportent des entrées semblables. C'est que les compagnies de milice existant alors dans les campagnes voulaient bien participer à leur façon : tambours, commandements, salves de fusils; c'était leur parade d'église et une attraction pour l'assistance.

La procession allait alternativement vers le bas, jusqu'à la chapelle Sainte-Anne, et vers le haut, jusqu'à la chapelle Saint-François, ensuite jusqu'à la maison de Gustave Garant, un notable de l'endroit. Il pouvait y avoir jusqu'à trois reposoirs sur le trajet.

En 1896, on rompit avec la coutume et, pour la première fois, semble-t-il, on fit la procession "dans la rue des chars". Mgr Louis-Nazaire Bégin, pour lors en visite pastorale, porta lui-même l'ostensoir. Il faut croire que la température avait été propice; car, à maintes reprises, la procession extérieure était omise, non seulement en raison de la pluie, mais aussi en raison de l'état du chemin, toujours assez précaire à cette époque.

Il y a d'autres processions ou parades dignes de mention: soulignons la Fête-Dieu, puis une autre fête un peu moins religieuse, soit la parade qui souligne l'arrivée du Père Noël et sans oublier la plus longue parade qui s'est déroulée en Beauce, soit celle de la fête du 250ème de la Beauce. La parade partait de Sainte-Marie jusqu'à Saint-Georges.

PROCESSION DES VOITURES

La première dont il soit fait mention eut lieu le 12 juin 1911, dirigée contre le fléau des chenilles, qui sévissait cette année-là. Puis elle se répéta bientôt tous les ans, en fin de juin, à titre de prévention contre tous les fléaux susceptibles d'affecter les cultivateurs, les troupeaux, leurs récoltes.

Après une messe chantée à la chapelle Sainte-Anne, pour les biens de la terre, le curé paraissait sur le perron pour réciter les litanies et autres prières du Rituel. Puis tout le monde montait dans les voitures à chevaux, voitures "fine", il va sans dire, et la procession s'ébranlait. La voiture de tête portait une croix de bois noire; le curé venait ensuite, dans sa voiture, bénissant les champs et les maisons le long du parcours; puis tout le monde suivait, sans ordre convenu, les occupants de chaque voiture récitant le chapelet, en se permettant parfois quelques distractions ou curiosités involontaires.

Le parcours était toujours le même, le seul vraiment commode : montée par la route Chassé, traversée par le centre du rang Saint-Gabriel et descente par la route Carter. Il faut dire qu'à l'époque, il n'y avait pas de boulevard à Sainte-Marie. Il y eut, dans les débuts, une grande quantité de voitures à cette procession originale. A partir du 6 juillet 1925, la chapelle Turcotte se trouvant construite, on arrêta désormais à mi-chemin du parcours, pour y chanter une autre grand-messe, après quoi chacun pouvait regagner son logis. Ces manifestations de piété populaire sont pour ainsi dire inconcevables aujourd'hui.

FEUILTAULT, MGR J.-E.

En venant à Sainte-Marie, en 1896, Mgr Feuiltault, y avait amené son père (qui décéda le 17 mars 1905, à l'âge de 70 ans) et sa mère Philomène Bernier (qui décéda le 3 novembre 1927, à l'âge de 90 ans). Il les avait eus déjà près de lui, vivant dans une petite maison dépendante de l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance, à Lévis, où le père travaillait comme journalier.

Ils avaient déjà de l'âge, mais encore assez de force pour rendre de grands services à leur fils, dans sa nouvelle cure, surtout Mme Feuiltault, comme gouvernante du presbytère. Le curé avait un tempérament complexe; il portait malgré lui un masque psychologique difficile à pénétrer. Il n'y a pas de meilleure illustration que l'histoire du procès entre le curé et un paroissien du nom de Charles Barbeau, en 1907.

Il s'agissait de la contestation d'un legs testamentaire fait à la Fabrique de Sainte-Marie par une dame Jean Morency. Le curé était parfaitement de bonne foi, mais il perdit sa défense en cour, sur une allégation d'influence indue et surtout par un vice de forme, imputable au notaire qui avait rédigé le testament.

La perte de ce procès coûteux fut pour le curé sans doute la plus dure épreuve morale de sa carrière et l'accula littéralement à la ruine. Une intervention charitable écarta cependant la saisie de son mobilier. Mais, pendant tout ce temps, jamais le curé ne proféra en public de plainte, de ressentiment ni de sollicitation.

Les quêtes régulières dans les églises, les sollicitations par les portes étaient plutôt rares, au début du siècle. Il y avait quelques collectes commandées par l'Archevêque, au cours de l'année, et la quête de l'enfant-Jésus, lors de la visite paroissiale; la visite se faisant alors après Noël, dans le temps des fêtes.

En 1911, bien que le curé eût de la répugnance à exiger des redevances pour le culte, mais du au fait que la fabrique était mal en point, il commença à faire une quête le premier dimanche de chaque mois, non pas au profit de l'église, mais pour les pauvres de la paroisse. Les résultats ne furent pas mirobolants.

Le régime dura jusqu'en 1928; la moyenne des quêtes se situait alors entre 20 et 25 dollars. C'est aux Rois de cette année-là que le curé annonça "l'inauguration des collectes dominicales" pour la fabrique. La quête hebdomadaire commença aussitôt. Dans les années de crise, les collectes étaient tombées à moins de 20 \$ par dimanche. Par contre, les quelques quêtes spéciales rapportaient des recettes sensationnelles.

Des quêteurs de métiers connaissaient bien l'adresse du presbytère de Sainte-Marie. Il suffisait d'être sympathique au curé pour être sûr de repartir avec un joli magot.

Le coq en cette matière, fut le chanoine Joseph-Onésime Brousseau, le fondateur des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours (1892) à Saint-Damien de Bellechasse. La croyance populaire l'avait canonisé de son vivant et, quand il parcourait les demeures avec sa barbe de patriarche et sa soutane misérable, on le recevait comme un thaumaturge. Étant lui-même la charité incarnée, il la provoquait chez les autres par son seul aspect.

Mgr Feuiltault était amateur des grandes fêtes et des belles démonstrations. Il savait y jouer son rôle honorablement, surtout comme orateur de circonstance.

En 1921, il atteignait son jubilé d'argent comme curé, Rome lui avait conféré la dignité de prélat domestique.

On le fêta dignement et par le fait même on inaugura l'Hôpital, dont il était le principal instigateur, et il y eut la bénédiction du pont qui avait été construit 3 ans auparavant. Il y avait une foule de cinq mille personnes. L'année 1929 amenait déjà le jubilé d'or sacerdotal du curé.

En septembre 1937, Mgr Feuiltault fut très sérieusement malade, une sorte de pneumonie, suite inévitable du surmenage qu'il venait de s'imposer pour le second bazar de l'Hôpital. Le docteur J.-Eugène Dionne, son médecin, lui donnait peu de chances de survie. Le curé arrivait à 82 ans.

Il se remit parfaitement de cette crise et c'est encore tout alerte qu'il parvint à son jubilé de diamant sacerdotal, le 29 septembre 1939, doyen des curés du diocèse. Les paroissiens de Sainte-Marie y allèrent comme d'habitude de leur enthousiasme et de leur générosité. Cérémonie simple et touchante, véritable fête de famille.

Quand vinrent les grandes fêtes du deuxième centenaire de Ste-Marie, du 5 au 9 juillet 1944, on se souvint que c'était en même temps le jubilé de rubis, 65 ans de sacerdoce, du curé, un record peut-être jamais égalé de ministère actif.

En 1946 s'annonçait donc le jubilé d'or pastoral de Mgr Feuiltault (cinquante ans de cure dans la même paroisse). Malgré son grand âge, plus de 90 ans, et ses infirmités, il pouvait encore participer avec brio à des démonstrations.

On anticipa l'anniversaire de quelques mois. Les fêtes, en effet, se tinrent le dimanche, 26 mai et le lundi suivant. En le fêtant ainsi, en lui offrant une bourse de plus de 3 500 \$, on osait croire que c'était un cadeau "de départ" et que le curé abandonnerait son poste sans délai. Effectivement, Mgr Feuiltault consentit à signer sa démission, mais il posa comme réserve que celle-ci ne prendrait effet que le 29 septembre.

Depuis plus d'un an, il était pratiquement aveugle et avait la permission de célébrer la messe par coeur. La fin de septembre arriva tout de même assez vite.

Le dimanche 29, qui était le 67ième anniversaire de sa première messe, le curé fit au prône ses adieux à ses paroissiens et le jeudi suivant, le 3 octobre, il laissait la paroisse, après une dernière démonstration particulièrement émouvante. Un long cortège d'automobiles alla reconduire Mgr Feuiltault à l'Institut Saint-Joseph de la Délivrance, à Lévis, lieu qu'il avait choisi pour sa retraite.

Le nouveau curé, M. Joseph Lehoux, répondit aux voeux de tous les paroissiens et surtout des Soeurs Grises de l'Hôpital, pour le retour de Mgr Feuiltault dans l'institution dont il était le fondateur. Il fit donc les démarches voulues, qui ne furent ni longues ni laborieuses.

Dès le 23 novembre, il revenait joyeux dans son Hôpital. Il pouvait encore y célébrer la messe et y multiplier ses rosaires. Il dit sa dernière messe le 22 octobre. Le 10 novembre, il s'alita définitivement et reçut l'onction des malades le 15, en parfaite connaissance. Puis, il s'affaissa dans le coma d'une urémie envahissante. Le 24 novembre, l'auguste vieillard, âgé de 93 ans, expirait, à 5 heures et 55 minutes du matin.

Les funérailles n'eurent lieu que le lundi, 29 novembre, cinquième jour après le décès, la fabrique ayant résolu entre temps de les accorder gratuitement. On voulut prolonger l'exposition en chapelle ardente, pour permettre à un plus grand nombre de gens de venir satisfaire leur chagrin et leur piété reconnaissante auprès de la dépouille mortelle, exposée dans le grand vestibule de l'Hôpital.

Après le service funèbre, ce fut un cortège interminable qui reconduisit la dépouille mortelle de l'église au cimetière.



Mrg Feuiltault. -- Collection: François Drouin

FORGERONS

Le forgeage est le façonnage d'objets métalliques à l'aide de marteaux ou de presses. Le métal à forger est porté par chauffage à une température pour laquelle il se trouve à l'état plastique, c'est-à-dire en un état permettant sa mise en forme par martelage. Le forgeron, qui faisait chauffer une barre de métal pour la cambrer sous forme de fer à cheval en la frappant avec un marteau sur une enchume, appelait son four, puis son atelier, une forge.

Le forgeron exécutait tous les travaux qui touchaient au métal du fer, que se soit de l'artisanat, de la réparation de voitures ou même des outils, le forgeron faisait de tout.

Le premier forgeron connu se nomme Pierre Lacroix qui achète un terrain de Guillaume Insley (cordonnier) et s'installe le 14 juillet 1806.

D'après le Directory of Canada de 1857, il y avait à Ste-Marie 12 personnes exerçant le métier de forgerons, lors du recensement de 1871, la paroisse en comptait 20, et dans le programme-souvenir des fêtes de 1944, on en dénombrait encore 4. Le dernier forgeron de Sainte-Marie, fut M. Henri Bonneville, il ferma sa boutique en 1946. L'ère industriel et la grande popularité des automobiles ont eu raison de ce merveilleux métier.

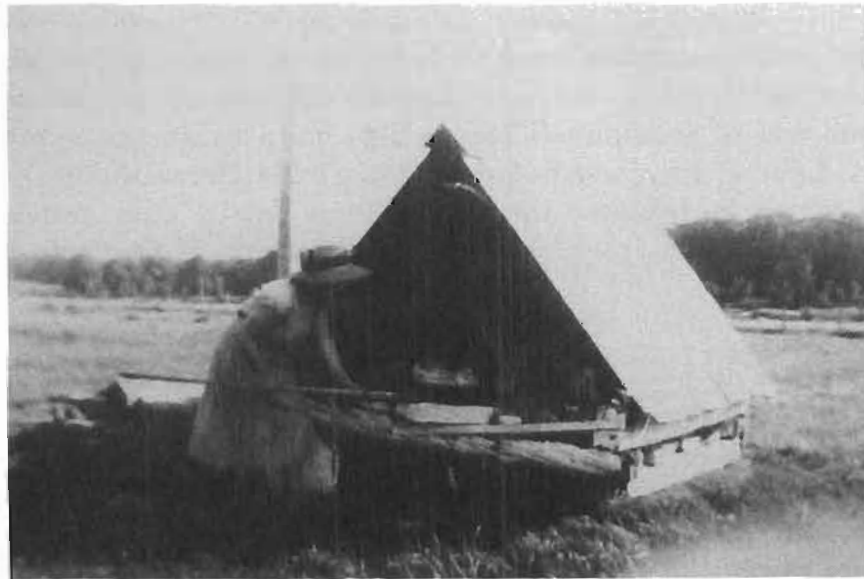
FOUET

Il y a eu un cas de félonie ou trahison, survenu en 1831, où le coupable fut condamné à six mois de prison, avec le supplice du fouet, devant être infligé publiquement, à la croisée des chemins la plus rapprochée de l'église de Ste-Marie.

Mais comme la révélation de certains crimes inconnus ou oubliés ne peut guère rehausser le crédit d'une paroisse et pourrait même affecter la réputation de certaines familles, il est préférable de ne pas faire enquête.

FOUR A PAIN

Autrefois, en circulant dans les campagnes, on voyait, le long des routes ou près des demeures, ces petites constructions très intéressantes et très précieuses qui semblaient dormir. On devait leur existence à des habiles spécialistes constructeurs auxquels on faisait appel dans notre belle province.



Four à pain. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

C'était tout un art que ce métier! Sur un endroit où le sol était solide et devait subir un bon nivellement, on entrecroisait de belles pièces de cèdre, tailler en angle droit à la hache, et on les disposait de manière à former un rectangle d'environ 8 à 10 pieds (2,44 m à 3,05 m) de côté et 3 (91 cm) de hauteur; on plaçait sur cette base de grandes pierres plates bien ajustées et lisses; en avant de laquelle, en guise de porte, on réservait une ouverture entourée d'un feuillard solide.

Il restait à recouvrir les branches d'une bonne couche de terre glaise mélangée avec de la paille. Un feu lent et prolongé, allumé à l'intérieur, avait pour but de cuire cette calotte grise, la durcir et lui assurer une très longue durée, à condition qu'on recouvre le tout d'un toit bien étanche enduit de chaux ou de peinture.

GARE DE SAINTE-MARIE

(Commandité par J.M. Smucker's)

Le chemin de fer, dans sa conception primitive, est né en Grande-Bretagne, au début du 19^{ième} siècle, les premiers rails étaient en bois, avant d'être recouverts de lisses de fer et finalement constitués entièrement d'acier.

Le chemin de fer pouvait être réellement une promesse de bénédiction temporelle pour la région. Mais sa première année de circulation n'était pas révolue et le terminus était encore à cinq milles (7,5 km) de distance que l'on signalait déjà ses inconvénients d'ordre moral à Sainte-Marie. À la fin de l'année 1875, le curé de l'endroit notait : les principaux désordres de cette année ont été occasionnés par la station du chemin de fer. Boisson et danses introduites par des étrangers venus récemment s'établir ici pour faire fortune.

Le chemin de fer traversa la paroisse Sainte-Marie en 1876, avec la pose des rails qui étaient arrivés trop tard l'année précédente. Il est de tradition que le premier arrêt fut vis-à-vis la chapelle Ste-Anne. Mais on eut vite fait d'atteindre le centre du village, où l'établissement de la gare s'imposait. Celle-ci fut munie, dans les débuts, d'un déambulatoire ou chemin couvert.

Avant l'avènement de l'automobile et de l'avion, la popularité des trains de voyageurs était formidable et souffrait d'un encombrement chronique. Les compagnies ne chargeaient pas cher, longtemps 1 centin par mille (1,5 km). Les compagnies ne tenaient pas à faire circuler des wagons à moitié occupés. Le 26 octobre 1939, le conseil du village souligne qu'il passe chaque jour à Sainte-Marie, six trains de passagers et quatre de marchandises.

Après avoir remplacé ses trains de passagers, le samedi 16 février 1957, par un service d'autorails Diesel, beaucoup plus rapide et plus économique, le Québec Central a fini par supprimer tout service pour les passagers, depuis le 29 avril 1967; en 1972, on abandonna le transport entre Tring-Jonction et Lac-Mégantic.

La compagnie avait commencé à suppléer aux trains par des autobus assez confortables à partir d'août 1931. Ensuite, depuis l'année 1950 environ, une voiture circulait entre Québec et Saint-Côme, une autre entre Québec et Sherbrooke. Mais les voitures et même la franchise du circuit ont été vendues à la Compagnie de Transport provincial le 1er juillet 1965. Aujourd'hui, il n'y a plus un seul train qui passe sur la voie ferrée.



Gare de Sainte-Marie, construite vers 1876 et démolie vers 1968. Photo prise en 1916. -
- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

ACCIDENTS

Le journal manuscrit du Couvent de Sainte-Marie, appuyé par la presse du temps, nous raconte que l'hiver de 1887 fut terrible pour le froid et les tempêtes. Le dimanche après l'Épiphanie, on enregistrait 45 degrés sous zéro. Le 13 février, une épaisse couche de verglas arrêta les trains, puis ce fut la neige en abondance, qui empêcha la reprise de la circulation pour le reste de l'hiver.

La voie du Québec Central -- on sait comme elle était vulnérable à ce propos, entre Lévis et la Beauce -- fut bloquée complètement. L'équipement mécanique étant inadéquat, il fallut déplacer à la petite pelle, du 10 au 20 avril, une couche de neige allant jusqu'à 22 pieds (6,71 m) d'épaisseur à certains endroits. Alors seulement les trains purent se remettre à circuler.

Dans la paroisse de Sainte-Marie, un train de nuit blessé à mort, le 28 octobre 1899, un nommé Louis-Napoléon Labbé de Beauce-Jonction. De mémoire d'homme, il s'est produit là deux autres tragédies mortelles.

La première remonte au 8 octobre 1924. Un train de fret était à faire des accouplements de wagons à la gare. Un journalier nommé Honoré Nôlin, de 33 ans époux de Sylvie Grenier, résidant au magasin de la chapelle Sainte-Anne, originaire de Saint-Narcisse, travaillait au ruisseau du marais, à l'arrière du Couvent.

Soudain, son compagnon, Arthur Giguère, le vit planter là sa pelle et, sans rien dire, s'en aller se coucher sur la voie entre les roues d'un wagon en marche. Le serre-freins le vit bien faire, mais crut d'abord à une imprudence de curieux. L'instant d'après, il était trop tard : la victime était littéralement coupée en deux. On en conclut à un moment d'aliénation mentale.

L'autre tragédie, attribuable autant à la surdité qu'à l'imprudence, eut pour victime M. Joseph Lachance, 65 ans, résidant dans le haut du village, près de la route Carter. Le 25 février 1936, il montait à pied sur la voie du chemin de fer, pour aller voir un morceau de terre qu'il possédait, un peu plus haut.

Il n'entendit pas venir le train derrière lui, et le mécanicien, croyant d'abord que ce piéton se garerait à temps, n'eut plus ensuite le moyen de freiner suffisamment pour éviter de le blesser à mort.

SPECTACULAIRE ACCIDENT

Le plus spectaculaire, sinon le plus tragique accident du Québec Central, s'est produit le 10 mars 1947, vers 16 heures trente, juste en face de la gare de Scott. Ce fut le télescopage d'un train de fret, immobilisé sur la voie d'évitement, par un autre convoi de fret plus considérable, une quarantaine de wagons tirés par deux locomotives.



Accident à la gare de Scott en 1947. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

Par suite d'un aiguillage défectueux, le second convoi, à pleine vitesse, vint heurter le wagon de queue. La violence du choc fut telle qu'une des locomotives sauta hors de la voie et atteignit la gare, qui fut partiellement démolie sous le choc. L'autre locomotive dérailla du côté opposé et roula sur le flanc. Les wagons s'empilèrent en-suite les uns sur les autres et une dizaine furent mis en pièces.

Seuls des employés du chemin de fer furent les victimes : 4 tués sur le champ et 3 blessés assez sérieusement pour nécessiter leur transport à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Tous étaient de la région de Sherbrooke, sauf deux serre-freins, M. Alphonse Cloutier, de Vallée-Jonction, et M. Paul-Henri Lachance, de Sainte-Marie. On chercha dans les décombres une partie de la nuit, pour s'assurer qu'il n'y avait pas d'autres accidentés. Des équipes de déblaiement, expédiées sans retard par la Compagnie, purent remettre la voie en état de servir dès le lendemain.

GLACIERE

Anciennement, on se rendait sur la rivière pour couper des pièces de glace, soit pour son usage personnel, soit pour la vente. On devait indiquer par des balises les endroits d'où on avait tiré les pièces pour éviter que quelqu'un s'enfonce dans les eaux glacées. Mais les accidents de cette nature demeurent nombreux.

L'été suivant, la voiture à roues allait par les rues de la paroisse offrir des pièces de glace que l'on aura débité à même les gros morceaux.

Plus près de nous, la glace était coupée sur la rivière par M. Joseph Cliche, qui exerçait le métier de beurrier. La glace servait à garder son beurre au frais. La glace était mise dans le bran de scie pour la conserver jusqu'à la prochaine saison froide; elle fondait toujours un peu, mais se gardait assez bien. M. Cliche approvisionnait aussi les gens du village qui conservaient leur glace dans des glacières.

GUERRE

La participation de militaires de Sainte-Marie aux guerres du dernier siècle, sans être sensationnelle, ne fait pas honte à la paroisse. Le premier signalement a trait à la guerre civile américaine, dite guerre de Sécession, de 1861 à 1865.



Camp d'entraînement dans le sud du village. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

Malgré la neutralité rigoureuse de l'Angleterre et du Canada dans le conflit, il s'est effectué une infiltration considérable de part et d'autre de la frontière américaine. Le curé Proulx, le 14 février 1864, mettait ses gens en garde contre les engagements pour les États-Unis.

On prétendait alors que, depuis un an, plus de 2000 Canadiens étaient partis de la région des Cantons de l'Est pour l'armée américaine. Quatre de ces embaucheurs américains se firent un jour attraper par les officiers de police canadiens.

Ces agents clandestins offraient aux jeunes gens, de leur procurer de l'emploi dans certaines entreprises publiques, mais dans le but réel de les incorporer à l'armée américaine.

Combien de fils de Sainte-Marie ont été parmi les victimes? Voici les noms inscrits parmi les recommandations aux prières : à l'été de 1863, Louis Veilleux, tué aux États-Unis; 7 août 1864, François Voyer et Horace Chassé, tués dans l'armée du Nord américaine; 4 décembre, Pierre Bilodeau, fils de Louis, même fatalité.

D'autres guerres se succédèrent, auxquelles des gens de Sainte-Marie participèrent : en 1870, les États pontificaux, en Italie; en 1885, le soulèvement des Métis de l'Ouest canadien.

Nous ne donnerons pas les noms de tous les enfants de la paroisse qui ont participé aux deux Grandes Guerres (1914-18 avec le 22ème Régiment et 1939-45 avec le Régiment de la Chaudière). A la dernière seulement, il s'y recruta quelque 125 membres des forces.

ZOUAVES PONTIFICAUX

En 1870, le curé Proulx commence, au prône du jour de Pâques, à parler des "volontaires pour la défense des États pontificaux, en Italie. Peu après, une grand-messe est chantée à la chapelle Sainte-Anne, à leur intention, puis on prie pour eux aux exercices du mois de Marie.

Enfin, on fait des quêtes à l'église expressément pour les frais de voyage des "zouaves pontificaux". Le fils de Louis-Charles-Taschereau, Antoine-Charles, le dernier représentant de la lignée seigneuriale, s'en est allé mourir à Rome, comme zouave pontifical. Mais il n'était pas le seul de Sainte-Marie.

2ÈME GUERRE MONDIALE

Pendant son entraînement, le Régiment de la Chaudière a été remarqué surtout en deux circonstances : il fournit la garde d'honneur lors de l'ouverture du Parlement provincial de Québec, en janvier 1940. Il fournit aussi la garde d'honneur lors de l'arrivée à Québec de Son Excellence le gouverneur général du Canada, le comte d'Athlone.

Le 1er septembre 1939, à la déclaration des hostilités, la Chaudière est immédiatement mobilisé comme unité de mitrailleurs, attachée à la 2ème division canadienne, il poursuit son instruction militaire au camp de Valcartier.

Il s'y fait remarquer tant par sa discipline que par sa bonne humeur et son originalité. Entre autres caractéristiques, on signale la présence de quatre frères au nombre des officiers : ce sont les fils de Louis Taschereau, de Sainte-Marie, les capitaines Louis, Jacques, Pierre et le lieutenant Léon.

En septembre 1940, l'unité est versée à la 8ème brigade d'infanterie de la 3ème division, et les "Chaudrons" se transportent à Sussex, N.-E., d'où ils s'embarquent pour l'Angleterre, le 21 juillet 1941. C'est au cours de cette même année qu'ils ont l'honneur de recevoir la visite de Leurs Majestés le Roi et la Reine.

Ils connaissent désormais la longue période d'entraînement rigoureux, préparatoire au grand débarquement de Normandie, alors que commencera pour le Régiment de la Chaudière la marche victorieuse vers Berlin, la victoire et la libération.

C'est le village de Bernière-sur-Mer que les gars de la Beauce ont pour mission de libérer du joug nazi dès les débuts de l'invasion; ils y prennent pied le 6 juin 1944. Et Dieu sait comment ils en ont délogé l'intrus et quel accueil ils ont reçu de leurs cousins de France. Aussi n'est-il pas étonnant qu'en témoignage de reconnaissance, les habitants de l'endroit aient rebaptisé une des avenues de leur patelin du nom du Régiment de la Chaudière.

Par la suite, le régiment fit la campagne de France, celle de l'Escaut et de Nimègue. Enfin, il prit part à la traversée du Rhin, puis aux batailles de Leuth, Hollen, Hockwald, Zutphen et de la presqu'île d'Ems, en Hollande. C'est là qu'ils se trouvaient, au début de mai 1945, lors du jour VE, reddition sans condition des Allemands.

Il serait trop long d'énumérer les nombreux témoignages d'admiration qui ont été rendus à l'endroit des membres du Régiment de la Chaudière. Qu'on nous permette cependant d'en rapporter quelques-uns.

D'abord, celui d'un sergent anglais, qui dit sa joie de voir "ces Chauds de notre côté" ; celui du vice-consul hollandais à Montréal, M.Jean Polderman, pour qui "le Régiment de la Chaudière constitue l'une des unités alliées les plus craintes des Boches". "La seule mention de leur nom, ajoute-t-il, transforme les lions en souris". Et combien d'autres encore!

Parmi les glorieux exploits individuels, il est difficile de ne pas mentionner l'aventure d'un gars de la Chaudière, simple soldat, qui s'est donné la mission d'aller déloger des Allemands embusqués dans une cave et qu'on retrouve, après s'être inquiété de son sort, confortablement assis sur un baril, en train de déguster un délicieux vin du Rhin d'une main, pendant que de l'autre il tient en respect 34 Boches horrifiés, au moyen de son revolver.

Et les exploits héroïques des lieutenants Moisan et Ladas et du soldat Valmont Roy, ces deux derniers morts au combat, tiennent plutôt de la légende.

Il faut signaler ici que deux gars de Sainte-Marie, le capitaine Jacques Taschereau et le sergent Robert Doyon, se sont vu décerner la croix de guerre française et citer à l'ordre de l'armée "pour service distingué durant la libération" de la France.

RÉGIMENT DE LA CHAUDIÈRE

Après la Confédération (1867) et le départ des garnisons britanniques, l'organisation militaire du pays prit une allure vraiment nationale et se ramifia davantage dans les campagnes, au sud de Québec, en plusieurs compagnies indépendantes.

C'est alors que le 23^{ème} Régiment de Beauce, bataillon d'infanterie, fut organisé, par un ordre général de milice du 9 avril 1869, qui détachait son territoire de celui du 17^{ème} bataillon de Lévis. Le quartier général du nouveau bataillon fut d'abord à Sainte-Marie.

Il y avait cinq compagnies, dont la cinquième était celle de Sainte-Marie. Le terrain de pratique se trouvait derrière le cimetière actuel. On tirait du fusil vers la rivière, dans la direction sud. La période d'entraînement, en temps de paix, ne durait cependant que de 8 à 16 jours par année. Cette institution, la "drill", comme on l'appelait, devait durer longtemps, à Sainte-Marie même, avant de retourner s'effectuer dans les forts de Lévis. L'obligation de la revue annuelle disparut en 1883.

En 1898, le bataillon comprend huit compagnies. C'est alors qu'est créée une compagnie de signaleurs, la première dans le district de Québec. Les membres de cette compagnie se recrutent dans la classe des finissants du Collège de Sainte-Marie.

En 1900, le 23^{ème} disparaît ou plutôt cette désignation passe à un régiment d'Ontario, et nos officiers avec leurs hommes sont affectés au 92^{ème}, l'ancien régiment de Dorchester. En 1917, les quartiers généraux sont établis à St-Isidore de Dorchester. A la fin de la guerre, en 1919, le régiment prend le nom de Régiment de Dorchester. En 1921, il redevient le "Régiment de Beauce".

En 1922, on lui compose un blason officiel : "Une couronne de feuilles d'érable; un cercle portant les mots (Régiment de Beauce, Québec); au centre du cercle, une grande fleur de lys; au bas, la devise (Dieu, Roi, Patrie); au sommet du cercle, un castor surmonté de la couronne impériale". Les quartiers généraux sont à Beauceville.

L'unité change encore de nom en 1932, pour devenir le Régiment de Dorchester et de Beauce. Dorchester et Beauce, deux vieilles unités d'égale force, s'unirent alors à une troisième plus moderne, le 5th Machine Gun, un régiment de mitrailleurs, et prirent ensemble, le 15 décembre 1936, le nom de Régiment de la Chaudière, avec quartiers généraux d'abord à Sainte-Claire, puis au Lac Mégantic.

Cette nouvelle disposition exigeait aussi un nouvel écusson, accepté par Sa Majesté, le 1er juillet 1938. En voici la description : deux mitrailleuses supportées par deux feuilles d'érable, le tout surmonté d'un castor portant une fleur de lys, avec, pour devise, ces mots du poète latin Horace : *Aere perennius* (plus solide que l'airain).

GUIGNOLÉE

Faire vivre l'Hôpital était devenu le problème majeur du curé au début des années 1920. Alors qu'il n'y avait pas encore les pensions de vieillesse, c'était principalement une question de charité.

La charité de Monseigneur, elle avait toutes les inventions et toutes les audaces. En octobre, c'est la récolte des légumes : une collecte dans la paroisse pour les provisions de l'Hôpital.

Les 22 et 23 décembre, c'est la "guignolée", tournée enthousiaste des voyageurs de commerce à travers toute la paroisse; "innovation qui eut son plein succès...une abondante provision de viande avec une jolie somme d'argent en furent le magnifique résultat".

Notons que cette guignolée s'est renouvelée tous les ans, tant que les Soeurs ne devinrent pas propriétaires et même quelques années après. Par la suite, la tournée s'est faite entre Noël et le Jour de l'An, puis la pratique cessa.

Il y eut un arrêt temporaire, mais depuis 1983, grâce au Service d'Entraide, la guignolée existe toujours. Ce sont des bénévoles qui s'occupent de faire le tour des maisons et de ramasser les dons pour les pauvres de la paroisse. Cette tournée s'effectue toujours le 2ième dimanche de décembre.

- - H - -

HOMME FORT

Parfois des troupes ou des individus de l'étranger venaient offrir à la population des spectacles. Plus on vient de loin, plus on peut éveiller la curiosité et faire délier les bourses.

Louis Cyr s'est exhibé dans la salle du Collège le 6 septembre 1901. Il distribuait en souvenir une photo, grandeur carte postale, le représentant dans un de ses tours les plus spectaculaires : les deux bras bien tendus, à la hauteur des épaules, il tenait un de ses enfants fièrement campé, debout dans chaque main. Quant à Victor Delamarre, il est venu s'exhiber au moins une fois, le dimanche après-midi, le 13 mai 1923. Son tour le plus spectaculaire, était de soulever une automobile de 3000 livres (1364 kg) sur un pont de 2260 livres (1027 kg), montée par cinq ou six personnages joufflus, gros et gras.

Son tour préféré était de grimper dans un poteau muni de 15 traverses, avec un cheval pesant plus de mille livres (455 kg) harnaché au dos et le soulevant de quinze pieds comme s'il se fut agi d'un havresac.

L'HOPITAL

L'idée de l'hôpital Notre-Dame de Protection débute en 1901. En effet, dès le 7 novembre 1901, Mgr Feuiltault est en pourparlers sérieux avec Mgr Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, pour le projet d'un hospice.

C'est le 21 février 1917, que M. Louis Bilodeau de Québec, marchand de chaussures, originaire de Sainte-Marie, légua la somme de 20 000 \$ pour la fondation d'un hôpital. Le donateur avait cependant émis une condition, les travaux devaient commencer dans l'année qui suivait sa mort, sans quoi Sainte-Marie perdait le legs.

L'hôpital fut construit à l'endroit que nous connaissons, tout simplement parce que le terrain était la propriété de la Fabrique elle-même. Les travaux débutèrent le 12 novembre 1917, par une série de corvées. En février 1918, la foudre frappa le clocher de l'église et y mit le feu. Ce qui fit que les travaux de l'hôpital marchèrent au ralenti, pendant l'année 1918.



L'hôpital vers 1930. -- Collection: Société du Patrimoine des Beaucerons

A l'Hôpital Général, à Québec, il existe une dévotion toute particulière en l'honneur de la Très Sainte Vierge connue et invoquée sous le nom de Notre-Dame de Protection. Cette dévotion doit son origine à la présence d'une petite statue de la Sainte Vierge, statue réputée miraculeuse, par les événements vraiment extraordinaires qu'on lui attribue. La spécialité des faveurs obtenues par Notre-Dame de Protection regarde une assistance toute particulière contre les dangers du feu et des incendies.

En reconnaissance des faveurs passées et pour faire connaître davantage la dévotion à la très Sainte-Vierge sous ce titre de Notre-Dame de Protection, il a été décidé sans discussion que le nouvel hôpital à Sainte-Marie aurait pour nom officiel "Hôpital de Notre-Dame de Protection".

La construction fut terminée à la fin de l'année 1921. C'est le 26 janvier 1922, que 4 Soeurs de la Charité de Québec venaient exercer leur dévouement dans l'hôpital parfaitement organisé pour l'hospitalisation des vieux et vieilles, avec les 30 premiers bénéficiaires du foyer. S.Em. le cardinal Bégin fit la bénédiction solennelle le 23 mai 1922. En 1928, le personnel se composait de 5 religieuses et 3 employées pour 56 pensionnaires.

Au début de l'année 1950, on commença la construction d'une annexe. L'inauguration officielle se fit le 8 juillet 1951. Le tout complété, on pouvait héberger 15 religieuses, autant de filles de service et 85 pensionnaires. Il porte aujourd'hui le nom de Centre d'Accueil Notre-Dame-de-la-Protection et est intégré depuis 1975 au réseau des centres d'accueil du ministère des Affaires sociales du Québec.

Il y a présentement 56 bénéficiaires, pour 75 employés. Des coupes-feu séparent les deux sections. Des rénovations majeures ont été effectuées en 1978, 1985 et 1991. Une clinique médicale d'urgence s'est additionnée en 1992.

- - I - -

INCENDIE

(Commandité par Dufour & Lapointe (Mercury Lincoln))

Autant la Beauce est célèbre par ses inondations, autant Sainte-Marie l'a été dans le passé par ses grands feux. Le premier incendie mentionné expressément dans les annales de Sainte-Marie est celui du manoir seigneurial, survenu le 13 août 1827.

Le premier de la série des grands feux eut lieu, le vendredi soir, 4 septembre 1908. Le feu se déclarait dans l'extrémité nord-est du quartier de la gare, dans la partie contenue entre le chemin de fer et le pied des coteaux. Durant l'après-midi, quelques enfants, en s'amusant, mirent le feu à l'extrémité de la boulangerie de M. Cléophas Leblond.



Après l'incendie du quartier de la station, le 4 septembre 1908. -- Collection: Société du Patrimoine des Beaucerons

Ce n'est que vers onze heures qu'il fut éveillé en sursaut par des cris venant de l'extérieur; en quelques instants, il se rendit compte de la situation. Le feu poussé avec rage par un vent sud-est, n'était pas facile à contrôler. En l'espace de quatre heures, détruisit onze résidences, trois granges et leurs dépendances, laissant sans abri dix-sept familles. Au prône du 6 septembre 1908, on annonce, pour les deux soirs suivants, des concerts à la salle Thomas Carette, dont un tiers des recettes serait au profit des sinistrés.

Notons qu'il n'y avait aucun moyen de protection contre le feu.

INCENDIE 1913

Cinq ans plus tard, dans la nuit du 21 au 22 novembre 1913, une conflagration ravageait la moitié du village. Le feu détruisit de fond en comble 45 maisons et leurs dépendances, en tout 75 édifices, et laissant 50 familles ou 400 personnes sans logis.



Incendie du bas du village en 1913. -- Collection: J.M. Fournier

La saison avancée empirait encore le sort des sinistrés, jetés sur le pavé avec ce qu'ils avaient pu sauver de leur ménage. Le feu avait commencé dans un quai derrière le hangar de J.-Arthur Turmel, vers 10 heures, le 21 novembre au soir. Quand on s'en aperçut, les flammes avaient déjà beaucoup d'ampleur. Un fort vent du sud transportait des flammèches sur plusieurs toits voisins, vers le bas du village.

Aussitôt s'organisa, le transport des meubles et des effets dans les champs voisins, gardés ensuite à vue par les femmes, pour empêcher les rapines et éteindre, au besoin, le feu qui voulait prendre jusque là.

Vingt minutes après la découverte du feu, le maire du village avait demandé par téléphone le secours de la brigade des incendies de Lévis. Il fallut rassembler le matériel et les sapeurs et les dépêcher par train spécial du Québec Central. Le secours n'arriva à destination qu'à une heure et demie du matin.

Les dimanches suivants, le curé permettait de travailler pour les incendiés, de transporter de la pierre. A Noël, on dépouilla un arbre, à la sacristie, pour les malheureux.

INCENDIE 1926

Le centre commercial et financier du village, épargné jusqu'ici, devait avoir son tour en 1926.

Vers 5 heures, au petit matin du 15 juillet 1926, le feu se déclarait dans la cuisine de M. Alphonse Dallaire, marchand, pour se communiquer à la résidence, au magasin et au hangar attenants. Le feu s'attaqua tout de suite à d'autre immeubles. Le feu se dirigea en avant, traversant le chemin. Il s'attaqua à l'immeuble de la Banque Canadienne Nationale et à la boutique et résidence de M. Alonzo Bilodeau.

Dès lors, il devient évident que le sinistre assumerait les proportions d'une conflagration et que le village serait impuissant à l'enrayer tout seul. Fort heureusement, le temps était plutôt calme. Le feu s'arrêta à quelques pas du Collège.

On dut faire appel aux pompiers de Lévis, qui commencèrent à combattre le feu vers 9 heures 30, aidés un peu plus tard de ceux de Québec, qui arrivèrent vers 11 heures.

Destruction complète de sept résidences et de quatre magasins (les principaux du village) avec leurs dépendances. Un grand nombre de familles avaient transporté leurs mobiliers sur le parterre de l'église et dans les champs avoisinant. "Encore le feu! Vol, restitution", se contentait de noter le curé, dans son prône du dimanche suivant. Il annonçait ensuite une assemblée des citoyens, en vue d'organiser la protection contre le feu, ce qui n'était pas trop tôt.



Incendie de 1926. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

AUTRE INCENDIE

Moins de sept mois plus tard, le 8 avril 1927, et dès trois heures du matin, le tocsin réveillait la population : le feu venait de se déclarer au moulin à scie de Pierre Chassé, situé dans les fonds, au bout de l'avenue St-Patrice d'aujourd'hui, et, peu après, il se communiquait à une grange de M. Émile Carette, à quelque distance à l'est. Il ne fallait pas plus de 30 minutes pour démontrer l'efficacité du nouvel équipement de pompe à feu dont le village venait de se munir.

INCENDIES TRAGIQUES

Celui du 31 mai 1937 débuta vers sept heures du matin, dans la cuisine de M. Alphonse Lacroix, manufacturier de fournaises, résidant dans le haut du village. Celui-ci faisait chauffer du goudron sur son poêle, quand une explosion se produisit et sa femme, atteinte par le feu aux cheveux et aux vêtements fut transformée du coup en torche vivante.



Au lendemain de l'incendie de la ferme "Cliche". -- Collection: Société du Patrimoine des Beaucerons

Son mari vint à son secours aux prix de cruelles brûlures aux mains. On transporta la victime chez un voisin, où elle expira après plusieurs heures d'atroces souffrances.

La pire tragédie du feu enregistrée dans les annales de Ste-Marie, arriva le 5 mars 1928 chez Thomas Cliche, cultivateur, il perdait d'un seul coup dans le brasier de sa maison, toute sa famille comprenant son vieux père, Charles Cliche 76 ans, sa femme née Laura Jacques 38 ans et ses huit enfants âgés de 2 à 14 ans.

Il passait 22 heures quand les deux époux, dans le bas de la maison, constatèrent l'incendie, provenant d'une fournaise surchauffée. Impuissant à réveiller ceux d'en haut, ils sortirent en vêtements de nuit. Pendant que le père courait chercher une échelle, en vue d'atteindre l'étage par l'extérieur, la mère rentra dans la maison pour secourir ses êtres chers, elle y périt en même temps qu'eux.

La grange fût rasée à son tour, et une petite chapelle domestique dédiée à Notre-Dame-de-Piété et sise à proximité de la maison Cliche prit feu elle aussi, pour la sauver, on dû en abattre le clocher.

Le lendemain, en fouillant les cendres encore fumantes de la maison, on ramassait les restes des victimes, réduits presque uniquement à des ossements calcinés. Le seul survivant de l'hécatombe guidait les chercheurs. Un voisin, M. Alphonse Labbé, lui prêta l'abri ainsi que l'unique cercueil de sa famille.

Le 18 mars, le curé annonçait, dans son prône, une collecte à travers la paroisse pour M. Thomas Cliche, qui avait vraiment tout perdu. La victime de cette inconcevable épreuve n'eut pas le courage de recommencer sa vie sur le site de son malheur.

Elle vendit sa terre à M. Alphonse Labbé, se réservant seulement les fondations de la maison, sur lesquelles préalablement comblées et ensuite entourées d'une clôture, on installa la petite chapelle Notre-Dame-de-Piété comme témoin d'une tragédie et monument de piété dans ce cimetière nouveau genre.

INDULGENCES

Les indulgences servent à se gagner du "temps". Celui-ci est un temps de purification entre la mort et l'entrée au ciel. Donc, après le décès, l'âme réside en un lieu que l'on nomme purgatoire. La dévotion au chemin de croix suivait celle du Très Saint Rosaire, quand elle n'en était pas la compagne obligée.

Le culte des indulgences en faveur des âmes du purgatoire s'ajoutait, du reste, à toutes les dévotions ci-dessus. Au retour de chaque fête importante, le curé énumérait les indulgences plénières qu'on pouvait y gagner, jusqu'à 10 ou 12 le même jour. Prenant, une fois, le Rosaire à lui seul, il additionne les indulgences partielles attachées à la récitation publique, à l'église, et arrive au chiffre impressionnant de 373 000 jours d'indulgence.

POUR LE PÉLERINAGE

1-- Permis le 10 avril 1781 : une indulgence plénière à perpétuité, aux fidèles qui, s'étant confessés et ayant communié, visiteront la chapelle, un jour par année, et y prieront quelque temps pour la propagation de la foi.

2-- Permis le 19 mars 1837 : une indulgence partielle de 500 jours à tous les fidèles qui entendront la messe dans la chapelle.

3-- Permis le 5 mai 1903 : une indulgence partielle de 300 jours, une fois le jour, durant toute l'année, aux fidèles qui visiteront la chapelle et y prieront pour la propagation de la foi et aux intentions du Souverain Pontife.

Aujourd'hui, on n'entend plus parler d'indulgences par nos représentants religieux, mais celles-ci existent toujours.

INDUSTRIES ANCIENNES

DISTILLERIE

La plus ancienne de ces petites industries et non la moins surprenante à découvrir, est la distillerie.

Le 8 septembre 1809, après la dissolution de leur société commerciale, Thomas-Pierre-Joseph abandonnait à Jean-Thomas Taschereau sa part dans la distillerie, qu'ils avaient fait construire ensemble l'année d'avant. Mais celle-ci n'était pas inactive pour autant, puisque, peu après le 19 novembre, Jean-Thomas commandait encore une provision de 100 cordes de bois pour la desservir.

POTASSERIE

La potasserie est venue ensuite; du moins elle était là le 31 mars 1813, et le "colon" se la réservait expressément, ainsi que la distillerie dans un bail de sa ferme pour deux ans. Partout où l'on brûlait beaucoup de bois, surtout du bon bois franc et il y en avait à gaspiller, au Canada, on pouvait tirer de la cendre, sans trop de misère, de la potasse ou de la perlasse.

Nos grands-mères avaient conservé la première étape de cette fabrication, pour produire leur lessif et leur savon du pays. En faisant bouillir la cendre la plus pure, en évaporant la solution et en calcinant le résidu, on obtenait non seulement... d'autre cendre de bois, mais un sel de carbonate de potassium grisâtre : c'était la potasse, qui, avec une autre étape de raffinage, devenait blanche : c'était la perlasse. On emballait le produit dans des récipients de bois, pour l'expédition.

BRIQUE

Passons à l'industrie de la brique, une des plus anciennes du Canada. Jean-Thomas Taschereau faisait de la brique au pied de son coteau. D'autres en ont fait aussi ailleurs, bien que nos dépôts d'argile ne fussent que de petites dimensions, comparés à celui qu'on exploite encore à Scott, la paroisse voisine.

Cette argile donne une brique rouge foncé, dense et très dure, reconnue comme excellente pour les cheminées, mais bonne pareillement pour les murailles. Et cela a permis à plusieurs gens en moyens de commencer de bonne heure à se construire des maisons de brique, sans avoir à défrayer une importation coûteuse.

On en fait mention dès l'année 1818; c'était un nommé Joseph Maillet, potier. Après lui, son fils, Jean Maillet qui, en 1851, s'installait pour fabriquer de la potasse, au coin sud-est de la route Carter et du grand chemin, faisait pareillement de la brique, au coin opposé, sur la terre de Joseph Morin. Le 30 août 1870, il vend son four à brique à Louis Barbeau. Celui-ci se constitue alors briquetier et c'est probablement à cette date que doit remonter la vieille maison de brique, maintenant disparue, où ont vécu son fils Charles, éleveur de chevaux et Marius Barbeau, son petit-fils, l'éminent folkloriste Canadien-français.

Le dernier signalement, assez vague, d'une briqueterie à Sainte-Marie : le 15 août 1899, les deux frères Thomas et Cyrille Dulac forment la société Dulac et Dulac, pour la fabrication et le commerce de la brique.

POTERIE

La poterie est proche parente de la briqueterie, au moins pour la matière première, bien qu'elle requiert plus d'habileté manuelle et qu'elle devienne parfois un art véritable. Nous n'avons eu dans notre paroisse qu'un potier. Le 6 avril 1814, Joseph Maillet engage Pierre Gagné pour le fournir de bois à "sa poterie". Cette poterie était dans les environs, sinon sur le site même de la Caisse Populaire.

CHAUX

Nous avons à mentionner la fabrication de la chaux. On installa un véritable four à chaux, en 1781, près de la première église de pierre alors en construction. Il fallait du mortier en quantité. Et le four est resté en place, pour les divers besoins postérieurs, jusqu'à l'année 1801, où on le démolit.

Par la suite, nous n'avons pu retracer qu'un seul chaufournier (fabricant de chaux) dans la paroisse, dans la personne de François Nolet. Le 22 juin 1832, il entreprenait la fabrication de 54 "barriques de belle chaux, de la première qualité de celle qui se fait dans la dite paroisse de Sainte-Marie"... Il semble donc qu'on en faisait assez couramment.

CHAUSSURE

Une des vagues dominantes de l'industrie à Sainte-Marie fut celle de la chaussure. Elle fut spectaculaire, à plus d'un point de vue, mais de durée plutôt brève : moins de quinze ans. Ce qui l'a provoquée, ce furent le manque d'emploi et l'insécurité d'une certaine partie de la paroisse, après la fermeture du moulin Brown. Ce qui la fit retomber, ce furent la surproduction et l'ingérence syndicale des industries rivales des villes. Des manufactures de chaussures sont nées peu après, dans les autres paroisses de la Beauce.



Régie Shoe -- ANQ, Québec No: p547/cpn-556/28

Le 9 mars 1926, le Secrétaire de la Province signait l'incorporation de Joseph Boivin, alors cordonnier à Québec, Jules Ferland et Honoré Labrecque, tous deux de Sainte-Marie, sous le nom de La Chaussure de Sainte-Marie, Limitée pour commerce et fabrication du cuir et des produits en cuir.

Le 20 août 1927, on faisait changer la raison sociale en celle de Regina Shoe Co., Lted (aujourd'hui La Baronnet). La production effective des chaussures ne débuta que le 17 mai 1927. On fabriquait surtout des souliers de femme en cuir noir.

Les débuts de production s'avérèrent si encourageants qu'on décida sans retard d'agrandir l'établissement. On agrandit de plus du double la manufacture et l'inauguration de la partie neuve fut marquée par un euchre d'environ 750 personnes, le 30 décembre 1932. On employa à la fois plus de 500 ouvriers, dont beaucoup de mains féminines. Il en venait de plusieurs paroisses environnantes.

Nous avons "une des plus grosses manufactures de chaussures du Canada". La Régina cessa complètement de produire avant le 1er juin 1940. Surtout à cause de la loi sur le salaire minimum et d'une quantité de chaussures défectueuses qui furent refusées par deux grosses maisons de commerce de Toronto qui retirèrent leurs commandes.

Déjà s'était même amorcée une autre entreprise similaire, mais non concurrente, parce qu'on entreprenait de fabriquer une autre sorte de chaussures. Le 13 février 1931 naissait la Harmony Shoe Co., Ltd (aujourd'hui la pâtisserie Vachon). Pour diverses raisons, surtout le manque de finances, la corporation ne put mettre son industrie en bonne voie de production. Mais un autre groupe de directeurs s'organisa aussitôt pour relever le flambeau. La compagnie devint alors la Diamond Shoe. A cause de l'incompétence des contremaîtres venus de Québec, les directeurs durent fermer boutique en 1936.

INONDATION

Les inondations de la rivière Chaudière ont toujours existé, même avant l'arrivée des premiers colons. Il faut croire que les premiers Beaucerons ne craignaient pas l'eau froide, puisque, malgré l'évidence du fait, ils persistèrent à braver les inondations, en traçant leurs chemins et en dressant leurs demeures le long de la rivière.

La requête de la famille Taschereau à Mgr Briand, le 4 juillet 1778, demandant l'érection d'une chapelle régionale en l'honneur de sainte Anne, un des motifs invoqués était le suivant : "pour demander à Dieu par la protection de sainte Anne la préservation des accidents que causent les débordements de la rivière qui baigne toute la côte de la Nouvelle-Beauce".



Inondation du 16 au 22 avril 1896, tous les villages de la Beauce sont éprouvés: les ponts de St-Georges, St-François, l'Enfant-Jésus et Ste-Marie sont emportés. -- Collection: Société du Patrimoine des Beaucerons

Durant le règne de l'unique école royale, de 1814 à 1828, le professeur de Sainte-Marie notait l'absence, au printemps, des écoliers de la rive opposée. C'était l'intervalle entre la rupture des ponts de glace et la reprise de la traverse en bac.

La population elle-même, par la voix de son député, Dunbar Ross, portera le problème des inondations à la Chambre d'Assemblée, où on lira, le 30 avril 1855 une requête, qui n'a abouti à rien en fait.

L'inondation du 14 au 22 avril 1896 a été, au dire des témoins, la pire qu'on ait enregistrée jusque là et, proportion gardée, elle fut peut-être la plus longue et la plus désastreuse de toutes les annales beauceronnes.

Ce mois d'avril qui avait débuté froid et qui s'est soudain adouci jusqu'à apporter des pluies abondantes et même des orages électriques, a été ruineux en bien d'autres endroits de la Province. À Sainte-Marie, plusieurs maisons ont été avariées et une maison a été enlevée.

Pendant la nuit, le train d'accommodation venant de Lévis a déraillé près de la gare Sainte-Marie, la voie étant brisée par l'inondation. Le convoi est arrivé à cet endroit à toute vitesse et deux chars sont tombés à côté des rails. Deux serre-freins et un passager ont été légèrement blessés.

ÉTÉ 1917

Les deux inondations de la Chaudière en 1917, soit le 18 juin et le 31 juillet, ont beaucoup fait parler d'elles. D'un simple coup d'oeil, il apparut que la première inondation ou du moins ses gros dégâts, étaient attribuables à l'accumulation du bois de pulpe immobilisé dans la rivière.

L'eau ainsi bloquée sortit bientôt de son cours normal, à chaque issue qu'elle trouvait entre les maisons, depuis l'église jusqu'à la chapelle Sainte-Anne, entraînant avec elle une grande quantité de bois. Le chemin principal a été crevé à dix endroits et les plus gros dommages se localisent près de ces énormes fossés.

Le plus long de ces trous, dans le sens du chemin, avait 254 pieds (77,47 m); dans le sens transversal, le plus long avait 550 pieds (167,75 m), avec 42 pieds (12,81 m), au niveau du chemin.

Une énorme quantité de bois de pulpe est allée s'échouer dans les fonds, jusqu'à la ligne du chemin de fer. Mais, avant d'y arriver, les billes, entraînées par de forts courants, s'étaient jetées sur les immeubles, pour les défoncer ou même les déplacer. Dans tous les cas de dommages aux particuliers, la Brown Corporation, reconnaissant sa responsabilité, consentit à verser une indemnité.



Rue Notre-Dame en 1917. -- ANQ, Québec No: p547/cpn-556/60

Les dégâts ne commençaient guère à s'effacer, que survint une autre inondation, le 31 juillet, cette fois à l'échelle de la Chaudière entière et la plus forte que les annales de la vallée aient jamais enregistrée. A Sainte-Marie, l'eau avait atteint 8 pieds et 8 pouces (2,64 m), au pire endroit.

La cause majeure de cette seconde et déconcertante inondation a été l'abat d'eau incroyable qui s'est opéré, surtout dans les hauts de la rivière, et dans un temps bref. A Beauceville, en particulier, l'observatoire a enregistré une précipitation de 5.42 pouces (14 cm) de pluie, en moins de 24 heures.

Dans ces conditions, le reste de bois de pulpe retenu au domaine, à Sainte-Marie, n'a pu refouler l'eau bien longtemps : il a rompu ses estacades ou sauté par dessus les piliers du barrage et s'est dispersé au hasard du courant. Le pont de Vallée a emporté la travée qui touche à la rive droite du pont de Sainte-Marie.



Rue Notre-Dame en juillet 1917. -- ANQ, Québec No: p547/cpn-556-62

PRINTEMPS 1928

Cinq ans plus tard, les conjonctures du 19 juin 1917 ont bien failli se répéter de point en point. Le 18 juin 1922, après de fortes pluies dans toute la région, la Chaudière déborda, de Saint-Georges à Scott inclusivement, ruinant les semences fraîchement faites et compromettant la récolte de foin dans les fonds.

Sainte-Marie était encore plus affectée que les autres villages, à cause d'un embâcle de bois de pulpe, comme en 1917. Dans le bas du village, des bâtisses furent renversées ou défoncées. La débâcle de 1928, du 6 au 8 avril, a été spectaculaire, depuis Saint-Joseph jusqu'à Scott inclusivement, mais pas trop désastreuse. Les glaces flottantes, sorties de la rivière, envahirent les rues des villages et la voie de chemin de fer, cassant ici et là des poteaux, de sorte que les communications téléphoniques et télégraphiques entre Québec et Scott, ainsi que la Beauce, furent quelque temps interrompues.



Rue Notre-Dame à l'inondation 1928. -- Collection: Société du Patrimoine des Beaucerons

La rue principale, une fois l'eau retirée, demeurait encombrée de blocs de glace plus ou moins grands, sur la longueur d'un mille (1,5 km) depuis le coin de la banque jusqu'au domaine.

DÉBACLE 1936

Il y en eut encore plus ou moins chaque printemps. C'est ainsi que le 3 mai 1933, veille des funérailles de M. Gabriel Taschereau, on transporta d'avance le cercueil à l'église.

Après une débâcle insignifiante, en 1935, celle de 1936 apparut vraiment fracassante, surtout en raison de sa précocité et de la solidité des glaces formant des embâcles.

L'énorme quantité de neige qui recouvrait le sol, mélangé à un vent chaud, ainsi que des pluies fréquentes ont fait monter le niveau de l'eau de la rivière Chaudière d'au moins 25 pieds (10,62 m) au-dessus de son niveau normal.



Inondation de 1936. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

A Sainte-Marie, le village est complètement inondé. L'eau a envahi les caves de la plupart des maisons et à maints endroits, elle recouvre le plancher du premier étage. La rue principale est complètement recouverte par l'eau.

AUTRES

Il y eut de nombreuses autres inondations. Plus près de nous, soit le 1er avril 1987, l'inondation a fait beaucoup de dommages matériels mais tout le monde est sain et sauf.

La Protection civile s'est chargée du transport jusqu'à la terre ferme de 450 personnes prisonnières des eaux. Le maire Vachon évalue les dégâts à près de 10 millions de dollars.

Le Beauce Média écrivait : "Nous ne reverrons pas la rivière quitter son lit avec une telle fureur, envahir un si vaste territoire et s'y installer aussi longtemps pour repartir après avoir causé de tels dommages". On disait que cette inondation était la pire depuis 1917.



Parc des maisons mobiles en 1987. -- Collection: F. Drouin

La rivière joua un tour aux gens de Sainte-Marie, le 9 avril 1991, alors qu'elle monta de 4 pouces (10 cm) de plus qu'en 1987.

Toute la soirée et toute la nuit, la rivière alimentée par de fortes pluies montait inexorablement. Ce n'est que dans l'après-midi du mercredi 10 avril que l'eau commença à se retirer.

Environ 450 mariverins ont dû abandonner leur domicile. Au moins 300 bâtisses ont bu la tasse et le chiffre de 10 millions de dommages fut avancé. Suite à cela il se créa LE FONDS DE LA DÉBACLE pour venir en aide aux sinistrés.

- - J - -

JARRETS NOIRS

Le Canadien affectionne les surnoms qu'il distribue sans se soucier s'il insulte ou s'il flatte, soulignant indifféremment un défaut ou une qualité de l'interpellé. L'avare s'entendra traiter d'avare, tout comme le buveur, l'étourdi, l'infidèle et les autres. Le bon, le généreux, le tendre et le naïf seront également qualifiés, mais il faut admettre qu'il est plus agréable et plus amusant d'agacer que de flatter.

Les surnoms ne touchent pas seulement les individus puisqu'ils englobent parfois les habitants d'une région entière. En 1736, lorsque le gouvernement ouvre la Beauce aux colons désireux de s'y établir, ces derniers héritent d'un surnom inédit en devenant des "Jarrets noirs". Lorsque les habitants de la Nouvelle-Beauce venaient écouler leurs produits à Québec, ils devaient parcourir des chemins, des terres et des savanes humides ou boueuses d'où ils sortaient les jambes couvertes de boue.

L'élégance des jarrets noirs aux pantalons retroussés est maintenant légendaire et pas un enfant ne vient au monde dans la Beauce sans savoir qu'il est et restera un jarret noir.

JEUNE ET ABSTINENCE

C'est la disette consécutive à la guerre de Sept-Ans qui nous a valu, par la voix des grands vicaires du diocèse de Québec, en 1761, les premiers élargissements à propos de l'abstinence du carême, à savoir l'usage de la graisse et celui des aliments gras quatre jours par semaine. Mgr Signay, en 1844, confirma ces élargissements et y ajouta tous les samedis de l'année, sauf ceux du carême et des quatre-temps; il déplaçait certains jours de jeûne pour les rendre moins onéreux.

La rigueur même du jeûne, avec un seul repas, ayant été mise en question, Mgr Taschereau écrivit aux curés, en 1872 : Vous pourrez... rappeler à vos paroissiens qu'ils peuvent sans inquiétude :

1--le matin des jours de jeûne, prendre quelques bouchées de pain et un peu de thé, de café, de chocolat ou de quelque autre breuvage;

2--le soir des jours de jeûne, manger la soupe, même grasse, qui serait restée du dîner.

On sait que les personnes tenues au jeûne ne pouvaient faire gras qu'à leur repas principal. Aujourd'hui, on demande de jeûner seulement les journées du : mercredi des Cendres, qui marque l'entrée du carême et le Vendredi Saint, qui marque la fin de ce dernier.

JÉSUITES et RÉCOLLETS

Aux jours qui suivent la conquête du Canada (Traité de Paris, 1763), l'Église de la colonie se trouva brutalement sevrée du sein nourricier de la mère-patrie. A peine l'Angleterre avait-elle permis, en des formules captieuses, le libre exercice de la religion catholique. Elle avait condamné à l'extinction, en leur interdisant de se recruter, les deux importants corps ecclésiastiques qu'étaient en Canada les Récollets et les Jésuites.

L'Angleterre avait cependant reconnu l'existence du clergé diocésain et maintenu pour cela dans leurs possessions les séminaires de Québec et de Montréal. Mais c'était une maigre concession, puisque le recrutement des vocations au pays, dans des conditions plus que jamais difficiles, vu la période de dépression, ne pouvait plus recevoir son supplément accoutumé par des sujets français.

JOURNAUX

IMPRIMERIE

Le premier journal local imprimait 4 pages hebdomadairement (du 5 février 1891 jusqu'au 21 avril 1893). Le premier imprimeur retracé dans la Beauce paraît bien pourtant avoir été Jean-Baptiste Ponsant. Mais, il résidait à Saint-Joseph. Voici comment *La Justice*, journal de Québec, livraison du 27 novembre 1890, annonçait la parution de notre futur journal local : "Nous aurons, à saluer bientôt le premier journal qui ait vu le jour sur les bords de la Chaudière. L'Écho de la Beauce ou La Vallée de la Chaudière, tel sera le nom du nouveau venu. Il sera publié à Sainte-Marie, sous la direction de M. H.-A. Pacaud. Celui-ci se limita à lancer l'affaire uniquement".

LA VALLÉE DE LA CHAUDIÈRE

La première livraison de La Vallée de la Chaudière porte la date du 5 février 1891. Le nom de la compagnie s'appelait : La Cie d'Imprimerie Ste-Marie, Beauce. Les vrais chefs de l'entreprise furent le notaire Lessard, comme rédacteur, Achille Landry, comme publiciste, L.-N.-A. de la Salle, typographe de métier et Jean-Baptiste Gendron, comme adjoint.

L'imprimerie logeait le long de l'avenue du Collège, là où s'est construit l'annexe du Collège.

Pour actionner la grande roue de la presse, faute de moteur, on recourait aux forces du bon géant qui s'appelait Thomas Badouche (Roy, de son vrai nom). Le prix était de 1,50 \$ pour 12 mois, 1,00 \$ pour 6 mois, 0,75 \$ pour 3 mois, payable d'avance.

Après les élections du 7 mars 1892, La Vallée de la Chaudière tomba dans le calme plat. Elle vivota encore un an, et disparut après 116 semaines en avril 1893.

LA BEAUCE

Voici une rivalité qui menace déjà. Le 26 décembre 1891, un nouveau journal fait son apparition, La Beauce, à étiquette libérale, imprimé à Québec. Cette nouvelle feuille prend aussitôt à partie La Vallée de la Chaudière, à cause de son attitude indépendante. Celui-ci réplique en disant que l'adversaire tomberait à l'instant, si le scrutin lui était défavorable. Les élections du 7 mars 1892 mirent les conservateurs au pouvoir avec une forte majorité, et La Beauce disparut sans tambour ni trompettes.

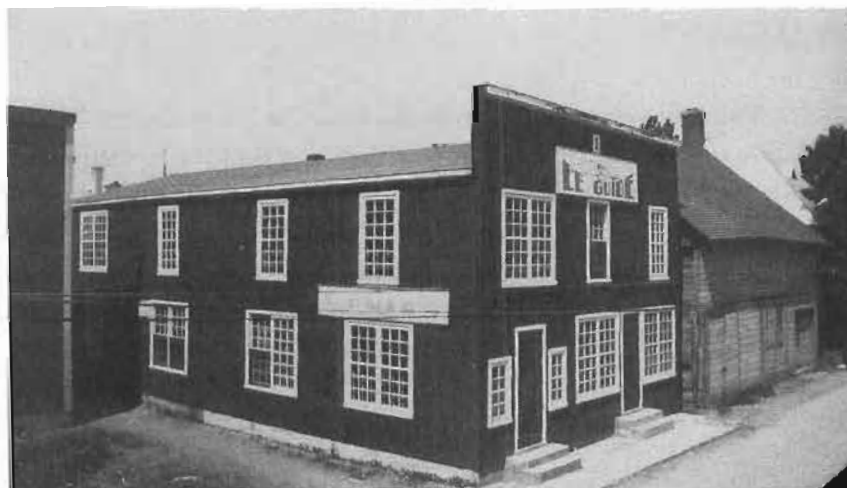
LE GUIDE

Le journaliste Jean-Marie Carette, encore jeune dans la carrière, décida un jour que Ste-Marie devait avoir son journal et il fonda son hebdomadaire *Le Guide*, en mars 1930.

Après l'avoir fait imprimer quelques mois à l'extérieur, il acheta une presse et les accessoires et ouvrit lui-même son imprimerie, dans la boutique désaffectée de Napoléon Carrier photographe, sur la rue St-Antoine. L'année suivante, 1931, naissait le frère cadet du guide : *Le Dorchester* 1932-1975).

L'imprimerie de ces journaux évolua bientôt en atelier commercial. Non seulement on se mit à effectuer des travaux de ville, mais fort de ses premières expériences, le journaliste-propriétaire se fit éditeur d'autres journaux régionaux.

Il arriva à en avoir sept au total, réclamant les services de seize employés.



Édifice du journal "Le Guide" rue St-Antoine avant 1940. -- Collection: J. M. Fournier

Un pénible accident d'automobile, survenu le 15 août 1938, le rendit impotent pour le reste de sa vie. Dans sa chaise roulante, il dirigea son affaire sans se laisser abattre et légua à son épouse et ses enfants l'instrument d'une subsistance confortable.

Il fut le gérant de son imprimerie jusqu'à sa mort, en 1953.

LE BEAUCE MÉDIA

Le Beauce Média fut fondé le 19 août 1980 par deux employés qui travaillaient au Guide, soient Jean Audet et Hervé Lessard. Dès le début, le journal employa la formule de la gratuité, ce qui lui permit de s'emparer du marché assez rapidement. Le journal comptait sur 8 employés. Ses bureaux étaient situés dans l'ancienne maison du docteur Dionne, aujourd'hui, le Salon Vénus.

On commença par faire le montage du journal chez Beauce Offset, il était imprimé par le Journal du Québec; ceci ne dura que quatre semaines. Par la suite, ce furent les Presse Lac Etchemin qui prirent la relève pour les 2 années suivantes. Ensuite, le journal fut imprimé (et il l'est toujours) à Saint-Romuald. En septembre 1983, on déménagea les bureaux dans le parc industriel. Dans cette même année, le Beauce Média se porta acquéreur de son principal concurrent, le journal Le Guide. L'hebdomadaire fut ensuite acheté le 20 septembre 1984 par le groupe Québecor, la plus grande entreprise de presse de la province.

En 1985, le président fondateur M. Jean Audet quitte le 5 février 1985 et est remplacé par Lise Doyon. En février 1988, le Beauce Média fusionne avec le journal de Saint-Joseph La Vallée de la Chaudière, ce qui lui permet d'étendre son territoire.

Aujourd'hui, le Beauce Média couvre : la MRC de la Nouvelle-Beauce, la MRC de Beauce-Centre, Saint-Sylvestre, Saint-Patrice, Saint-Narcisse. L'entreprise emploie 18 personnes et le journal contient 68 pages, soit le double du début. L'hebdomadaire se mérite des prix d'excellence à tous les ans, soit pour la conception, la qualité de la langue ou la mise en page.

- - M - -

MAIRE ET CONSEIL

(Commandité par Normand Nadeau TV ainsi que Automax Inc.)

La Chambre en 1845 créa de nouvelles municipalités. Il en fut question à la session du 17 février au 29 mars, et il en sortit un bill : "Acte pour abroger certaines Ordonnances y mentionnées, et faire de meilleures dispositions pour l'établissement d'Autorités Locales et Municipales dans le Bas-Canada". La nouvelle loi imposait à toute paroisse ou canton de plus de 300 âmes la formation en municipalité, avec un conseil de sept membres, qui devraient être élus par leurs concitoyens, le second lundi suivant. L'érection civile n'a été sanctionnée que le 10 octobre 1846, c'est la même date qui a servi à la proclamation d'érection en municipalité. Celle-ci comprenait alors une partie de la paroisse Sainte-Hénédine, détachée ensuite le 15 novembre 1867, une partie des Saints-Anges, détachée le 29 décembre 1880, une partie de Saint-Maxime, détachée le 19 décembre 1895, et une partie de l'Enfant-Jésus, détaché le 9 mars 1900.

Mais la population canadienne-française n'était pas encore mûre pour entrer dans ces nouveaux cadres. Le 28 juillet 1847, on abolit les municipalités de paroisses et de township et on leur substitue des municipalités de comté.

C'est à Sainte-Marie que se fixa le siège du futur conseil de comté, pour la première division de Dorchester. En vertu de la loi, chaque paroisse devait élire deux représentants au conseil de comté. Au bout d'un an, il en sortirait un des deux, par tirage au sort. A la première réunion du conseil, les membres présents se choisiraient un maire, rééligible chaque année par la suite.

La première séance s'est tenue le lundi 13 décembre 1847. Le lieu d'assemblée a été d'abord la "salle d'audience en la paroisse Sainte-Marie", les deux premières années; ensuite, la salle publique du presbytère. A l'ouverture, 14 conseillers étaient présents, représentant 7 paroisses. Sainte-Marie avait choisi Louis Vachon dit Pommerleau et Elzéar-Henri Duchesnay. C'est ce dernier qui sera le maire, désigné à l'unanimité, et qui le sera au moins trois ans. On réussit à tenir 5 séances en 1848. En 1849, sur cinq convocations, on manque de quorum à deux reprises. L'inefficacité du conseil de comté n'était peut-être pas attribuable seulement au fardeau de l'assistance aux séances, pour les conseillers trop éloignés. Il y a lieu de présumer que des conflits d'intérêt ou des rivalités de clochers s'étaient fait jour surtout quand il fallait recourir à des cotisations.

La loi fut sanctionnée le 30 mai 1855, sous le titre de : "Acte des Municipalités et des Chemins de 1855". La caractéristique principale de cette loi était de rétablir les anciennes municipalités locales, de paroisses, tout en maintenant les municipalités de comtés instituées par la loi de 1847. C'est à la suite de ce remaniement que le siège du conseil de comté s'est déménagé à Saint-François de Beauce.

Chaque municipalité locale devait élire sept conseillers, dont l'un serait choisi comme maire. Et tous les maires du comté constituaient le conseil de comté, qui choisirait lui-même son président, dénommé préfet.

La première élection des conseillers eut lieu en juillet 1855, comme il était spécifié dans la loi, et, dix jours après, se tenait la première séance du conseil local. Au cours des 30 premières années du régime, pas moins de 18 maires différents se sont succédé.

A partir de 1873, le code municipal fut amendé de façon à permettre une gradation dans la sortie des conseillers. De la sorte, le conseil prendrait 3 ans à se renouveler. Quant au maire, septième membre du conseil, il devait se faire élire ou confirmer chaque année. Vers 1928, le maire commence à faire l'objet d'une élection spéciale par le peuple tous les deux ans.

MAISON N-D DU ROSAIRE

La mission Notre-Dame du Rosaire est dénommée simplement le Monastère par la majeure partie de la population. Le 29 septembre 1932 marqua du même coup l'ouverture du Monastère, ainsi que l'arrivée des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée Conception. Les donateurs (les notaires Théberge et Larue) se réservaient l'usufruit, leur vie durant, de leur château avec ses dépendances, ne laissant aux Soeurs qu'un étroit réduit.

Les fondateurs officiels du Monastère étaient le notaire Théberge, son associé le notaire Damase-Eleusippe-Ernest Larue, et sa soeur Marie Georgiana Théberge. Dès la première acquisition de terrain, en 1903, le notaire Théberge entreprit la construction d'une somptueuse résidence, sur le modèle de quelque château britannique, avec des créneaux pour couronner ses murailles de brique rouge...

A la suite d'acquisitions diverses faites jusqu'en Europe, où il leur arriva de voyager, les notaires en vinrent à meubler et décorer leur château, dénommé le château Beauce, comme un véritable musée : peintures, tapisseries, sculpture, orfèvreries, glaces monumentales, porcelaines précieuses et jusqu'à une coutellerie en or, donnée dans les derniers temps à S. E. le Cardinal Villeneuve; toutes ces choses s'y rencontraient avec profusion. Elles sont aujourd'hui dispersées pour la plupart.

Autour de l'édifice, un grand jardin, des dépendances, un superbe parterre avec des arbres rares, des allées, un jet d'eau, donnaient à la maison une apparence vraiment princière. Tout cela provoquait l'envie des étrangers, l'orgueil de notre village et l'émerveillement de notre curiosité d'enfants.

Aujourd'hui encore, la Maison Notre-Dame du Rosaire fait excellente figure, dans le centre de notre ville.



Le Château-Beauce et le sud du village vers 1916. -- Collection: J. M. Fournier

Mais l'institution elle-même devait naître dans une grange, tout juste un peu plus convenable que d'ordinaire. Elle était juste à l'arrière du château. Le notaire Théberge la fit transformer en résidence pour Soeurs : cellules, salles communes, sacristie et chapelle, avec autel et statues en marbre d'importation.

Tout y était, mais dans une exigüité et un entassement étouffants. Au sous-sol, supportant l'autel, un double caveau funéraire en béton était érigé, pour recevoir plus tard les corps des fondateurs, ce qui, toutefois, ne devait pas se réaliser.

C'est dans ce petit couvent provisoire que vinrent élire domicile les quatre premières Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception. Elles arrivèrent le 29 septembre 1932, accueillies par les deux notaires fondateurs et quelques autres religieuses de l'endroit.

Une fois installées, les Soeurs songèrent à s'occuper. On se consacra à la visite des malades et des pauvres de village et, malgré l'exigüité du logis, on ouvrit une école apostolique, pour quelques adolescentes qui pourraient avoir des idées de vie religieuse. L'école devait se maintenir quelques années. Le notaire Théberge rendit l'âme à Dieu, âgé de plus de 91 ans, le 7 décembre 1940. Deux ans et demi après la mort de son associé, le notaire Larue annonçait sa décision de laisser le château aux Soeurs et de se retirer chez son neveu, notaire à Saint-Raymond. C'était le 12 avril 1943.

Quelques semaines après son départ, les Soeurs prenaient possession du château et vendaient à un encanteur une partie des oeuvres d'art et le mobilier, qui ne convenait pas à l'esprit religieux ni à l'apostolat auquel on destinait la bâtisse depuis longtemps, soit les retraites fermées féminines. De nouvelles Soeurs vinrent porter jusqu'à huit le nombre du personnel.

La première retraite fermée s'ouvrit le 20 février 1944. Le Château Beauce, même relevé d'un étage par le notaire Théberge ne comportait que 25 chambres, dont 9 à deux lits. C'est le 13 mai 1955, que l'on prit la décision de construire une aile neuve, à deux étages, reliant, par la droite, le vieux château au premier monastère. Au mois de novembre 1955, un fort groupe de 52 jeunes filles retraitantes obligeait d'étrener en hâte une partie des nouveaux locaux.

De 1944 à 1959 inclusivement, il y eut 805 retraites fermées avec le total précis de 21,401 retraitantes. Durant les années 1965-66, on vit baisser graduellement le nombre de retraitantes au point que les Soeurs de l'Immaculée-Conception songèrent à quitter la maison. Une clause du testament des notaires les obligeait à la céder gratuitement à une autre communauté religieuse. Ce qu'elles firent bien généreusement en faveur des Oblates de Béthanie sans même exiger de compensation pour la construction et les autres aménagements.

Ces dernières occupent le monastère depuis 1967. Aujourd'hui, la maison a comme fonction de s'occuper des soeurs retraitées. Les dernières rénovations majeures eurent lieu en 1987 avec un agrandissement par l'arrière pour donner plus de confort aux personnes de la bâtisse.

MÉDECINS

En 1762, on trouve à la Beauce les deux premiers médecins ou chirurgiens, comme on les désignait alors : Pierre Poissant et un nommé Detruval. Mais ces individus sont des exceptions, des oiseaux rares et fugitifs. Tous les autres sont des chevaliers de la hache et de la pioche, bien que plusieurs aient déclaré pratiquer quelque métier de surcroît.

Le 26 octobre 1767, nous apprenons que Pierre Poissant résidait plus précisément à Sainte-Marie, car il y faisait baptiser un de ses enfants. Les médecins d'alors s'intitulaient volontiers chirurgiens, sans doute parce qu'une part notable de leur travail consistait à couper les oreilles gelées, les membres gangrenés ou simplement la barbe de leurs clients.

Par la suite, nous avons eu le médecin allemand Charles Reussner, résidant à Sainte-Marie depuis au moins le 7 mars 1787 jusqu'à sa mort, survenue le 30 mars 1811. Nous pouvons supposer qu'il n'y avait que ce médecin pour toute la Beauce. Après la mort de Charles Reussner, toutefois, il ne semble pas y avoir eu d'autres médecins résidant dans la Beauce pendant quelque temps. Cela expliquerait l'apparition de quelques médecins visiteurs, par occasion, ou de professionnels qui seraient venus seulement, comme on dit, pour voir la place.

Un médecin natif de Sainte-Marie devait laisser sa marque, le docteur Tancrède Fortier, licencié de l'Université Laval en 1874. Son père lui acheta en 1876, la maison qu'il devait occuper jusqu'à sa mort, le 24 juillet 1918, et qui brûla dans la conflagration de 1926 (emplacement du magasin Setlakwe).

Vint ensuite le Dr J.-Eugène Dionne, qui, gradué en médecine en 1899, passa toute sa carrière professionnelle à Sainte-Marie, plus de 60 ans. A sa mort, le 3 novembre 1960, on put résumer sa vie en trois mots : pieux, intègre et généreux. Puis, en juin 1936, son fils Louis-Philippe prit la relève. En 1944, il y avait à Sainte-Marie 6 docteurs résidents.

Aujourd'hui, la municipalité compte 12 médecins qui sont regroupés en trois cliniques, en plus d'un CLSC et une clinique d'urgence pour les nuits et les fins de semaine.

MESSE DE MINUIT

La messe de minuit fut longtemps célébrée à partir de 23 heures trente. Les prônes de Sainte-Marie l'annoncent à cette heure-là déjà dans les années 1850.

En 1873, elle commençait à 23 heures et 45, et ce n'est pas avant 1889, qu'elle arriva ou revint à minuit juste. La seconde messe, celle de l'aurore, était célébrée, selon la coutume, "pour les pères et les mères de familles".

Au changement du siècle, dans la nuit du premier janvier 1900, et l'année suivante, pareillement, on eut l'autorisation de célébrer une messe basse à minuit et d'y communier. Mais cette messe de minuit du jour de l'an, remise à l'essai une trentaine d'années plus tard, n'a pas voulu prendre racine dans nos traditions religieuses et paroissiales.

La messe de minuit de Noël ne fut pas toujours exempte de tribulations. A Noël 1830, grands désordres et scandales causés par la boisson, jusque dans l'église. Mgr Joseph Signay interdit alors la messe de minuit. Après avoir accepté leur sort en 1831, les paroissiens viennent supplier auprès de l'Évêque. Celui-ci ne se laisse pas émouvoir.

Ce n'est que le 18 décembre 1834, après une requête signée par le curé et un grand nombre de paroissiens, requête remplie des plus solennelles promesses, que l'Évêque consent à suspendre son interdit.

MEURTRE

Allons à Québec pour fouiller dans les archives de la Cour du Banc du Roi. Ainsi, nous avons trouvé, aux archives de la fabrique, le signalement du premier meurtre dans Sainte-Marie, sur la personne d'un nommé Hyacinthe Morisset, cultivateur, âgé de 30 ans, le 27 mai 1812.

Tel fut du moins le verdict du coroner et sans doute un procès a dû s'ensuivre. La personne reconnue coupable de meurtre était alors pendu jusqu'à ce que mort s'en suive. S'il y a eu par le passé des condamnations à mort, jamais la Beauce ne fut le théâtre d'exécutions publiques.

MINES

On parle de minerai dans la Beauce depuis au moins 1766. En effet, le gouverneur Guy Carleton pouvait écrire à lord Shelburne, le 14 février 1767, qu'on avait découvert, dans le sous-sol, sur la seigneurie de Rigaud, un lingot métallique d'une livre et demi (0,7 kg) constitué d'argent mêlé d'or.

On n'avait personne alors au Canada pour faire l'analyse et l'épreuve de ce minerai, qu'on pouvait s'attendre à trouver en forte quantité.

Sainte-Marie était en bordure du territoire contenant de l'or et s'est ressentie quelque peu de la fièvre minière. Voici ce que disait James Douglas, le 18 novembre 1863 dans une conférence : "On s'aperçut bientôt que la rivière principale et tous ses tributaires, petits ou grands, depuis Sainte-Marie en remontant presque jusqu'au lac Mégantic, étaient plus ou moins chargés d'or... Le Dr (William) Anderson a retiré de l'or d'un petit fragment provenant d'un rocher de quartz à Sainte-Marie"...

Mais le cuivre entrainait aussi dans le jeu. C'est d'ailleurs la recherche de ce dernier qui a provoqué la première exploitation minière dans nos limites paroissiales.

L'affaire s'était amorcée le 15 août 1860 par une promesse de vente, valable pour 18 mois, en faveur de John O'Farrell, avocat de Québec. Louis Hébert, du troisième rang, lui promettait sa terre de 4 arpents (233,88 m) par 30 (1,75 km), à l'ouest de la "cavée".

Le succès n'ayant pas souri à l'avocat O'Farrell, dans le temps prévu, le propriétaire du terrain signe une convention semblable avec un nommé Louis-Philoxime Labouglie.

D'autres exploiters miniers se succédèrent sans connaître le succès. On abandonna les travaux, en mars 1913, les résultats étant trop peu rémunérateurs. On avait extrait au marteau juste un peu de cuivre rouge.

L'or de la Beauce se trouvait le long des cours d'eau, mêlé au sable et au gravier d'alluvion; on croyait à un immense gisement d'or. Tous les cours d'eau du haut de la Beauce ont été de bonne heure l'objet d'une invasion de prospecteurs et d'une spéculation effrénée sur les terrains. Ceux de Sainte-Marie s'en sont moins ressentis; et nous n'avons trouvé que deux cas de cette espèce. L'attrait était moindre.

Le premier concerne la rivière Chassé ou du Domaine. Les 14 et 15 août 1864, Amédée Juchereau-Duchesnay, arpenteur, et Joseph-Noël Chassé, notaire, promettent d'acheter du terrain de Henri Bonneville, Jean Lecours et Jacques Landry, "s'ils y trouvent des mines et métaux, de houille ou de pierres précieuses", en quantité suffisante. Comme on n'entend plus parler de rien, c'est que la rivière en question n'était pas un eldorado.

Mais, bien des années plus tard, l'attention se porta sur le lit de la rivière Belair et l'on se flatta, cette fois, d'avoir trouvé une vraie mine d'or, soit le 7 octobre 1890.

A une dizaine d'arpents en amont du chemin, la rivière Belair s'encaisse entre deux falaises schisteuses, traversées de veines de quartz. On essaya de miner une de ces falaises; mais on trouva trop peu de minerai dans le quartz. On entreprit de creuser dans l'ouverture même de l'auge, au pied des falaises.

A travers du caillou et du gravier, on fora à bras d'hommes, à quelques verges (mètres) de distance, deux puits de mine. Mais les puits ne tardèrent pas à se remplir d'eau, infiltration du lit de la rivière.

On installa alors une machine à vapeur pour pomper l'eau; et, même en y travaillant nuit et jour, on ne put se rendre à plus de 50 pieds (15,25 mètres) de profondeur, sans atteindre le roc du fond. On abandonna les espoirs, devant la montée des frais d'installation.

Le rassemblement de plusieurs chercheurs d'or à cet endroit, qu'on appelait déjà le "trou de la Bisson", la présence de deux débits de boisson et peut-être d'autres "trous" que les trous de mine, ont créé une vilaine réputation au hameau et engendré une légende.

On y blasphémait, on y buvait, on s'y battait et on s'y amusait ferme. Un homme aurait été tué par ses compagnons. Si bien que, dans cet enfer, Satan lui-même serait intervenu visiblement un jour, pour prendre part au bal...

MODES INDÉCENTES

Les jupes n'avaient pas encore commencé à raccourcir -- c'était le premier mars 1914 -- , que le curé mettait "en garde contre certains cahiers de modes dans le choix des costumes de printemps et d'été".

Venues les robes courtes, on en entendit parler, de façon ou d'autre, presque tous les dimanches, et l'on eut souvent comme intention du rosaire quotidien : "l'allongement des robes", par le bas et par le haut.

Voici, au prône du 3 août 1924, le résumé d'un autre chapitre sur la mode : "Mères et grandes filles, donner l'exemple aux jeunes. Proposition à MM. Les Commissaires d'écoles : Prix pour les fillettes portant des robes à manches et à collet : exemple d'abord donné par les institutrices. La nouvelle mode des cheveux coupés est ridicule. On se dépouille du voile de pudeur, de distinction, de majesté, donné par Dieu, la nature. On se met sur le même rang que les femmes du demi-monde".

MONNAIE

Notons qu'au début de la colonie, dans la vie civile, le louis ou la livre sterling (4,00 \$), le chelin (0,20 \$) et le denier (0,01 \$ et $\frac{2}{3}$) autrement dit l'argent anglais, étaient devenus la seule monnaie courante au pays. Le dollar contemporain ne fit son apparition qu'en 1856.

MONUMENT

MONUMENT DU SACRÉ-COEUR

Son histoire commença dès 1916, pour se terminer en 1924. Dès janvier 1916, le curé entreprit de ramasser de l'argent pour le monument qu'il voulait riche et beau. C'était l'enthousiasme du début, qui dut s'exprimer en outre par plusieurs dons particuliers. Si bien que, dès le 19 mars, le curé pouvait annoncer l'achat d'une grande statue du Sacré-Coeur de Montmartre en métal doré.

Elle vint s'installer dans le vestibule central de l'église, temporairement, pour y attendre la seconde étape du projet. Après le grand bazar de juillet 1920 en faveur de l'Hôpital, il faudra encore quatre autres années d'attente et de sollicitation.

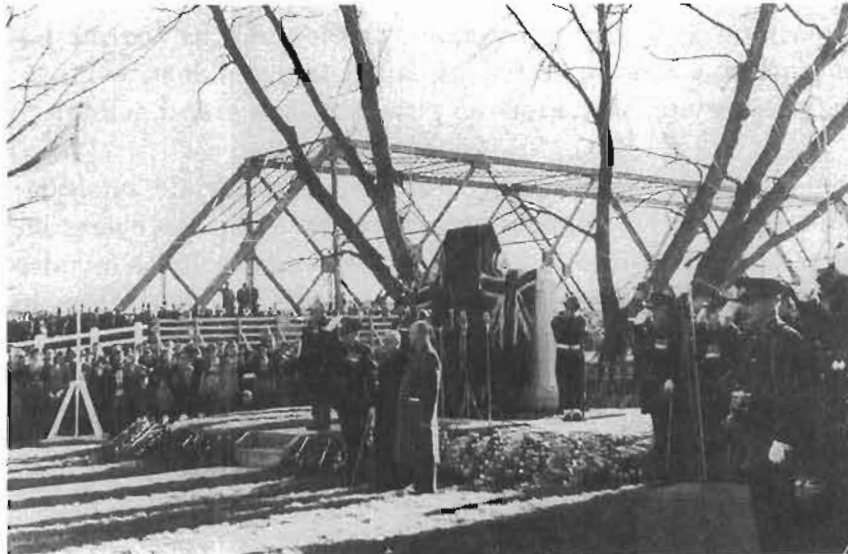
Enfin le 30 mars 1924, le dénouement s'annonce. La fabrique fera disparaître les gardes pour chevaux qui déparent la place de l'église.

Ce sera compensé par un beau mouvement de propreté. On pourra faire de la place de l'église un parterre convenable autour du monument du Sacré-Coeur. Le 8 juillet, le monument est élevé.

MONUMENT DES DEUX GUERRES

Les noms de ceux qui ont été victimes des deux dernières Grandes Guerres figurent sur le monument-souvenir de granit, dévoilé, le 2 novembre 1958, par Son Excellence le lieutenant-gouverneur Onésime Gagnon, dans le petit parc qui fait face au presbytère, parc qu'on a dénommé pour cela Place du Souvenir.

Le régiment de la Chaudière cessa d'exister comme unité active au lendemain de la guerre et ne subsiste plus que comme bataillon de réserve, ayant ses quartiers-généraux à Lévis.



Dévoilement du monument. -- Collection Société Historique Nouvelle-Beauce

Mais son nom restera dans l'histoire militaire mondiale comme synonyme de bravoure, d'honneur et de victoire.

MONUMENT DE LA VIERGE

C'est pour souligner le départ de l'abbé Rioux que la statue de la Vierge qui ornait autrefois le Couvent de Sainte-Marie, et qui dormait dans un hangar depuis la démolition de ce dernier, retrouva une place d'honneur. En juin 1983, la statue de la Vierge fut en effet installée sur les parterres du presbytère. Mesurant environ 7 pieds (2,1 m) de hauteur et taillée d'une seule pièce, cette statue est l'oeuvre du sculpteur bien connu du patrimoine religieux québécois, Louis Jobin. Elle est surnommée "La Madone du sourire".

MOULINS

Les moulins se rangent à mi-chemin entre les métiers et les industries, en ce sens que les anciens moulins, pour la plupart, étaient des entreprises privées et que, parmi les moulins plus récents, se voient de véritables industries, retenant les services d'ouvriers en plus ou moins grand nombre.

Jusqu'à l'abolition de la tenure seigneuriale, en 1854, non seulement les seigneurs étaient seuls à tenir en opération des moulins à farine ou, plus exactement des moulins à moudre les grains; mais, dans les concessions faites aux censitaires, le long des cours d'eau de leurs seigneuries, ils s'étaient réservés invariablement toutes les "places de moulins" possibles. Et, comme on ne pouvait parler de moulins qu'en termes de pouvoirs d'eau --- les moulins à vent n'ont pas existé dans la Beauce --- il en résulta que les seigneurs avaient indirectement le contrôle sur l'érection de tout moulin.

MOULINS BANALS

Parlons du moulin ou plutôt des moulins seigneuriaux, sous le règne des deux premiers seigneurs. C'était un privilège lucratif et jalousement surveillé, que celui du moulin BANAL, pour tout seigneur. Aucun autre ne pouvait ériger de moulin à farine sur le territoire de sa seigneurie et tous ses censitaires étaient tenus de faire moudre leurs grains à cet endroit, sous peine d'amende ou de saisie. C'était indiqué en toutes lettres dans chaque contrat de concession. A Sainte-Marie, il y avait suffisamment de rivières pour permettre un choix facile et dispenser complètement de recourir au vent comme force motrice. On ne s'est pourtant pas pressé de construire un moulin à farine et il semble qu'on a laissé les colons à leur corps défendant, sur ce point-là, pendant plusieurs années.

Le premier document rencontré, à propos du moulin, date du 2 août 1753. Le moulin est situé, de façon inattendue, au sud-ouest de la Chaudière, sur la rivière qu'on nomme aujourd'hui rivière Vallée, mais qu'on devrait nommer, comme autrefois : "rivière de l'ancien moulin". Jean-Baptiste Dubord fut le premier meunier attitré de la seigneurie.

Gabriel-Elzéar Taschereau a commencé tôt à s'occuper du moulin banal. Il le fait d'abord au nom de sa mère. Mais, quand il prendra en main toute l'administration de la seigneurie, avec l'esprit d'initiative que nous lui connaissons, il s'avisera d'ajouter un moulin à scie, à côté du moulin à farine. Le 18 octobre 1773, il passe un marché de construction avec Joseph Gagné, un ancien censitaire, à l'effet d'édifier un moulin à deux scies sur la rivière du moulin à farine de la dite seigneurie.

Le moulin aura 26 pieds (7,93 m) par 23 (7 m), prêt à fonctionner le 1er septembre 1774. On fixe l'emplacement à 30 pieds (9,15 m) au-dessus du premier moulin. Gabriel-Elzéar Taschereau se trouvait mal servi par le moulin, à cause de sa situation, sur la rive opposée de la rivière, avec traverse à gué souvent infranchissable. Le pouvoir d'eau à cet endroit devait lui paraître insuffisant et le moulin trop petit pour satisfaire aux besoins croissants de la seigneurie.

C'est pourquoi il s'occupa, vers 1800, de construire un autre moulin du côté du nord-est, sur la rivière du Domaine, plus considérable et plus accessible. Le nouveau moulin a commencé à fonctionner en 1806.

Le 3 avril 1838, au profit d'un industriel étranger, Siméon Gautron dit Larochelle, cardeur de Saint-Anselme, on a autorisé l'érection d'un moulin à moudre les grains sur la rivière à Giroux ou Belair.

Puis, survint l'abolition de la tenure seigneuriale, qui enlevait aux seigneurs le droit de banalité des moulins. N'y ayant plus guère d'intérêt, les coseigneurs de Sainte-Marie vendirent ce moulin du "trou de la Bisson" à Félix Groleau le 24 janvier 1859.

Il y eut enfin un troisième moulin banal, construit sur la rivière Beurivage, le contrat fut passé le 25 avril 1846. Nous nous limiterons à signaler le fait, parce que le moulin se trouvait dans le territoire de Saint-Elzéar, déjà constitué en paroisse à ce moment-là.

Après avoir été longtemps une chasse si bien gardée, le droit de banalité était pourtant supprimé explicitement par la loi seigneuriale; ses jours étaient comptés. Quand les cadastres seigneuriaux abrégés de Sainte-Marie reçurent leur homologation, en 1857, les seigneurs, ayant fait valoir leurs réclamations, obtenaient une indemnité de 3000 louis en capital, correspondant à 180 louis par année de revenu moyen de leurs trois moulins, savoir 276,19 \$ pour le moulin du Domaine, 227,08 \$ pour celui de Beurivage et 216,73 \$ pour le moulin Groleau, au "trou de la Bisson".

MOULINS A FARINE

Les moulins à farine ont eu la priorité d'âge et d'importance dans la vie économique de nos anciennes paroisses; ils répondaient à l'impératif : se nourrir pour vivre. Nous rencontrons un moulin à farine sur la rivière Dubois (nommée à présent rivière Binet). Ce moulin est le benjamin de sa famille, sa construction débuta en avril 1861. Il avait 40 pieds (12,2 m) par 30 (9,15 m), à deux étages, dont le rez-de-chaussée était en pierre. La dernière indication remonte à 1910.

Nous ne retrouvons le fils que le 4 juillet 1932, dans les procès-verbaux du conseil de la paroisse, où il est question de "l'emplacement du moulin à farine appartenant autrefois à M. Odilon Turcotte. Il est clair que le moulin à farine n'existait plus.

Les deux autres moulins à farine qui viennent ensuite seraient maintenant dans la paroisse de l'Enfant-Jésus, séparée de Sainte-Marie seulement en 1900. Mais nous ne pouvons pas pour autant en dédaigner le sort : ils ont contribué eux aussi au crédit de notre paroisse. Le premier des deux s'est rencontré sur la rive gauche de la Chaudière, entre la petite rivière Cliche et la route qui, à cet endroit, partait vers Saint-Elzéar. Nous ne connaissons que peu de choses sur ce moulin ou plutôt ces moulins : à farine et à cardes. Ils seraient apparus vers 1871. Le cadastre officiel, dressé en 1888, a attribué un numéro particulier à ces moulins ou du moins à leur emplacement. C'est tout ce que nous pouvons dire pour le moment, sauf qu'ils nous semblent bien disparus en 1898.



Moulin à farine. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

L'autre moulin se situait presque en face du précédent, sur la rive opposée de la Chaudière. C'est le moulin du "trou de la Bisson", sur la petite rivière à Giroux ou mieux rivière Belair. Il a d'abord été un moulin seigneurial. Le 16 août et le 9 septembre 1875, le trio Octave Binet, Jean-Bte et Richard Cliche vendait à Dorvigny Aubé, cardeur, de Saint-Jean-Port-Joli. Ce nouveau-venu réussit à se bâtir une grosse affaire. On peut s'en rendre compte, quand il vend sa propriété, le 24 novembre 1887, avec "les moulins à farine, à scier, à carder, à fouler, à presser, teinturerie, scie à ruban". Au fait, c'était alors l'âge d'or du "trou de la Bisson".

Il nous reste à parler de l'autre moulin situé sur la rivière Belair, mais dans le rang Saint-Gabriel, le "moulin de Pénin", comme on l'appelait communément dans la paroisse. Le moulin a cependant commencé comme simple moulin à scie, le 11 mai 1823. Georges Morency construisit à côté du vieux moulin à scie, un moulin à farine et à cardes. Le premier meunier connu de ce nouveau moulin de Saint-Gabriel fut Augustin Dutil.

Théodore Lacasse fut le dernier propriétaire du moulin comme tel. Lorsqu'il le vendit, en 1956, au docteur Philippe Dionne, le moulin venait à peine de s'immobiliser, au printemps. Il avait été, depuis plusieurs années, le dernier moulin à farine de la paroisse fonctionnant à l'eau et au moyen de la grande roue traditionnelle. Sa situation éloignée des villages et avantageuse pour les communications par les routes voisines, dans Saints-Anges, avait contribué à prolonger sa clientèle et son existence.

MOULINS A CARDER

Nous n'avons pas besoin de considérer les moulins à fouler l'étoffe du pays séparément des moulins à carder la laine. Le foulage n'a jamais été qu'une opération complémentaire au cardage. De plus, nous avons déjà signalé des moulins à cardes associés aux moulins à farine. Le premier moulin à cardes devait s'élever sur le bord de la rivière Belair, sous l'initiative d'un émigrant de Saint-Gervais, un nommé Louis Roberge qui vient, le 4 mars 1828, acheter de Pierre Deblois dit Grégoire un emplacement de moulin à cardes,

Le moulin, effectivement, s'est bâti; mais son propriétaire mourut peu de mois après. Le 6 octobre 1865, un nommé Pierre Goulet, de Broughton, s'en porte acquéreur, de Félix Groleau, pour le reconstruire séparément, un peu plus loin. Le moulin à cardes a de nouveau réuni son sort à celui du moulin à farine de l'endroit, entre les années 1867 et 1887. Pierre-Elzéar Taschereau seigneur, entre en société le 9 juin 1832, avec Siméon Laroche, pour la construction d'un moulin à cardes (le 3ème), en bas du moulin banal, sur la rivière du Domaine. Il fut le plus considérable et le plus stable de sa catégorie, dans la paroisse.

En dernier lieu, il porte le nom "des industries Chassé". Ce moulin ferma ses portes en juillet 1981. Nous pouvons dire, en conclusion, que l'ancienne maison Chassé, la seule à subsister, est l'ancien moulin à cardes bâti par Georges Morency en 1854, sur le site du premier, bâti par Pierre-Elzéar Taschereau.

MOULINS A SCIE

Il y a déjà eu à une certaine époque, jusqu'à 17 moulins à scie simultanément à Sainte-Marie. Ce n'étaient pas toujours de grosses installations, puisqu'on a pu en évaluer d'aussi bas que 60 \$.

La tradition nous rapporte qu'on a installé jadis de ces moulins à scie rudimentaires sur tous les petits cours d'eau de la paroisse. Plusieurs ont eu une existence éphémère.

Partant du moulin Chassé, en remontant la rivière du Domaine, nous trouvons, à la hauteur du chemin de Saint-Gabriel, un moulin à scie situé au nord-ouest du pont dit de "Sarosto". Il y était déjà, quand Pierre Hébert le céda à son frère Louis, le 14 janvier 1842. Le moulin fut démoli vers 1876. Remontant encore la même rivière et suivant sa branche est, nous rencontrons un autre moulin à scie.

C'est Jean-Thomas Taschereau qui l'avait fait entreprendre, le 29 avril 1814. Il devait s'y construire un moulin à deux scies, une dalle, une chaussée de 10 pieds (3,05 m) de hauteur et une petite maison de 16 pieds (4,88 m) de côté. La tradition locale parle d'un moulin qui aurait fonctionné là, dans un lointain passé.

Encore plus haut, au-dessus du pont du rang Saint-Louis, Étienne Grégoire avait déjà un moulin à scie avant le 20 septembre 1825. Enfin, la répartition de 1856 nous indique encore la présence, sur la terre de François Drouin, dans le 4ème rang Saint-Elzéar, d'un moulin à scie, appartenant à Pierre Drouin et évalué à 15 louis (60\$), la plus basse évaluation de tous les moulins existant alors dans la paroisse.

En revenant au premier rang de la seigneurie Taschereau, à l'extrémité sud-est du village, débouche la petite rivière Carter. A cet endroit, se trouvaient deux moulins à scie, évalués à 100 \$ chacun, dans le recensement de 1861.

Terminons par la partie sud-ouest de la paroisse, nous contentant du premier rang de Linière. Quand on a préparé le bois pour agrandir la première chapelle Sainte-Anne, en 1780, les livres de comptes de la fabrique nous apprennent qu'on a eu affaire à deux moulins à scie : l'un était celui du seigneur Taschereau, à côté du moulin banal de la rivière Vallée. L'autre appartenait à un nommé Morrissette. Mais il y avait déjà un troisième moulin à scie, dès le 21 juin 1779 dans le même rang, sans nom spécial à environ un mille (1,5 km) plus haut que la rivière Vallée.

Le sort de ces petits moulins à scie fut analogue à celui des moulins à farine, à cardes et autres petites industries de forme plutôt artisanale. La mécanisation perfectionnée les a rendus désuets. Quelques-uns de ces moulins ne pouvaient marcher qu'à la hauteur des eaux, après la fonte des neiges. La grande roue à l'eau actionnait une bielle courbée, sur laquelle étaient branchées ordinairement deux lames de scie verticales, montant et descendant alternativement. La pièce à découper, placée sur un chariot, avançait d'un cran après chaque descente d'une lame de scie.

C'est l'introduction de la scie circulaire et surtout du pouvoir à moteurs, qui a tué ce genre de moulins. Aujourd'hui, il reste le moulin Chassé et le moulin Grondin, qui sont en version beaucoup plus moderne.

MOULIN ROUSSEAU

Georges Morency lançait son entreprise sur un terrain du domaine, entre le grand chemin et la rivière Chaudière, acquis du seigneur Henri-Elzéar Taschereau, le 26 mars 1874. Il y construisit là un moulin, soit pour lui-même, soit pour revendre au premier client intéressé.

Le 28 juillet 1878, de purs étrangers, commerçants de bois, de Sainte-Julie de Sommerset, les trois frères Désiré, Georges et Napoléon Rousseau, achètent de Morency un emplacement de 150 pieds (45,75 m) de front, sur la profondeur qu'il y a entre le grand chemin et la rivière, "avec ensemble le moulin ou manufacture sus-érigée, avec tous ses mouvements".

Ce n'est pas avant le 1er mars 1880 que les propriétaires formeront pour neuf ans, versant chacun une part de 500 \$, une société légale sous le nom de Désiré Rousseau et Frères. Napoléon s'est retiré de la société le 26 février 1887 et celle-ci s'est trouvée dissoute, le 15 décembre 1890, quand Georges s'est retiré à son tour, vendant sa part au troisième des frères. Mais, avec Désiré Rousseau seul, le moulin a continué de fonctionner, tant que celui-ci demeura à Sainte-Marie pour diriger les affaires.



Le moulin des frères Rousseau (1878-1900);
se trouvait au Domaine, près de la Cie Pathé.

Le moulin des frères Rousseau (1878-1900), à l'endroit où se trouve les produits "Diamant". -- Collection: Société du Patrimoine des Beaucerons

Le 23 mars 1898, Désiré Rousseau cède toute l'entreprise à son frère Napoléon, rendu à Omaha, Nebraska. Le néo-américain vend l'emplacement le 12 février 1900, l'emplacement, "avec la maison et autres bâtisses dessus construites", à l'exception du moulin et des machineries, qu'il s'engage à enlever avant cinq ans. Le moulin a été défait en 1902. Thomas Carette a acheté la charpente, pour reconstruire sa manufacture de voitures, qui venait de brûler, et la bouilloire a été achetée par Charles Chassé, pour son propre moulin.

MOULIN BALL

La fermeture du moulin Rousseau ayant mis plusieurs hommes en chômage, il fallait remédier à cette lacune par quelque autre industrie. Et, pour ces hommes déjà entraînés, rien ne convenait mieux qu'un autre moulin.

A une séance extraordinaire du conseil municipal, le 29 octobre 1901, et à laquelle assistaient les trois quarts de la population, Georges Ball fit une proposition touchant la construction d'un moulin à vapeur important.

Le 7 juillet 1902, on accorda au propriétaire du moulin "l'autorisation de construire un viaduc au-dessus du chemin public, vis-à-vis son moulin... pour le passage des billots et autres bois qui devront être sciés", en prenant soin de maintenir la sécurité et l'aisance de la circulation.

Tout annonçait une entreprise gigantesque. Comme pour recueillir la manne, le curé invitait sans scrupule à travailler le dimanche. Dès le 10 novembre 1901, il écrit dans son cahier de prênes : "Invitation à prêter main-forte à M. Ball pour descendre le bois d'utilité majeure". Le dimanche suivant il annonce : "Corvée de voitures pour transporter sur place, après-midi, le bois destiné à la construction des travaux qui se font sur la rivière".

Il s'agissait donc, avant la prise des glaces, de préparer les quais et estacades destinés à recevoir les billots de flottage, dès le printemps suivant. Mais c'était brûler les étapes, puisque le moulin même devait tarder à se construire; et le terrain n'en fut acheté que le 16 juin 1902. Ce serait aujourd'hui l'emplacement des cours et dépendances de la pâtisserie Vachon.

Toujours est-il que le moulin s'est bâti en 1902 : un moulin imposant avec scies circulaires, écorcheurs pour bois de pulpe, deux plans inclinés pour sortir les billes de la rivière, enfin, tel que prévu, une voie d'évitement reliée au chemin de fer.

Georges Ball n'a pas du tout résidé et ne s'est guère montré à Sainte-Marie. Par certaines transactions, nous voyons que Georges Ball avait investi beaucoup d'argent en affaires. A un moment, il était endetté envers la banque d'Hochelaga par un billet de 56 000 \$.

Le 9 février 1906, il hypothéquait ses immeubles de Sainte-Marie. Devant le peu de succès, sinon la faillite de ses affaires. Le 2 septembre 1909, il vendait à Benjamin C. Howard, commerçant de Sherbrooke, ses terrains à Sainte-Marie, avec le moulin, les accessoires et tout. B.C. Howard vend l'entreprise à William Robinson Brown. Le moulin Ball était situé dans les fonds, avenue Duchesnay.

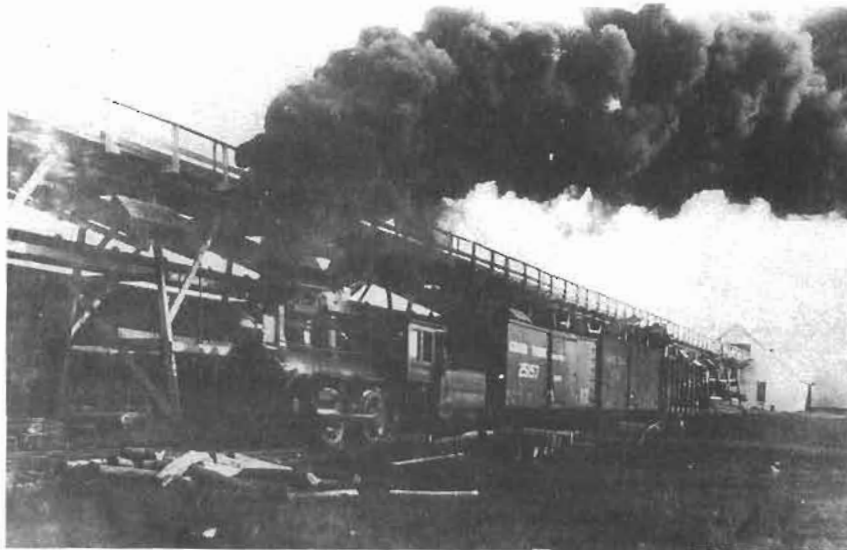
MOULIN BROWN

La Brown Corporation a été, au début du présent siècle, une entreprise encore plus impressionnante et plus forte que le moulin Ball. Elle est partiellement le fruit du génie industriel d'Alcide Beaulieu. Il était obsédé par les avantages du flottage sur la Chaudière comme facteur industriel. Le site qu'il a choisi se trouvait à la suite des grands fonds du Domaine. Le 16 juin 1907, il achetait une lisière de terrain allant de la rivière jusqu'au chemin de fer.

Le 13 septembre suivant, il signait une convention au sujet du flottage et des quais. Cet automne là, un moulin était en construction.

Le 5 mars 1908, il vendit ses parts à William Robinson Brown. Le moulin devait écorcher 3 000 cordes de bois de pulpe qui descendaient sur la rivière au printemps. La livraison se faisait sur des wagons de chemin de fer. Les affaires prospéraient, avec les Brown. Dès le premier été de leurs opérations, le moulin a fonctionné jour et nuit durant toute la saison, expédiant 25 à 30 chars de bois de pulpe par jour dans l'état du Vermont, et cela jusqu'en novembre.

Les gens de chez nous étaient devenus familiers avec les hautes pyramides de bois sorties de la rivière, avec les files de wagons plates-formes chargés de pitoune, que la petite locomotive de la compagnie tirait à la gare locale. Tout cela accompagné de forte vapeur et coups de sifflets à temps et à contretemps, la vie trépidante d'une grosse industrie.

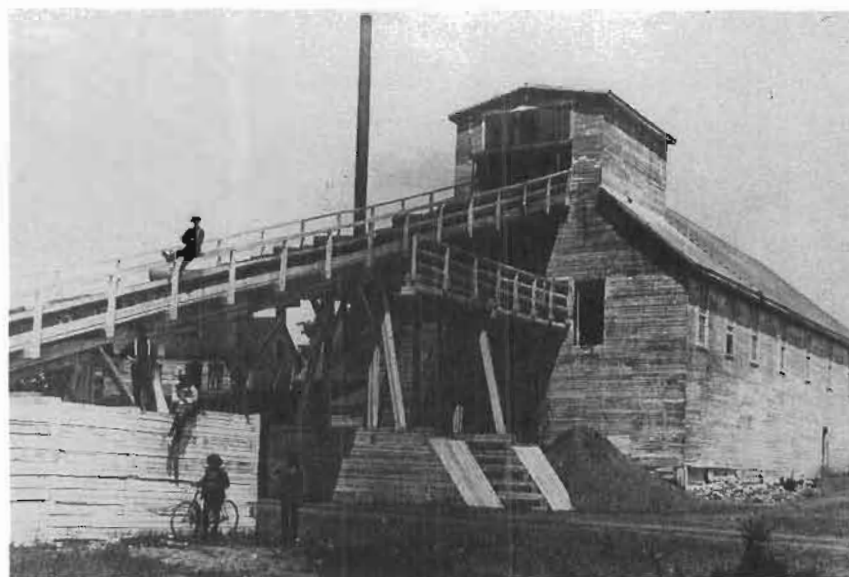


Le train de la Brown Corporation. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

Qu'on ait à subir de temps à autre des débâcles fracassantes, cela fait un peu partie du paysage. Mais que la crue survienne plus tardivement, même au coeur de l'été, et que la rivière, trouvant son lit occupé, saute par dessus bord et se fraye un autre chemin, ceci devient une autre histoire.

Cela s'est produit chaque été, de 1917 à 1922 inclusive-ment; l'accumulation de bois de pulpe empilé, obstruant le lit de la rivière, à la largeur et peut-être à la profondeur, a causé des inondations et des dommages considérables, y compris des pertes de vies.

La Brown Corporation, recevant énormément de bois, avait intérêt à le laisser séjourner dans l'eau jusqu'au moment de l'écorcer, pour le charger enfin sur le chemin de fer. On avait pour cela trois installations distinctes :



Le moulin Brown. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

A-- Au Domaine, deux culées et cinq gros piliers barraient littéralement la rivière, à l'endroit le plus rétréci.

B-- Près du moulin même, on tenait ancrées des herses et des estacades à la largeur de la rivière;

C-- Enfin, à Scott, six milles en bas du village de Ste-Marie, on entretenait une chaussée pour régulariser le niveau de l'eau et recueillir le bois qui pouvait s'échapper des barrages de Ste-Marie.

L'inondation du 18 juin 1922 fit des dommages formidables. Le conseil du village et le conseil de paroisse intentent des poursuites contre la Compagnie pour qu'elle dédommage les sinistrés et que le gouvernement fasse démolir les obstructions dans la rivière Chaudière. Ce fut un long procès et le juge Adolphe Stein fut celui qui rendit la sentence, le 8 février 1932, la compagnie perdit son procès.

Depuis l'inondation de 1922, la compagnie avait discontinué ses opérations forestières, elle a, en conséquence, laissé détériorer et détruire ses piliers et autres constructions par la nature. Il ne reste plus maintenant que 2 ou 3 bases de piliers, au Domaine, qu'on aperçoit seulement dans les eaux basses. L'emplacement du moulin des Brown est devenu un petit quartier résidentiel.

NAVIGATION

(Commandité par Robert Nadeau (Chrysler, Plymouth) et Irenée Lacroix Inc. ainsi que Valentine)

Le 12 juin 1817, on parle de rendre la rivière Chaudière navigable pour des bateaux, cagneux et autres voitures d'eau.

En 1818, on relève donc le texte d'une loi, sanctionnée le premier avril. Il ne sera érigé aucun pont ni aménagé aucune traverse payante sur la distance d'un demi-lieu de chaque côté du pont, aussitôt que le dit pont sera en service. Des pénalités sont prévues contre quiconque troublera les droits concédés.

François Verreault est requis d'ériger le pont dans l'espace de cinq ans, sous peine de déchéance de son privilège. Il le construira avec un pont-levis pour les vaisseaux "dans le cas où la dite Rivière Chaudière deviendrait ci-après naviguée par des bâtiments portant des mâts". On laissera assez d'espace entre les piliers pour que les cageux de quarante pieds (12,2 m) de largeur puissent descendre. François Verreault n'a jamais construit son pont.

On connaît la suite, la rivière ne fut jamais assez profonde pour la navigation de gros vaisseaux.

NEUVAINES

La fête de sainte Anne, le 26 juillet, est solennisée avec éclat et précédée d'une neuvaine de prières publiques et de prédications; les exercices de la neuvaine, pour accommoder plus de fidèles, sont répétés à 7 h., puis à 19 h. et 20 h., du 17 au 25 juillet inclusivement.

Aujourd'hui la neuvaine se déroule du 17 au 26 juillet, avec des messes le matin et le soir. Son point culminant est la messe pour la bénédiction des malades, les 25 et 26 juillet.

PÈLERINAGE

Le 10 août 1884, après avoir déjà mis en marche des trains spéciaux en maintes circonstances, la compagnie du Québec Central conduisit un premier pèlerinage de la Beauce par train en direction de Sainte-Anne-de-Beaupré. L'expérience ayant été un succès, on la répéta chaque année par la suite.

P.(CHAPELLE SAINTE-ANNE)

La chapelle Sainte-Anne est ouverte au culte et on y garde le Saint Sacrement du premier mai au 30 octobre. Tous les lundis et jeudis, dans cette période, on peut compter sur la célébration d'une grand-messe à 7 heures; on entend les confessions, on donne la sainte communion, et on fait vénérer la relique à la fin de la messe. Les pèlerinages organisés en groupes sont accueillis au jour de leur choix; on est prié de communiquer auparavant avec le Directeur du pèlerinage, au presbytère de Sainte-Marie.

NOMS DES RUES

Tous les chemins méritaient bien de porter un nom, convenablement choisi et non pas laissé au caprice de chacun. C'est le désir d'attribuer des numéros civiques aux maisons qui fit hâter ce choix. Dès le 1er mai 1926, le conseil avait songé déjà à un plan dans ce sens, confié à un nommé Léo Vallée. Mais cela n'avait pas abouti.

En 1933, l'initiative privée d'Adjutor Bilodeau, qui s'était mis à vendre des numéros de maisons aux propriétaires, provoqua la réaction d'un trio d'amis, Raoul Rhéaume, Jean-Berchmans Gagnon et Albert Châteauneuf. Ils se présentèrent au conseil avec un tableau détaillé des noms de rues à faire adopter, préalablement à la numérotation. Il en fut question aux séances du 10 août et du 9 septembre. On décida que le grand chemin et les voies parallèles seraient dénommés rues, les voies transversales, avenues. Après avoir demandé l'assentiment de tous les propriétaires de voies non verbalisées, nos promoteurs obtinrent celui du conseil, qui se chargea de faire confectionner 59 plaquettes d'affichage.



Rue du Collège en 1896. Au fond à gauche, l'hôtel Larochelle, à droite, une partie du premier collège (1855). -- Collection: Société du Patrimoine des Beaucerons

NOEL (CRECHE)

Le curé Feultault renouvela l'installation de la crèche, en 1918. Il annonçait le 15 septembre, pour le dimanche suivant, une grande Kermesse à la sacristie, qui rapporta 294,25 \$. Ce ne fut peut-être pas suffisant pour tout payer; mais on eut la crèche pour Noël et... on l'a encore.



Crèche de Noël vers 1945. -- Collection: F. Drouin

NOTAIRE

Parmi les treize premiers colons de Sainte-Marie, en 1738, ceux qui persévérèrent ne prirent leur titre qu'en 1741 ou même plus tard. Les contrats de concession de 1741 et des années suivantes ont été reçus par le notaire Jacques Imbert, qui se trouve être le premier notaire à avoir travaillé pour Sainte-Marie. Il y eut ensuite plusieurs notaires de passage, venus dans la paroisse au cours du premier demi-siècle et même après.

Les premiers notaires résidents furent les missionnaires de la Nouvelle-Beauce, sous le régime français. Ils avaient, à l'instar des autres curés de campagne, une permission de l'Intendant, qui les autorisait à rédiger les contrats de leurs paroissiens, en l'absence des notaires, trop éloignés pour qu'on pût les atteindre convenablement. Il restait ensuite à déposer ces papiers plus tard chez un notaire, pour les rendre officiels.



Au bout du grand escalier, la maison du notaire Pelchat. -- Collection: F. Drouin

Le premier notaire véritable qui ait résidé à Sainte-Marie est Louis Miray, commissionné pour la Beauce le 16 octobre 1772, mais commençant à y passer des contrats dès janvier de cette année-là. Il réside à Sainte-Marie au moins trois ans, sur une terre de l'autre côté de la rivière; il y fait même baptiser des enfants.

En 1775, il laisse la paroisse, mais y garde son bureau et sa clientèle, tant de Sainte-Marie, que de Saint-Joseph et de Saint-François, car il est le seul notaire de la Nouvelle-Beauce jusqu'à 1804 ou 1805. Il meurt en 1807, à Saint-Joseph de Lévy, sa dernière résidence. Ce fut le notaire John Walsh, irlandais de naissance, qui prit la relève. On passait des papiers à propos de tout, dans ce temps-là : échanges de terres, donations, ventes, etc.; s'agissait-il d'emprunter la valeur de 10\$, on allait chez le notaire; on vendait quelques cordes de bois, un cheval, une vache, voire mêmes quelques poches de blé ou de sucre du pays : on faisait un contrat.

Le premier notaire né à Sainte-Marie et qui a pratiqué dans la paroisse est François Verreault, fils de François Verrault, capitaine de milice. Son premier acte est du 9 juillet 1811. Il réside à Sainte-Marie jusqu'au 13 mai 1814, à Québec jusqu'au 15 octobre 1816, de nouveau à Sainte-Marie jusqu'au 2 mars 1820, enfin à Saint-François, où il rédige son dernier acte le 27 mars 1852.

Le notaire suivant, qui n'a jamais quitté la paroisse, y a rédigé 9 728 actes, de 1819 à 1871. C'est Jean-Baptiste Bonneville, apparenté aux Bonneville qui y sont encore. Il est décédé le 5 mai 1875 et a été inhumé sous la nef de l'église. Le notaire Bonneville occupait, sur la place de l'église, l'édifice actuel de la Banque de Nouvelle-Écosse. Il le légua à sa fille, dame Alfred Pelletier, qui continua d'y tenir jusqu'à sa mort le bureau de poste paroissial.

D'autres notaires ont fait un bref passage à Sainte-Marie. Arrêtons-nous à Joseph-Noël Chassé, natif de Sainte-Marie. Celui-ci a constitué à son tour un greffe très considérable (8 875 actes), du 18 octobre 1843 au 8 novembre 1891. Il est décédé le lendemain, à 70 ans. Ce n'est pas lui, mais son frère Charles, qui a perpétué le nom des Chassé dans la paroisse.

La famille Taschereau a donné au moins deux notaires résidents à Sainte-Marie. Thos-Jacques était le cousin du cardinal Taschereau. Devenu notaire en 1832, il installa d'abord son bureau à quelques pas au sud-est du domaine et y pratiqua très activement. Devenu ensuite shérif de Beauce, il trouva plus commode de se transporter définitivement à Saint-Joseph, en 1861. L'autre notaire Taschereau, Gustave-Olivier, a fait son début de carrière à Sainte-Marie, le 13 novembre 1860; mais il laissait la paroisse après le 25 juin 1861, pour n'y revenir que pour certains actes, occasionnellement.

Deux fils de Marcel Théberge ont accédé simultanément au notariat. Pierre Théberge a pratiqué de 1870 à 1883, est entré ensuite dans les ordres, est devenu missionnaire sur la Côte Nord, puis revint pour sa retraite à Sainte-Marie, où il est décédé le 11 août 1926. C'est lui qui a fait don aux Pères du T.S. Sacrement de l'ostensoir monumental qu'ils ont dans leur église de Québec.

L'autre notaire Théberge, Georges-Siméon n'a commencé sa pratique à Sainte-Marie que le 14 juillet 1881. Le 8 juillet 1939, son dernier acte portait le numéro 9 484, et cela pour son compte personnel; car, depuis 1884, il s'était associé avec un étranger à la paroisse, le notaire Ernest LaRue, qui lui survécut jusqu'à 1944 et qui, lui aussi, s'était constitué un greffe très considérable. Les deux associés Théberge et LaRue sont morts respectivement le 7 décembre 1940 et le 16 mars 1944.

Le notaire Arthur Pelchat, fils de Ferdinand, admis à la pratique dès le 16 juillet 1923, eut une carrière particulièrement féconde. Il fut le détenteur du record pour le nombre des actes rédigés jusqu'à présent par les notaires de Sainte-Marie, son fils Jean pris la relève pour allonger encore ce greffe gigantesque. Aujourd'hui (1993) Sainte-Marie compte 8 notaires répartis en 3 firmes.

- - O - -

OCCUPATION MILITAIRE

A l'automne de 1776, le 62ème régiment anglais de troupes régulières, commandé par le colonel Anstruther, reçut l'ordre de Carleton de se disperser dans la Nouvelle-Beauce et les autres localités situées du même côté, pour y prendre ses quartiers d'hiver, en logeant chez les habitants. C'est pour cela, qu'on trouve aux registres de Sainte-Marie, le 22 novembre 1776, le baptême de Marie, née la veille, fille de Jean Elliott, soldat du 62ème régiment, et de Marie Elliott, son épouse. Les habitants se plaignirent des corvées imposées et du logement des troupes dans leurs maisons. Le gouverneur Carleton ordonna donc, que les loyaux sujets en soient désormais soulagés.

En février 1778, il fut question, aux États-Unis, d'une nouvelle invasion massive du Canada, sous le commandement du général Lafayette, collaborateur français du général Washington. On fit partir douze éclaireurs par la route de la Chaudière, afin d'annoncer qu'une invasion allait avoir lieu par cette route et qu'elle avait pour objectif Québec. Ces éclaireurs devaient, pour donner plus de vraisemblance à la rumeur, s'informer des provisions que l'armée américaine pourrait obtenir sur son passage.

Même sans paraître bien fondée, cette menace provoqua un brassage des troupes d'occupation et la construction d'ouvrages de défense dans la Beauce. Le gouverneur envoya une compagnie du 34^{ème} régiment, plus quelques loyalistes, en tout 300 hommes, et il offrait même d'y joindre un petit détachement de mercenaires allemands. Les provisions militaires s'expédiaient d'abord à Sainte-Marie, pour être réparties de là entre les différents postes.

Le 18 décembre 1778, pour la saison tranquille de l'hiver, la compagnie du 34^{ème} régiment a reçu l'ordre de se retirer à la Pointe-Lévy, remplacé dans ses postes de garde par des soldats réformés ou invalides. De 1780 à 1783, ce ne sont plus que des soldats allemands que l'on voit casernés dans la Beauce.

Le 17 juin 1783, l'ordre est donné de les renvoyer à Québec, pour la plupart. Le traité de Versailles venait de mettre fin à la guerre anglo-américaine. L'occupation des troupes régulières dans les paroisses cessa en 1784.

ORDINATIONS

Le 10 septembre 1842, Mgr Flavien Turgeon vint à Sainte-Marie ordonner prêtre l'abbé Elzéar-Alexandre Taschereau, fils de l'honorable Jean-Thomas Taschereau et de dame Marie Panet. C'était non seulement la première ordination dans la paroisse, mais même le premier prêtre né à Sainte-Marie.

Il n'avait alors que 22 ans et demi et l'on avait eu besoin d'une dispense d'âge canonique. Sa mère, en hypothéquant sa propriété, lui avait assuré son titre clérical, un maigre patrimoine, à vrai dire, et plutôt une formalité, soit 150 livres de rente annuelle, selon l'ancien cours, équivalant, en chiffres, à 25 dollars. Plusieurs prêtres assistaient à l'ordination du futur premier cardinal canadien.

ORIGINE DE LA BEAUCE

À la faveur de la paix de 1713 à 1745, il se produisit un élan considérable dans l'exploitation de nos ressources naturelles. La population augmentait à un rythme accéléré dans les villes en bordure du fleuve. C'est ainsi que les autorités coloniales commencèrent à tailler de nouvelles seigneuries. Les nouvelles seigneuries concédées en 1736 eurent comme destinataires, le sieur Fleury de la Gorgendière (ST-JOSEPH) et ses deux gendres, Thomas-Jacques Taschereau (STE-MARIE) et Pierre Rigaud de Vaudreuil (BEAUCEVILLE).

Le seigneur de la Gorgendière partit de Québec, pour franchir la distance d'environ neuf lieues (36 km). Il prit possession de son fief en décembre 1737. En 1739 et dans les jours suivants, il y a plusieurs procès-verbaux de Noël Beaupré, dressés dans les seigneuries Rigaud et Saint-Joseph. C'est dans ces actes officiels que l'on rencontre le nom commun de toute la région, "la Nouvelle Beauce". Les premiers habitants arrivèrent en 1738 et dans la même année, soit le 2 août, naquit le premier enfant de toute la Beauce, du nom de Joseph-Marie Raymond. Il fut ondoyé à la maison par le R.P. Lesieur, Jésuite.

O. DU NOM (STE-MARIE)

Le nom de Sainte-Marie fut toujours réservé plus spécialement à la paroisse, au point de vue religieux; la première fois qu'on en voit la mention, c'est en 1740, dans le procès-verbal d'arpentage du 25 juin, en fait c'était pour désigner la seigneurie. La première fois qu'on mentionne le nom de la paroisse, c'est le 29 mars 1744, au baptême d'un fils d'Augustin Turcot. La paroisse de Sainte-Marie tient son nom de l'épouse du seigneur, qui s'appelait Marie-Claire Fleury de la Georgendière.

Semblablement, le nom de la paroisse de Saint-Joseph, lui, vient de Joseph Fleury de la Georgendière, son premier seigneur. Plus tard, quand il fallut faire une division et qu'une nouvelle paroisse fut créée entre Saint-Joseph et Sainte-Marie, on ne pouvait lui donner de nom mieux approprié que celui de l'Enfant-Jésus

- - P - -

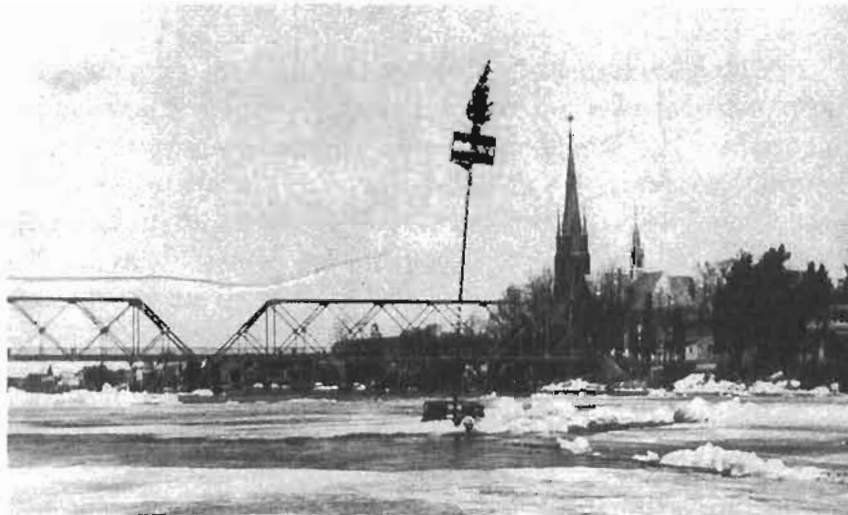
PLANTATION DU MAI

Longtemps, l'ancien régime avait imposé, comme corvée annuelle aux habitants, la plantation du mai devant le manoir seigneurial.

C'est un peu, sans doute, en souvenir de cette coutume lointaine, qu'on s'est avisé par la suite --- et c'est là un fait plus particulier aux paroisses bordant la Chaudière --- de planter solennellement un mât sur la glace, le 1er mai, quand, par exception, la débâcle n'avait pas encore eu lieu.

Il semble que cette cérémonie peu banale se soit vue pour la dernière fois le samedi, 1er mai 1926. A l'aide des journaux et d'une note manuscrite conservée par Mme Joseph-R. Lessard. Celle-ci écrivait : "Ce matin pour la première fois depuis 52 ans, l'on a planté le mai sur la glace de la rivière Chaudière". En fait, on en avait planté deux : un vis-à-vis chez Arthur Voyer, l'autre vis-à-vis chez Joseph-Nérée Doyon et par lui-même. C'est le vicaire M. Alphonse Labbé qui s'était aventuré pour aller bénir ce dernier, au grand mécontentement de Mgr Feuiltault, quand il apprit cette témérité.

En effet, l'après-midi du même jour, la débâcle emportait les deux mais. Au prône du lendemain, le curé se contentait de dire : "Débâcle bienveillante, à remercier: reconnaître les bienfaits par une bonne vie". Mais, le dimanche suivant, il était plus informé sur les détails de l'événement et chantait sur un autre ton : "Prétextes nombreux pour boire, déménagements, corvées, pluie, froid; planter le mai sur le pont". Comme on le voit, les festivités du ICE-DAY ne sont pas une invention récente chez les Beaucerons.



Plantation du mai en 1926. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

En 1874, après un hiver interminable partout, on avait planté le mai vers le bas du village Sainte-Marie, vis-à-vis la vieille maison de pierre de M. Arsène Lacroix.

C'est Joseph Voyer, alors enfant, qui avait écorcé le mât et avait réussi à se blesser avec sa plane. Pour le planter sur la glace, il s'était trouvé un brave dans la personne de Thomas Jalbert.

Le lendemain, 2 mai 1874, pour mettre le clou à l'événement, il tombait quatre pieds (1,22 m) de neige. Le postillon Ignace Giguère s'y embourba sérieusement, dans le chemin du domaine, et adressa une action en dommages au conseil municipal.

Aujourd'hui, soit depuis 1990, la Société Historique Nouvelle-Beauce et la SIDAC Sainte-Marie reprennent cette tradition et en font un événement annuel. A noter que la plantation ne se fait pas le premier mai.

POELES A L'ÉGLISE

Dans certaines de nos vieilles églises, on peut voir encore des portières aux banquettes et, plus ou moins masqués aujourd'hui, des trous de tuyaux communiquant avec une cheminée extérieure. Ces deux éléments disparates ont leur recoupement dans le problème historique du chauffage des églises. Avant les fournaies, il y avait les poêles et, avant les poêles, il n'y avait rien. Ou, plutôt, il y avait la chaleur humaine.

Et c'est pour en réduire la déperdition, qu'on avait édifié ces cloisons, au fond des banquettes, et ces portières, à leur entrée.

L'avènement des poêles n'enlevait pas toute leur utilité; car auprès de ces boîtes à feu, qu'on chauffait au rouge, on pouvait griller littéralement, tandis qu'à certains coins, on ne commençait à ressentir la tiédeur que vers la fin des offices. Mais, au fait, à quand remonte l'introduction des poêles dans l'église?

Benjamin Sulte écrit que "les églises furent privées de poêles jusque vers l'année 1800. L'abbé Charles-Joseph Brassard-Descheneaux fut l'introducteur des poêles dans les églises du Canada vers 1800. Joseph-Edmond Roy, un autre historien, a découvert qu'on a commencé à installer des poêles "russes" dans les églises en 1840. La vraie réponse, c'est que l'on a procédé par étapes, passant du chauffage des sacristies à celui des églises, et des simples réchauds aux poêles proprement dits, à mesure que s'affirmaient leur efficacité et leur sécurité relative aux yeux des gens.

Nous ne pouvons mieux le démontrer qu'en alignant des entrées de dépenses glanées aux livres de comptes de la paroisse de Sainte-Marie :

- 1776 -- pour un poêle de tôle avec son tuyau
- 1778 -- pour un réchaud
- 1783 -- pour un poêle de tôle pour la sacristie
- 1798 -- pour un poêle dans la sacristie
- 1873 -- pour deux poêles d'églises

POLICE

Les seigneurs, sous le régime français, pouvaient se prévaloir du droit de "haute moyenne et basse justice" octroyé par les titres de leurs seigneuries.

La plupart des petits conflits qui ont pu s'élever dans nos campagnes, tant sous le régime français que sous les débuts du régime anglais, se sont réglés à l'amiable, devant le seigneur, le curé ou les notables.

On le savait déjà : le pire des arrangements est préférable au meilleur des procès. Dans les cas les plus graves, mais c'était exceptionnel, on a recouru aux cours de justice de Québec.

Le premier signalement d'officiers de justice dans les campagnes se retrouve dans l'ordonnance de Murray, le 17 septembre 1764, pour l'établissement des cours civiles. Ne tenant pas à rétablir la milice parmi les Canadiens, le gouverneur voulait tout de même remplacer les anciens officiers par des personnages en vue qui eussent une certaine autorité.



Première auto pour la police municipale. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

Il constitua dans chaque paroisse un bailli et deux sous-baillis, et les appela ainsi parce que les habitants comprenaient mieux ces mots que celui de constables. Ces fonctionnaires à titre gracieux, récompensés par les seuls honneurs de leur rang, furent chargés de la surveillance des chemins et des ponts, sous la direction du "Grand-Voyer", de l'arrestation des criminels, de la proclamation des ordonnances du gouvernement aux portes des églises.

Comme officiers de justice, ils devaient également faire enquête sur les cas de morts violentes, en l'absence d'un coroner, et, dans les chicanes entre voisins à propos de clôtures, ils devaient établir et présider une commission d'arbitres pour décider en première instance.

L'ordonnance de Murray prescrivait que la majorité des habitants de chaque paroisse devaient annuellement, le 24 de juin, élire "six hommes compétents et aptes à remplir la charge de baillis et de sous-baillis". Ces noms transmis au secrétaire provincial, le gouverneur et le conseil se réservaient de choisir trois des candidats et, après publication dans la Gazette de Québec, ces derniers devaient entrer en fonctions le 29 de septembre suivant.

On conserve aux Archives d'Ottawa la liste des six premiers noms choisis pour la paroisse de Sainte-Marie, à l'automne de 1764 : "Claude Patris, Estienne Paumerleau, Jacques Pare, François Migneau, Estienne Parent et Louis Marcoux".

Parce qu'on n'avait pas encore dans les paroisses d'officiers civils ni de gardiens officiels de la paix, une loi de 1821 statua que les officiers et même les sergents de milice auraient les mêmes pouvoirs que les marguilliers et les appuieraient pour maintenir le bon ordre au dedans et autour des églises; qu'ils pourraient arrêter les blasphémateurs, fauteurs de désordre, en quelque lieu que ce fût, et même les personnes qui s'amuseraient ou boiraient dans les auberges pendant le service divin. Nos officiers de milice devenaient des "policiers".

Le 4 juin 1932, on embauchait le premier policier, version moderne, M. Thomas Grenier. Il était autorisé "à agir comme police pour tenir l'ordre dans cette municipalité, et cela, sans salaire, sans rémunération et sans responsabilité de la part de cette municipalité". Toutefois, on lui promettait une prime de 2 \$ pour toute arrestation de criminel. Mais il n'y a pas eu de dossier pour en relever le nombre par la suite. A défaut de mieux, le policier pouvait au moins ménager ses habits du dimanche, en portant l'uniforme conventionnel, qu'on lui fournissait.

Le conseil a mieux fait les choses, le 3 février 1945, en embauchant M. Viateur Faucher comme cons-table municipal attitré, à 15 \$ par mois. M. Faucher gardait son emploi de domestique au Couvent. On lui demandait d'être en service les dimanches et fêtes, et à tout rassemblement public, pour maintenir l'ordre et diriger la circulation. Il devait être disponible pour servir la fabrique, de même que dans l'église. Il avait ordre de faire appliquer les règlements municipaux, entre autres, le couvre-feu pour les enfants, à 21 heures. A lui aussi on procurait un uniforme distinctif et on défrayait même l'abonnement au téléphone. Le nom de "sûreté municipale" arriva en 1963. Il faut un nombre minimum de 5000 citoyens pour que la ville puisse se munir d'un corps policier. Aujourd'hui, Sainte-Marie possède 4 voitures de patrouille pour 8 policiers à temps plein.

PONT DE SAINTE-MARIE

A Sainte-Marie, la colonisation et les défrichements commencèrent à la fois, sur les deux côtés de la rivière. Les colons la traversait avec un modeste canot de bois, et souvent, à gué, pendant la belle saison, quand les eaux se tenaient basses. C'est ainsi que dès le début de la seigneurie, il y eut des traverses à gué reconnues officiellement pour le service du public. Mentionnons surtout celle près de l'église et l'autre face l'avenue du Collège, (un document en fait mention en 1796). Avant l'arrivée d'un pont, les gens traversaient à gué. Sainte-Marie reçut une permission du Parlement du Bas-Canada pour la construction d'un pont de bois le 18 janvier 1818. Les constructeurs officiels du premier pont seront les entrepreneurs Éliphalet Bangs et Oliver Barker. Le pont aura 24 pieds (10,32 m) de largeur et 300 pieds (91,5 m) de longueur, pour n'avoir qu'une seule arche en bois, sur le modèle inventé par John Bragg qui était : un pont formé d'une seule arche composée de solives ou poutres liées ensemble par les liens horizontaux ou filières transversales, et placées alternativement au-dessus et au-dessous des dites filières avec des liens horizontaux.



On peut voir le pont sur chevalets ainsi que, la construction du premier pont en bois permanent. -- Collection: Société du Patrimoine des Beaucerons

A la fin de février 1820, la structure du pont était sur le point de se terminer. Mais, le 27, il se produisit un désastre. Les ouvriers travaillaient à ôter les cintres afin d'abaisser les deux demi-arches pour les unir. La demi-arche du côté sud ne s'adonna pas avec la demi-arche opposée, et il s'écroula 100 pieds (30,5 m) de pont.

Résultat : 4 morts. Le pont avait pour nom le pont Richmond en l'honneur du Gouverneur en chef, le Duc de Richmond. Le pont fut détruit et on ne passa jamais dessus. On utilisa un bac pour traverser la rivière, jusqu'à la construction d'un autre pont le 11 juillet 1831. Il s'écroula à la débâcle du printemps suivant.

On fit un pont démontable, élevé sur chevalets en 1848. C'était un pont à péage en service pendant l'été, il était démonté à l'automne avant que les glaces prennent puis refait au printemps.



Premier pont de métal. -- Collection: J. M. Fournier

En 1885, on construisit un pont de bois à péage permanent, il avait 3 arches, avec 2 piliers dans la rivière. Ces piliers étaient en pièces d'épinette, pour la partie baignant dans l'eau, et en cèdre au-dessus, le tout rempli de pierre; du côté du courant chaque pilier est protégé par un taille-glace lambrissé. La hauteur des arches doit être de 36 à 40 pieds (11 à 12,2 m), et la distance entre les piliers de 120 pieds (36,6 m). La largeur du pont était de 18 pieds (5,5 m). Il fut détruit par la débâcle au printemps 1896.

En 1897, on construisit un pont à structure d'acier en 2 arches. Lors de la grande inondation du 31 juillet 1917, le pont de bois de Vallée-Jonction percuta celui de Sainte-Marie. Privés de leur pont, les Mariverains ont eu recours au bac manuel, celui-ci servant à passer les gens et les véhicules d'une rive à l'autre. Le coût de passage pouvait être de 0,05 \$ à 0,10 \$.

La construction du pont actuel date de 1918, et s'achève en 1919. Il se compose de deux travées de (70 m) de longueur. On estime à plus de 45,000 \$ le coût de ce pont.



Bac qui servait à faire traverser la rivière. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

POSTES -- POSTILLON

En Nouvelle-France, il semble qu'on ait eu un premier postillon attitré dans la personne de Pierre Dasilva dit Portugais, citoyen de Québec, le 23 décembre 1705. On ne parle pas de la fréquence ni de la rapidité de ces transports, effectués alors en canot; mais le prix pour chaque lettre était nettement spécifié.

Au début du régime anglais et jusqu'à la guerre d'indépendance américaine, il fut souvent question d'améliorer et surtout d'abrégéer les communications entre Québec et New York.

Les marchands et notables de Québec, le 5 avril 1769, demandent au Gouverneur l'ouverture d'une route "depuis Sartigan sur la rivière Chaudière, jusqu'au fort Halifax, sur la rivière Kennebec", donnant comme raison que le maître des postes souhaitait cette communication, qui lui permettrait de faire circuler ses courriers EXPRESS de Québec à Boston en moins de huit jours, à l'année longue.

C'est le 10 janvier 1832, dans la bouche de Thomas Allen Stayner, "Député-Maitre-Général des postes" à Québec, que nous apprenons enfin l'introduction du service postal dans la Beauce. Cité à la barre de la Chambre, le fonctionnaire anglais révèle qu'à la demande de la population, une nouvelle route postale de 31 milles (46,5 km) vient de s'ouvrir entre "Québec et Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce, avec un bureau à la dernière place". En fait, ce bureau avait été établi le 6 octobre 1831, et il devait s'appeler tout simplement "la Beauce", jusqu'au début de notre siècle.

Le courrier de cette nouvelle route postale avait été accordé, par soumission, à Antoine-Charles Taschereau, pour 35 louis (140 \$) d'honoraires annuels. Lui ou son postillon devait faire le voyage une fois la semaine, à une vitesse moyenne de 5 milles (7,5 km) / heure.

Or, les revenus bruts du port des lettres sur cette route postale ne furent que de 16 louis, 15 chelins, 11 deniers (67,18 \$) en 1832, et de 11 louis, 4 chelins et 9 deniers (44,95 \$) en 1833. Le tarif établi pour les lettres simples était de 4 deniers et demi (0,07 \$ et 1/2). La plus ancienne lettre affranchie que nous ayons retracée, venue de Québec à La Beauce, avec une étampe du 7 avril 1832, est une lettre de Michel Clouet, marchand, au curé Villade, de Sainte-Marie. Mais on constate que, pour longtemps encore, de nombreuses lettres et sans doute des imprimés circulent sans affranchissement, par les mains de porteurs bénévoles au détriment de la poste.

L'idée de faire une communication par la poste entre Québec et Boston fut reprise et se réalisa le 6 novembre 1834. La malle était transportée avec toute la diligence. Il est facile d'imaginer qu'il pût y avoir des retards, en hiver, sur une trentaine de milles (45 km) de chemin, pratiquement non entretenus, avant d'atteindre la frontière. Dans ces conditions, le contrat de la poste n'était pas encore trop cher, au prix convenu de 600 \$ par année, même si le postillon pouvait parfois compenser en accueillant quelque voyageur dans sa voiture.

Le régime put cependant s'améliorer, à partir du 13 juin 1836, quand il fut pris en charge par Samuel Hough, de Québec, qui faisait déjà fonctionner un service de diligence entre Lévis et Boston. Les choses étaient prises au sérieux. Et il y avait même des sanctions prévues, entre autres, amende de 5,00 \$ s'il passait droit à un bureau de poste et de 20 \$, s'il oubliait un sac de courrier, etc.

Ajoutons qu'un embranchement de la route postale de la Beauce fut inauguré le 6 octobre 1836, entre Sainte-Marie et Frampton, où les Irlandais, préférés à bien d'autres, venaient d'obtenir un bureau de poste.

Le maître de poste, John Ross, était aussi le postillon attitré. Il devait transporter le courrier à cheval ou à pieds par un chemin de traverse dont le parcours dans les deux sens prenait cinq heures.

Le 26 janvier 1841, Stayner classait la route postale du chemin de Kennebec parmi celles qui opéraient à perte, dans son département. Le chemin postal fut aboli en 1842; il faut ajouter que cette communication postale revint en usage, du 1er octobre 1852 au 1er avril 1860, à raison d'un voyage par semaine.

Le transport du courrier se fit en voiture jusqu'à l'apparition du chemin de fer en 1875. A partir de 1959, le courrier fut transporté par camion.

POUVOIR D'EAU

Les pouvoirs d'eau, pour Sainte-Marie, seraient la Chaudière et ses affluents. Ceux-ci sont très modestes dans leurs moyens : quelques torrents, à vrai dire, incapable de servir pour le flottage du bois, bons tout juste à faire tourner des moulins, dans les temps passés.

Quant à la Chaudière, sur neuf milles (13,5 km) de front de notre paroisse, elle n'offre que des rapides, insignifiants et personne ne songerait maintenant à tenter de la harnacher. Mais on y a déjà songé quelque peu.

Le 27 février 1834, Pierre-Elzéar Taschereau concédait à son oncle Antoine-Charles Taschereau et à Jacob Noyes Shaw, commerçant du Maine, une place de moulin à scie sur la Chaudière, avec droit de chaussée. Plus de cinq ans après, Shaw céda sa part de droits à Taschereau; le moulin ne devait jamais se bâtir. Le site choisi était alors dans Sainte-Marie, mais à la limite nord-ouest de la seigneurie Jolliet, à côté des rapides qui font suite au grand méandre de la rivière, dans la paroisse actuelle de Saint-Maxime.

Un autre site a suscité des convoitises semblables chez Antoine-Charles Taschereau. Il s'agit du bras de rivière qui forme un rapide entre la rive droite et l'île Vachon, dans le haut de la paroisse. A défaut d'une dénivellation importante, la masse d'eau dérivée aurait pu, à la rigueur, mouvoir une roue de moulin. Là encore, le projet ne se réalisa pas.

POUVOIR DIVERS

Comme dans toutes les sociétés rurales, certains individus sont reconnus pour leur pouvoir d'arrêter l'écoulement du sang ou les maux de dents. Toujours selon la croyance populaire, ils sont initiés grâce à quelques formules rituelles dont ils ne peuvent révéler la teneur.

Le pouvoir se transmet d'un homme à une femme, et d'une femme à un homme, jamais entre deux individus du même sexe. Il y a aussi que plus le don est révélé, plus le pouvoir est diminué et affaibli. Ces individus sont encore très recherchés de nos jours. S'il existe des gens aux pouvoirs bénéfiques, d'autres, par contre, jettent des sorts susceptibles d'affecter la santé d'une personne haïe. Comme partout ailleurs, des soigneurs itinérants et des charlatans exerceront leurs activités sur notre territoire.

En dernier recours, les gens s'adressent aux saints du paradis pour soulager leurs maux ou obtenir une guérison. Par exemple, ils invoquent sainte Apolline pour soulager un mal de dent persistant. "Priez la sainte Apolline. Il paraît qu'elle aide ceux qui ont mal aux dents. Cette sainte est morte d'un mal de dents".

PREMIER ACTE DE MARIAGE,

L'an mil sept cent quarante six, le vingt cinquième jour du mois de juillet, après avoir publier trois bans aux prônes des messes paroissiales le premier dimanche de la dédicace, le second dimanche de St Jacques et le troisième dimanche de Ste Anne entre Jean Bilodeau, fils de François Bilodeau et de Marie Beauché, ses père et mère de la paroisse de la Ste Famille après avoir eu le consentement du père par écrit, et entre Françoise Morissette veuve d'Hyacinthe le houx de la paroisse de Ste Marie de la nouvelle beauce, ne s'étant trouvé aucun empêchement canonique, par moi soussigné Le Clerc missionnaire des paroisses de St-Joseph et de Ste Marie de la nouvelle beauce ay reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ay donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par notre Ste mère église en présence du sieur Doyon, major de la paroisse, du sieur Noel Vachon dit Pamerlo et de Jean Morisset frère de l'épouse de Jean Gagnon beau-frère et de René Meneu qui ont tous signé avec nous à la réserve de Jean Morisset de Jean Gagnon et de René Meneu.

Le Clerc, prêtre

PRESBYTERE

A l'automne 1766, dans un écrit, l'abbé Verreau mentionne que le presbytère de Sainte-Marie est tout neuf et doit être fini dans 8 ou 15 jours. Auparavant, le missionnaire de passage n'avait qu'un petit appartement dans l'église, appelé chambre presbytérale.

Le 2 octobre 1786, le curé Joseph-François Deguise dit Flamand était arrivé à Sainte-Marie. La grande question qui entra aussitôt à l'ordre du jour fut celle de la construction d'un presbytère. Celui qu'on avait alors datait de vingt ans. Il pouvait être déjà avarié passablement; il était surtout trop petit pour le service qu'on lui demandait.

Autrefois, lorsqu'il n'y avait pratiquement pas de villages dans les campagnes, il était important d'avoir quelque part un local commun pour tenir les réunions, et servir de refuge contre les intempéries, avant et après les offices religieux.



Le presbytère vers 1930. -- Collection: F. Drouin

C'était ce qu'on appelait la salle des habitants, ordinairement logée sous un même toit que le presbytère lui-même. Les paroissiens de Sainte-Marie voulaient donc s'organiser de cette manière.

Le dimanche, 15 octobre 1786, après la grand-messe, une assemblée générale de paroisse, convoquée par le curé, se réunit au son de la cloche, pour "délibérer sur la bâtisse en pierre d'un presbytère d'au moins 70 pieds (21,35 m) de long et 36 (10,98 m) de large, afin d'y trouver un logement convenable pour M. le Curé, une salle commune pour les hommes et une pareillement commune pour les femmes de la paroisse. L'assemblée est unanime.

Mais bientôt la bisbille se mit dans la paroisse et un clan d'opposition se forma. On en voulait à l'ampleur du projet de construction, ces gens avaient proposé une construction plus modeste, soit 36 pieds (10,98 m) par 30 (10,15 m).

Devant le spectacle de cette division, l'Évêque leur enleva leur curé, de la fin août jusqu'à la fin octobre 1788, les privant de la présence d'un prêtre et de l'exercice public du culte religieux.

Puisque l'opposition se montrait irréductible, le parti favorable, composé des notables, y compris le seigneur Taschereau, décida de procéder sans s'occuper des autres et l'année 1790 s'inaugura avec ce tableau d'une moitié de paroisse qui avance pendant que l'autre ne bouge pas.

Le lundi 20 juin, M. Taschereau envoyait dire au curé que, le lendemain, il faisait abattre le vieux presbytère. Le curé s'empresse aussitôt d'aller protester, exposant son embarras pour son logement et celui de sa famille; il demande un délai de deux jours pour y pourvoir.

Le seigneur reste inflexible; il offre une chambre du manoir au curé; quant à la famille, c'est à ce dernier d'y voir. Au même moment, des hommes démolissaient déjà le toit du presbytère.

M. Taschereau dirigea les travaux du presbytère, jusqu'au moment où il fut logeable par le curé. Celui-ci (M. Dubord arrivé le 2 octobre 1790) y entra vers Noël 1790. Il restait alors à faire la chambre des habitants. Les travaux furent pratiquement terminés à l'automne de 1792.

La grande oeuvre de M. Forgues, durant son court séjour à Sainte-Marie, devait être la reconstruction du presbytère. Comme dimensions, on demandait une bâtisse de 45 pieds (13,73 m) de longueur sur 32 pieds (9,77 m) de largeur, pour le presbytère proprement dit.

Puis on réclama d'ajouter 20 pieds (6,1 m) à la longueur, pour l'usage des paroissiens. Dans une assemblée de fabrique, le 14 février 1847, les marguilliers louaient la maison de Henri Gervais dit Talbot, sur la place de l'église, en attendant qu'on bâtisse le nouveau presbytère. Selon toute probabilité, on dut étrener le presbytère neuf au printemps de 1848.

Le presbytère de Sainte-Marie avait été bien mal bâti. Le 5 janvier 1868, M. le curé Proulx assembla la paroisse pour une requête à l'Archevêque, où l'on faisait demander "un nouveau presbytère en pierre ou en briques blanches".

Le curé recommanda de bâtir sur le même site, dans les dimensions minima de 48 pieds (14,64 m) par 35 (10,67 m), à deux étages, sur rez-de-chaussée en pierre ayant au moins 4 pieds (1,22 m) hors du sol.

Le 12 mai 1869, le presbytère venait de commencer. Le personnel avait dû s'installer dans un logis d'emprunt. Ce ne fut pas tellement long car, au premier janvier 1870, M. Proulx annonçait aux paroissiens : "Je suis entré dans le presbytère". La bâtisse était finie en dehors et en dedans, sauf les jalousies et la galerie.

En 1887, le presbytère était en restauration, recevant son annexe en brique pour la cuisine et subissant d'importantes modifications intérieures, avec en plus l'installation d'une fournaise, d'une pompe et des toilettes à l'eau.

L'électricité ayant fait son entrée dans Sainte-Marie, la fabrique eut à payer son premier compte à la Beauce Electric Power Company, pour deux lampes de 25 watts, qui devaient être quelque part aux abords de l'église ou du presbytère; il en coûta la somme énorme de 1,57 \$ pour la période du 16 janvier au premier mars 1912. L'électrification intérieure du presbytère apparaît aux comptes de 1914.

Les dépendances du presbytère, grange et hangar à grains, étaient bien délabrées. Le 15 février 1925, la fabrique se décidait à construire :

1-- une grange-hangar, "pour recevoir les dîmes, avec améliorations modernes pour l'aménagement et le service"

2-- un autre édifice comprenant glacière, remise à bois et hangar pour le corbillard de la paroisse.

Par précaution contre les incendies, on éloignerait ses deux bâtisses à distance suffisante du presbytère.

PREMIER PROCES CONNU

Claude Patris et Thécle Dupont, son épouse, contre Joseph Patris leur neveu, en 1781. Donation à Joseph Patris d'une terre de 4 arpents par 40, voisine de celle du curé au sud-est. Le 18 juillet 1781, Claude Patris fait assigner devant la cour son neveu, disant qu'il les a laissés, mais sans vouloir annuler la donation; il prétend de plus avoir payé à M. Dufaut, marchand de Québec, un compte pour des effets livrés à leur neveu.

Le 9 août, les deux parties comparaissent à Québec par leur avocat respectif. La défense de Joseph Patris comporte qu'il n'a pu jouir de la donation qu'environ un mois, "à cause de la mauvaise humeur des donateurs". Il n'a rien acheté à Québec, le compte fourni par le marchand est chargé à son oncle : il est vrai que quelques objets de la liste lui ont été donnés, mais c'était en récompense de son travail, quant à l'item le plus important, une bonne quantité de rhum, "les demandeurs l'ont eux-même consommé". Ivrogne et plaideur vont bien ensemble. Le jugement rendu le 14 août 1781 condamne Joseph Patris à faire annuler le contrat de donation, mais non pas à payer le compte de M. Dufaut.

PROJETS DE SEIGNEURIES

C'est à l'intendant Jean Talon que remonte le premier projet d'occupation de la vallée de la Chaudière. L'idée lui était venue de faciliter les communications, par une chaîne de postes. Le 3 novembre 1672, l'Intendant concédait à François Miville, l'étendue de "seize arpents de terre de front sur cinquante de profondeur, à prendre sur la rivière Chaudière, avec l'isle Fortunée qui est au-devant".

Le fief Miville allait jusqu'à la limite nord-ouest de la paroisse de Sainte-Marie; et l'île Fortunée n'était nulle autre que l'île Perrault (ou Lessard) d'aujourd'hui. Cette installation, qui constituait un poste de traite avantageux avec les Abénaquis, fut occupée durant plusieurs années.

Quand les Abénaquis (qui résidaient au Maine) furent chassés de leur pays, en 1683, ils fondèrent un village à l'embouchure de la Chaudière, et ils eurent besoin de terres pour cultiver. Le Gouverneur leur accorda des concessions, depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'aux deux tiers de la paroisse de Sainte-Marie, près de l'île Vachon actuelle. Vers 1700, ils abandonnaient leur village de Saint-François de Sales sur la Chaudière.

Le 15 octobre 1696, le gouverneur Frontenac concédait à un militaire, François Desjordy de Cabanac, "deux lieues de terre de front sur quatre de profond le long de la rivière du Sault de la Chaudière". N'ayant pas été exploitée, la concession fut supprimée par le Roi de France et réunie aux terres de la couronne.

PROTECTION DU FEU

Le premier service public à se faire municipaliser réellement fut un service de défense : la protection contre le feu. Mais on attendit tout de même, d'avoir été souvent et sévèrement échaudé. Après le grand feu du bas du village, du 21 au 22 novembre 1913, la nouvelle municipalité songea à s'organiser pour son compte.

Un "comité d'étude de protection contre le feu" fut mis sur pied le 6 décembre 1913. Le 7 février suivant, le conseil votait l'achat de deux pompes à bras ainsi que 1000 pieds (305 m) de boyaux, le tout valant environ 900 \$. Il fallait tout un régiment pour faire fonctionner ces pompes. On n'attendit pas d'avoir un incendie pour en faire l'épreuve.

On en mit une à l'essai, le 25 mai. Il fallut payer 1 \$ de récompense à chaque pompier (pompeur) de circonstance; ils étaient neuf et de bon souffle... Mais on constatait que l'eau sortie de la pompe n'atteignait même pas le niveau de leur énergie... et, le 6 mai, on retournait ces jouets dispendieux à leur vendeur.

Le 26 octobre, le conseil votait par règlement (no 9), l'achat d'une pompe Improved Waterous Gazoline Fire Engine, no 6, moteur à quatre cylindres de 48 chevaux, avec 1500 à 2000 pieds (457,5 à 610 m) de boyaux, aussi la construction de 4 citernes de 25 à 30 000 gallons et d'une remise avec tourelle comprenant pompe et boyaux.



Le premier camion de pompier devant le poste à feu. -- Collection: Société du Patrimoine des Beaucerons

Cela signifiait une dépense de 10 000 \$, pour laquelle on demandait l'autorisation d'emprunter à 6%. Au référendum du 18 novembre 1914, on ne compta que 14 oui et 116 non. Le conseil propose et la population dispose.

La cuisante leçon servie par la conflagration du 15 juillet 1926 pousse le conseil à voter l'achat d'une pompe, en publiant un appel d'offres. Dès le 29 juillet, on a déjà fait le choix : une pompe-remorque montée sur deux roues, de la Compagnie de Pompes à Incendie Tremblay Ltée, de Montréal; une pompe à débit et pression variables, prix : 3400\$, comprenant une instruction à des pompiers volontaires de la localité.

Le 18 septembre 1926, on a aussi mis en chantier "un département du feu", bâtie en brique de 16 pieds de hauteur, accolée au pignon nord-ouest de la salle publique, 35 pieds (10,67 m) par 20 pieds (6,1 m) de front sur le chemin avec une tourelle, sur la façade, de 8 pieds (2,44 m) de côté par 57 pieds (16,38 m) de hauteur, pour le séchage des boyaux.

On a autorisé Jérémie Ouellet, sacristain, à "organiser une équipe de pompiers volontaires" dont il sera le chef. Et le 6 novembre, on commandait aussi 10 casques, autant de capotes et de paires de bottes en caoutchouc, pour la brigade. Malgré les frais encourus, on n'eut qu'à se féliciter et des pompes et du service des pompiers volontaires.

La brigade montra surtout son efficacité, à l'incendie du moulin de Pierre Chassé qui, le 8 avril 1927, en menaçant sérieusement le centre du village, mit à contribution les deux pompes et tous les hommes disponibles, les citoyens continuant à faire leur part à côté des pompiers. Cette année-là, deux feux importants et plusieurs sorties mineures s'inscrivirent au crédit de la brigade.

En 1929, les pompiers avaient 0,75 \$ de l'heure (temps fait) et le chef avait en plus 20 \$ par mois, pour la garde de la bâtisse et du matériel. Le 14 juillet 1928, le conseil a commencé à nommer des inspecteurs de cheminées. Plutôt que de prendre l'eau de l'aqueduc, on a aménagé des côtes d'accès à la rivière, pour les pompes, et vis-à-vis, on entretient chaque hiver des trous à air libre, dans la couche de glace, en plaçant des boîtes de bois comme couverture.

En août 1930, on fit passer sous la voie ferrée, dans l'avenue du Collège et la route Carter, des tuyaux de fer destinés à raccorder les boyaux d'un côté à l'autre, sans interrompre le passage des trains. On fait installer une sirène d'alarme, par la Cie Shawinigan, dans la tourelle du département du feu le 29 avril 1930. Le 3 août 1946, sous la présidence de M. Charles Lacroix, il est décidé d'agrandir le poste de pompiers, sur 20 pieds (6,1 m) de façade et de même profondeur et d'aménager un logement au-dessus pour le gardien.

Ce furent là les dernières rénovations de ce que l'on appelle tous "Le vieux poste à feu". Aujourd'hui, la sirène d'alarme ne se fait entendre que très rarement, les pompiers étant munis de petits récepteurs qu'ils apportent avec eux. Il y a 52 pompiers volontaires qui sont divisés en 5 sections.

Depuis novembre 1992, la protection civile, l'unité de sauvetage, les mesures d'urgence et le service incendie sont tous regroupés dans un seul et même service. Il y a pour la protection des citoyens : 3 autos-pompiers, 1 camion-équipement, 1 camion des mesures civiles pour le personnel, 3 pompes-trailers et 3 pompes portatives.

RADIO (CJVL)

Le poste de radio de Sainte-Marie, CJVL, se fit entendre par les auditeurs de la Beauce le 12 décembre 1974. La signification des lettres représente : C, pour Canada; JV, pour Jacques Vachon, le fondateur; L pour Labbé, M.Jean-Marie Labbé étant un des principaux actionnaires à l'ouverture de la station. La puissance émettrice depuis les débuts est de 10 000 watts.

En 1982, CJVL est vendu à Radio Etchemin qui possède entre autres CFLS, la station de Lévis. Puis en 1991, des nouveaux actionnaires se portent acquéreur de l'entreprise, c'est ainsi que notre poste de radio local passe aux mains de CKRB, la station de Saint-Georges.

CJVL maintient une cote d'écoute qui se situe en moyenne entre 30 000 et 40 000 auditeurs. Notons en terminant, la destruction des antennes lors de l'inondation du printemps de 1991; cette situation ne fut que temporaire.

RAISONS QUE LE CURÉ DEMEURE A STE-MARIE

1-- Vers 1766, Sainte-Marie compte 125 habitants comparativement à Saint-Joseph qui en compte 72, et Saint-François qui en compte 30, donc Sainte-Marie donne plus de dîmes que les deux autres réunies.

2-- Le presbytère est tout neuf avec une bonne couverture en bardeau; au contraire, il pleut partout dans celui de Saint-Joseph et il n'a encore qu'une simple couverture.

3-- Il y a dans la paroisse une terre de 2 arpents sur 40 pour l'usage du curé, ce qui ne se trouve pas dans l'autre paroisse.

4-- Il y a plus de 20 ans que les habitants de Sainte-Marie sont obligés tous les 15 jours d'aller chercher le curé et de le ramener chez lui. Il paraît naturel que ceux de Saint-Joseph subissent cette corvée à leur tour.

5-- Dans la paroisse de Sainte-Marie il y a un beau calice et de belles burettes avec un plat d'argent; le linge et les ornements sont aussi très propres, le tout appartient à Mme Taschereau qui n'en a pas encore donné la propriété à l'église mais elle n'est pas éloignée de la faire dès qu'elle y verra un curé arrangé et résidant.

6-- Dans la paroisse de Saint-Joseph il y a tout ce qu'il faut pour le service divin. Les ornements sont moins propres qu'à Sainte-Marie et il pleut sur l'autel, il faut obliger les habitants à mettre une double couverture au moins au-dessus de l'autel.

RAMANCHEUR

Des rebouteux, spécialistes de l'ossature qui réduisent les fractures et des ramancheurs, spécialistes de la remise en place des os, des muscles, des tendons et des ligaments sont présents en Beauce dès les débuts de son histoire. Ce sont plus particulièrement les ramancheurs qui retiennent l'attention des Beaucerons.

Selon la croyance populaire, ces individus doués sont ordinairement les septièmes fils issus d'un même mariage, chiffre magique. Ils seraient marqués sur le corps d'une tache de naissance, donc désignés dès leur venue au monde pour exercer des pouvoirs spéciaux. Ces personnes acquerraient très jeunes leurs pouvoirs des membres de leur famille et ce savoir se transmettrait de génération en génération.

Aujourd'hui, il existe encore des "ramancheurs", mais ils ont pris des noms beaucoup plus scientifiques, tels que : chiropraticien, orthothérapeute, massothérapeute, kinésithérapeute et phythothérapeute.

RIVIERE CHAUDIERE

Sans avoir un cours bien favorable à la navigation, la rivière était cependant la voie naturelle la plus directe entre Québec et la Nouvelle-Angleterre, lieu d'origine de la nation abénaquise.

Les sauvages de cette nation, apparentés par le langage et les moeurs avec les Etchemins, les Montagnais et les Algonquins, devinrent résolument les alliés des Français, après avoir vite contracté des relation de mauvais voisinage avec les Anglais de Kennebec et de Boston.

Samuel de Champlain, dans son voyage d'exploration de 1605, sur la côte de l'Atlantique, avait déjà recueilli des informations sommaires sur la voie de communication Chaudière-Kennebec.

Vingt ans après s'être installé à Québec, à un moment critique où il était acculé à la famine par le blocus des Anglais dans le fleuve Saint-Laurent, Champlain devait mettre à profit les moindres ressources. Saisissant une occasion qui s'offrait à lui, il décida d'envoyer un de ses hommes en mission diplomatique chez les Abénaquis, pour reconnaître la voie de communication et faire alliance avec cette nation, soit pour en obtenir des secours en provisions, soit pour y placer quelques hommes en pension pour le prochain hivernement. Le voyage se fit du 16 mai au 15 juillet 1629. Le nom de l'envoyé ne nous est pas connu mais nous pouvons affirmer sans l'ombre d'un doute que ce fut le premier voyageur connu qui parcourut la rivière Chaudière tout entière dans les deux sens.

En 1640, ce fut le tour d'un anglais de la Plymouth Company à nous arriver, à Québec par la même voie. Il s'appelait le capitaine Young; il était accompagné d'un serviteur et conduit par vingt sauvages dans leurs canots. De bonne heure sous le régime français, on entretint des rivalités sanglantes avec les colons de la Nouvelle-Angleterre. C'est ainsi que, dans l'hiver de 1689 à 1690, une colonne d'armée composée de 110 Canadien et Abénaquis, sous les ordres de René Robineau de Becancour, baron de Porneuf, parcourut sur les neiges les vallées des rivières Chaudière et Kennebec, pour aller tomber à l'improviste sur la colonie anglaise de Casco (Portland) et la ravager. On en revint l'été suivant, ramenant plusieurs prisonniers.

C'est la rivière Chaudière qui a fait la Beauce, à commencer par ses principaux centres ; et ces derniers, par développements progressifs, ont donné naissance à tous les autres. La rivière, avec ses affluents, en arrose tout le territoire et bien au-delà. Du lac Mégantic, où elle prend sa source principale, jusqu'à son confluent avec le fleuve Saint-Laurent, elle parcourt une distance de 102 milles (163 km) environ, dans une direction assez constante du sud-est au nord-ouest.

C'est la rivière Chaudière qui a fait Sainte-Marie. Le régime seigneurial, qui a donné naissance à cette paroisse, fut étroitement conditionné, dans ses débuts, par la configuration des lieux. La rivière ayant été jusque-là l'unique voie de communication de la région, c'est sur ses bords que devaient se faire les défrichements.

RIVIERES (LES NOMS)

La première rivière, au côté nord-est de la CHAUDIÈRE, dans le haut de la paroisse, s'est appelée rivière BELAIR (on écrivait d'abord Belle aire) depuis qu'elle a fait parler d'elle, surtout dans les procès-verbaux du Grand-Voyer de Québec : en 1796, il nomme "Belle aire" la division des chemins du haut de la paroisse, jusqu'à la route de St-Gabriel, et lui donne pour sous-voyer Joseph Perrault; le 18 septembre 1797, en verbalisant le rang St-Gabriel, il indique les ponts à ériger et dit expressément que, sur la terre no 71 (il y en avait 84 de trois arpents chacune, comptées de bas en haut), passe la petite rivière "Bele aire", où il faudra un pont d'environ 50 pieds (15,25 m) de lambourdes avec des quais. Voilà qui est catégorique. Le nom Belair d'où vient-il? Nous savons seulement qu'un seigneurie portait le même nom, dans le comté de Porneuf.

Ce qu'on appelle aujourd'hui la rivière CHASSÉ, depuis cinq générations au plus, car il n'y a pas eu là de Chassé auparavant, s'est toujours appelé rivière du DOMAINE, comme on a encore le pont du Domaine et pour la même raison : le domaine du seigneur Taschereau, de 12 arpents de front, commençait à cet endroit.

Et la rivière qui vient se jeter dans la rivière du Domaine, après avoir traversé les terres du rang St-Gabriel, venant du rang St-Louis, elle devrait s'appeler, comme sur les très anciennes cartes rivière DESBARATS. Pierre-Edouard Desbarats, riche négociant de Québec, a été propriétaire de terre à Ste-Marie, au début du siècle dernier, en même temps qu'il fondait la canton de Frampton, non loin duquel cette petite rivière va prendre sa source.

Passant au côté opposé de la rivière Chaudière, nous avons, en haut, d'abord deux rivières voisines l'une de l'autre : la première, nommée, en 1785, rivière du TABORD (plus tard rivière LESSARD), et la seconde, rivière LABBÉ. Vers le centre de la paroisse, la rivière nommée aujourd'hui rivière BINET s'est appelée longtemps, dans les documents, rivière DURBOIS, à cause d'un nommé Augustin Durbois, le premier occupant de la terre voisine. Enfin, la dernière qui ait un nom, la rivière VALLÉE d'aujourd'hui, s'est longtemps appelée rivière de l'ANCIEN MOULIN, parce que le moulin banal du seigneur fut installé là, tout-à-fait au début de la paroisse, avant d'être transporté sur la rivière du Domaine (au vieux moulin de M. Arthur Chassé). Du reste, sur toutes les rivières ci-dessus énumérées, il y eut jadis des moulins et à plusieurs reprises.

- - S - -

STE-MARIE (DÉBUTS)

La population de la colonie s'accroît rapidement : elle passe de 18 000 âmes en 1713 à 43 000 en 1739. Dans les environs immédiats de la ville de Québec, les anciennes seigneuries ne peuvent plus absorber les générations nouvelles. Le gouvernement de la Nouvelle-France doit ouvrir de nouvelles seigneuries à l'intérieur des vallées du Saint-Laurent.

La seigneurie qui devait être le berceau de la paroisse de Sainte-Marie fut concédée par le marquis de Beauharnois et Gilles Hocquart, respectivement gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, à M. Thomas-Jacques Taschereau, le 23 septembre 1736. Le 30 avril de l'année suivante, le roi de France ratifiait cette concession.

La première seigneurie, en remontant la rivière, est le point de départ pour les suivantes. L'étendue est de (9 milles ou 14,4 km) de front et de (6 milles ou 9,6 km) de profondeur, des deux côtés de la rivière Chaudière. Du même coup on céda deux autres seigneuries à Joseph Fleury de la Gorgendière (St-Joseph) et à Pierre Rigaud de Vaudreuil (Beauceville). Du jour au lendemain, la rivière Chaudière était donc jalonnée, des deux côtés, de son embouchure. Les premiers colons traversèrent la forêt pour aller fonder l'établissement de la Nouvelle-Beauce, appelée par les Anglais du nom abénaquis de "Sartigan".

Toute la différence, du côté canadien, c'est que les colons n'avaient pas à craindre l'hostilité des Indiens : c'étaient des amis et on n'empiétait pas sur leurs territoires ancestraux. Aussi ne verrons-nous aucunement les Beaucerons se préoccuper de défense militaire, alors que les pionniers du Maine verront en nous une nouvelle menace ajoutée à celle des Abénaquis.

Thomas-Jacques, le premier seigneur, trouve son premier fermier dans la personne de Nicolas Comiré. Ils s'entendirent à ce sujet le 25 juillet 1740, probablement par un écrit sous signature privée. Depuis la date de concession jusqu'à 1744, le travail de la colonisation à Sainte-Marie, fut assez languissant : le seigneur, que de nombreuses obligations retenaient ailleurs, ne pouvait guère s'occuper de l'établissement de son fief dans la Nouvelle-Beauce.

En 1744 arrive, le R. P. Hyacinthe Amiot, récollet, qui organisa la mission de Sainte-Marie. Ce nom de Sainte-Marie a été motivé sans doute du fait que la seigneuresse du temps s'appelait Marie-Claire Fleury de la Gorgendière. On rencontre ce nom pour la première fois, dans un procès-verbal d'arpentage, de Noël Beaupré, en date du 25 juin 1740.

Il ne semble pas que le premier missionnaire de la Nouvelle-Beauce ait fait du ministère à Sainte-Marie. Les quelques colons établis dans la seigneurie de M. Thomas-Jacques Taschereau allaient trouver ce missionnaire à Saint-Joseph chaque fois qu'ils avaient besoin de lui. Mais tous les autres missionnaires de la Nouvelle-Beauce, bien que résidant à Saint-Joseph, vinrent donner la mission à Sainte-Marie, dans un local affecté à cette fin, au Domaine; ils logeaient dans la maison du fermier du seigneur.

SALLE PUBLIQUE

C'est le curé Proulx qui fit construire la première salle publique. Il prit l'ancienne sacristie, qu'il fit transporter au sud-est de la place de l'église et aménagée à cette fin, vers 1859. M. Chaperon s'attaqua au problème de la salle publique, qui criait misère. C'était une maison en bois, de 40 pieds (12,2 m) par 30 (9,15 m), partagée en salle des hommes et salle des femmes.

Une résolution de fabrique, du 11 août 1878, autorisait une dépense de 200 \$ pour transporter la salle publique au bord de la rivière, la lambrisser en brique rouge et refaire l'intérieur en crépi, etc. Deux ans après, rien n'était fait. Mais, à l'automne de 1880, la salle publique fut déménagée comme on l'avait projeté, là, où se trouvait le bureau de poste de 1930 à 1975.

On construisit des latrines (fosse d'aisance) à l'extérieur, près de la rivière; on restaura l'intérieur en entier; mais on renonça au revêtement de brique prévu d'abord.

C'était à la salle publique qu'on était encore le plus mal logé, quand arriva le curé Feuiltault. Le 25 décembre 1905, l'assemblée des marguilliers prenait les décisions officielles : construction suivant les plans de Georges-Émile Tanguay, soit, un édifice de 50 pieds (15,25 m) par 30 (9,15 m) à deux étages, le bas servant de salle publique, en deux sections, hommes et femmes, avec portes mobiles entre les deux; dans le haut, deux logements dont l'un pour le bedeau.

A Noël 1906, la construction était un fait accompli : sans être complètement terminée, elle était disponible pour les paroissiens avant et après la messe de minuit. En 1927, il fut décidé d'allouer au logement du sacristain tout le second étage de la salle. L'entretien de la salle publique incombait au bedeau, intéressé à ce qu'il y eût de l'ordre et de la propreté.

SCANDALES PUBLICS

Jadis, quand il y avait des abus ou des désordres, dans les paroisses, les curés, appuyés sur la discipline diocésaine ou par la morale du temps, partaient en guerre, s'ils le croyaient opportun. La rigueur et la violence l'emportaient parfois sur la discrétion et le doigté.

Voici un cas d'incidence locale. Un scandale public, une grave offense contre les mœurs a été rapportée par M. Antoine Villade, curé de Sainte-Marie. Mgr Plessis lui dicte, dans une lettre du 16 mai 1815, les pénitences à imposer au coupable, pour qu'il puisse rentrer en grâce :

- 1-- Pendant un an, point de communion pour lui.
- 2-- Défense à lui, pendant le même temps, de monter plus haut que le bénitier ni d'assister à la sainte messe autrement qu'à genoux, excepté le temps du prône et du sermon.
- 3-- Pendant la même année, un jeûne par semaine...
- 4-- S'il use du tabac, en quelque manière que ce soit, vous lui enjoindrez de s'en abstenir chaque jour, pendant la même année, ou depuis son lever jus qu'à midi, ou depuis son dîner jusqu'au lendemain matin.

Au chapitre des délits, il faut s'attendre d'en rencontrer de toutes les couleurs, au cours d'une vie paroissiale. A part les meurtres, il y eut des assauts, des vols, des troncs pillés, etc. Puis, cette charmante boisson qui avait valu à la paroisse la privation de la messe de minuit pendant trois ans.

SEIGNEURIE (FIN)

La fin du régime seigneurial arriva avec l'Acte de Québec en 1774. Par après, la province connut une rapide évolution. Le commerce tant intérieur qu'extérieur s'amplifia... La montée des prix consécutive à cette accélération économique affecta toutefois la classe des seigneurs, grands propriétaires terriens, dont les revenus -- les rentes versées par les censitaires -- demeuraient à peu près fixes. Plusieurs durent à ce moment vendre leurs seigneuries à des commerçants anglais, ou tentèrent par des mariages de renflouer leur fortune.

Ces seigneurs, autrefois prestigieux et l'élite naturelle de la société canadienne, ne surent pas s'adapter aux conditions économiques nouvelles. Habités à vivre en bonne partie du labeur de leurs censitaires et traditionnellement adonnés au métier des armes et à la traite des fourrures (qui, après 1760, leur échappa presque entièrement au profit des marchands anglais), ils furent très affectés par la fin de la guerre américaine et par la montée constante des prix qui les placèrent dans une situation précaire.

L'introduction du régime parlementaire donna le coup de grâce au prestige de la noblesse canadienne. Par-dessus le cadre seigneurial, subitement relégué au second plan, s'imposa le cadre électoral : le comté. L'homme en vue, l'homme influent n'était plus le seigneur, mais le député. A partir de 1810, ce fut un autre groupe, celui des hommes de profession, qui s'imposa au parlement du Bas-Canada.

SITES HISTORIQUES

LA MAISON LACROIX

La maison Lacroix a été dès le début une maison de village. Elle a été construite vers 1820, alors que Sainte-Marie commençait à peine à se développer. Elle se situe à la naissance du style québécois, qui atteindra son apogée vers 1850.

Les murs de la maison sont composés principalement de pierres des champs, mais aussi de schiste et de granit. Ce sont des pierres non taillées, quelquefois cassées, jointes par un mortier qui de plus égalise la surface nécessairement irrégulière. Les pierres d'angle sont de très grosses pierres des champs. Ces pierres composant le mur ont sans doute été prises un peu partout dans l'entourage de la maison, dans les champs; ce ne sont pas des pierres de carrière.

C'était un matériau abondant et peu coûteux en lui-même. Le toit était recouvert de bardeaux de cèdre qui ont été remplacés sur l'égout avant par de la tôle au début des années 1950, et sur l'égout arrière par des bardeaux d'asphalte en 1974. Le demi-cintre de l'avant-toit était formé de planches embouvetées posées horizontalement.

A l'intérieur, deux étages sont habitables : le rez-de-chaussée et le premier grenier. Au rez-de-chaussée, les cloisons sont faites de planches embouvetées peintes et le plafond est du type "à caisson". A l'étage, les cloisons sont de bois naturel.

Dans la plupart des pièces, des armoires sont fixées ou encastrées au mur, fabriquées, au moment même de l'aménagement de l'étage.



La maison Lacroix en 1918. -- ANQ, Québec No: p600-6/556-1

SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE

Pour enrayer les abus de la boisson, le curé fit prêcher, du 15 au 17 juillet 1906, un triump de tempérance par un prédicateur étranger, vraisemblablement le futur Mgr Paul-Eugène Roy, qui était son grand ami.

On fit d'ailleurs la même chose à Saint-Elzéar et ce fut l'institution ou la résurrection de la Croix noire ou Société de Tempérance. Quelques semaines après, il recommandait la lecture d'un livre intitulé : Alcool et alcoolisme.

En 1911 et 1912, après une nouvelle campagne de tempérance on voyait apparaître et se propager de soi-disant "bières de tempérance". Le curé s'empessa de démasquer le subterfuge. A la session provinciale de 1917, on institua la prohibition, au grand contentement du curé.

Par contrecoup, on se mit à fabriquer de l'alcool frelaté. Allez donc arrêter des buveurs invétérés! Certains abus faisaient parfois scandale.

Le 14 mai 1922, le curé explosait littéralement en chaire et ce dut être pathétique, à en juger par le résumé consigné au livre de prônes : "Saint Rosaire pour la conversion des possesseurs d'alambics, ceux qui s'en servent, les partisans de la boisson sous toutes ses formes... Oeuvre du démon, scandale, fête de hiboux!!!"

LA LOI SCOTT

En 1941, nous assistons à une démarche antialcoolique, à cause des abus, c'est l'adoption de la loi Scott par le comté de Beauce.

L'Acte de Tempérance du Canada, appelé communément la loi Scott, du nom de son parrain en Chambre (Richard William Scott) remontait à 1878.

Relativement peu appliqué, à travers les années, elle était quand même encore en vigueur. C'était en plus une loi fédérale, la seule qui pouvait effectivement faire pièce aux lois provinciales déficientes, une véritable loi de tempérance.

La procédure était la suivante : sur requête d'un quart des électeurs d'une ville ou d'un comté, le gouvernement fédéral instituait un référendum, et, si la majorité des votes étaient favorables, il émettait une proclamation pour annoncer que la loi Scott entrerait en vigueur, à l'échéance annuelle de tout permis, pour au moins trois années consécutives.

Le 15 septembre 1941, les Beaucerons adoptaient la loi Scott par une majorité de 821 voix, la paroisse de Sainte-Marie ayant enregistré 997 voix favorables et 164 contre.

L'action positive pour la tempérance, par le traitement des victimes même de l'alcool, avait déjà mobilisé l'attention des autorités responsables, autant que des organismes humanitaires. Mais on ne guérit guère cette maladie sans le concours délibéré des patients eux-mêmes, fondé sur le raisonnement, l'éducation, la religion, l'encouragement et la solidarité du milieu.

SPORTS (LOISIR)

Nous voyons, le 9 octobre 1900, se constituer le Club Ville-Marie, "dans un but de récréation, d'instruction pour l'esprit et de délassement pour le corps". Le conseil municipal a aussitôt donné son approbation et la Cour Supérieure de Beauce a accordé l'incorporation sollicitée.

Bien que nous connaissons son origine, nous n'avons pas d'information sur l'activité et la durée de cet organisme. Une autre association vu le jour en février-mars 1917, c'était le Cercle des Voyageurs de Commerce, puis, le 8 octobre 1921, ils demandent leur incorporation à la Cour Supérieure de Beauce, sous la raison sociale de Cercle catholique des voyageurs de commerce du district de Beauce avec siège social à la salle publique de Sainte-Marie.

Comme ils formulaient leur demande avec les mêmes termes que le Club Ville-Marie, nous sommes portés à croire que c'était un prolongement ou une résurrection de cette association.

Il y a eu bien d'autres organisations, plus ou moins officielles, de "délassement pour le corps", et ce n'est pas d'aujourd'hui que le sport d'équipe est organisé. Pour une première fois, semble-t-il, le 10 février 1907, le curé annonce pour "après les vêpres, une joute de hockey au Collège : l'entrée est de 10 centins". Ces vêpres étaient à 2 heures de l'après-midi.

Peu après 1920, il y eut, paraît-il, un club de hockey organisé par le Cercle Champlain de l'ACJC, puis un club de plus jeunes, appelé "le Saint-Jean-Baptiste". Le 6 décembre 1930, un groupe de jeunes gens demandent l'approbation de leur "Club de hockey Ste-Marie-Régina".

Le 6 novembre 1937, déclaration d'incorporation de "l'Association athlétique de Ste-Marie de Beauce, Enreg."; le Conseil l'approuve et lui verse annuellement une subvention de 25 \$ jusqu'en 1940, où il recommande, le 8 janvier, l'incorporation d'un autre "Club sportif de Sainte-Marie... pour un but de récréation".

C'est en 1976, que le Conseil des Loisirs Inter-municipal fait une recommandation aux deux conseils de Sainte-Marie, de mettre en place un Service de Loisirs ainsi que l'embauche d'un permanent (M. Serge Côté) et d'une secrétaire, ainsi qu'un gérant pour l'aréna.

Auparavant, tout ce qui s'appelait loisir était régie par les O.T.J., c'était uniquement des bénévoles et le gros de leurs actions se déroulaient pendant l'été. C'est avec l'arrivé de M. Louis Normand en 1978 que les loisirs et l'aréna furent regroupé en un seul et même service.

STATION BALNÉAIRE

Le village de Sainte-Marie aurait pu devenir, il y a un siècle et demi, une station balnéaire dans le genre de Vichy ou Saratoga Springs. Comme on peut lire, dans un communiqué de la Gazette de Québec, le 27 août 1818 (traduction) :

Une précieuse source d'eau minérale limpide, qu'on prétend ferrugineuse, a été découverte récemment près de l'église de Sainte-Marie, Nouvelle-Beauce. Elle a attiré fortement l'attention. On nous dit que quelques Messieurs de la médecine de cette ville se proposaient de visiter Sainte-Marie dans le but de vérifier ses propriétés. La découverte de cette source, avec les nombreux attraits locaux de cette belle paroisse, pourraient probablement faire de "La Beauce" un lieu de séjour fashionable, durant les mois d'été.

La source est sur un terrain appartenant à l'honorable juge Perrault. Avec les seigneurs de la paroisse, les Messieurs Taschereau, il est disposé, croyons-nous, à fournir tous les accommodements aux Messieurs désireux d'y faire de la villégiature, en leur concédant des sites de construction avantageux sur leur domaine, le long de la rivière Chaudière, laquelle, à cet endroit, dépasse deux acres en largeur. Une manufacture de brique est déjà établie près de l'église paroissiale et on nous dit qu'un élégant cottage de brique peut s'édifier à un tiers meilleur marché qu'en pierre ou bois.

Nous nous empressons de dire que ce roman n'a pas eu de conclusion. Quant à la source prometteuse, elle donnait réellement, en abondance, de la très belle et très bonne eau... potable à qui voulait s'en approvisionner.

Nul doute possible : il s'agissait, en effet, de la source sise au pied du coteau Mercier, à l'extrémité de l'avenue Saint-Joseph.

SUPERSTITIONS

La superstition, sous ses formes variées, était jadis une source continuelle d'affrontement. Avec l'instruction, le progrès matériel, le confort de la vie, elle est aujourd'hui pratiquement tarie chez nous ou perdue dans des coins reculés. On n'ose plus guère afficher en public quelque croyance superstitieuse, excès ou aberration de la religion proprement dite.

Autrefois, la superstition naissait et se propageait comme les épidémies, conséquence de l'ignorance en général et de la peur ou de l'impuissance devant les forces mystérieuses de la nature. Lorsque cela se produisait, les évêques devaient y aller de mandements à l'échelle territoriale ou même diocésaine.

Le curé Louis Proulx de Sainte-Marie écrivait à Mgr Turgeon : "On s'y livre avec fureur, les plus rustauds réussissent et ces mystérieuses opérations deviennent dans leur esprit une vraie nécromancie (communication avec les défunts)". Le curé a défendu ces jeux (les tables tournantes ou parlantes), en invoquant des explications naturelles, fluide magnétique, etc. Mais, au point de vue moral, il réclame une directive.

Les tables "parlantes" firent parler d'elles à nouveau durant la première grande guerre; on leur demandait des nouvelles sur les conscrits d'outre-mer.

Il serait facile de citer d'autres mises en garde, faites périodiquement par les curés de Sainte-Marie, contre les charlatans, les chaînes de prières, les mauvais livres, les bibles ambulantes, etc.

SURNOMS

Il y a toujours eu dans la paroisse, avec une variante de formes, des personnages types, physiquement ou mentalement prédisposés à servir de cibles aux taquineries, voire aux amusements cruels de toute la gent insécable, surtout les jeunes.

Pour ne nommer qu'un de ces types, mentionnons Thomas Badouche (Roy, de son vrai nom), qui a vécu autour du dernier changement de siècle. Colosse, on pouvait obtenir de lui un bon rendement manuel, comme pour actionner le soufflet de l'orgue, à l'église, ou la roue de la presse d'imprimerie. Mais son quotient intellectuel n'était pas à la mesure de sa taille. Quand les gamins arrivaient à le faire enrager, de loin, en se moquant de lui ou en lui tirant des pierres, il éclatait en vociférations, avec son patois favori : "Taureau m... de beu".

La manie des sobriquets a toujours été le moyen pour notre peuple de souligner un travers, un incident biographique, un dénominatif familial ou quelque autre trait distinctif. Quand il y avait jusqu'à une douzaine de familles du même nom dans une localité, il était déjà indispensable de pouvoir les distinguer, dans le langage, au moins par des surnoms. Dans une même famille, comme on gardait généralement un prénom de père en fils, on pouvait arriver à des désignations comme celle-ci, qui sont authentiques : Joseph à Jos, Jean à Jeannotte, Petit à Petit à Petit-Jean.

Il y a plus de cent ans, le notaire Joseph-Noël Chassé, pour se reconnaître lui-même avec ses clients, avait eu la bonne idée d'ajouter après leurs noms leurs sobriquets, dans son répertoire : Jean-Baptiste Bilodeau, driver -- Charles Binet, Charlo -- Jean Bisson, Puissance -- Jean-Baptiste Gagnon, Orignal -- Jean-Baptiste Grenier, Morviat -- Jean Landry, Crac -- Georges Provost, Qui recule pas -- Louis Vachon, La Mouche etc.

- - T - -

TASCHEREAU (CARDINAL)

Le 17 février 1820 naissait Elzéar-Alexandre Taschereau à Sainte-Marie de Beauce, petit-fils du premier seigneur de Sainte-Marie. Prêtre du Séminaire de Québec, puis second recteur de l'Université Laval, puis Archevêque de Québec, il demeura fidèle à sa petite patrie et il y reviendra tous les ans, même après la mort de sa mère.

Ses co-paroissiens n'étaient pas restés indifférents à l'honneur qui rejaillissait sur eux. Au sacre de Mgr Taschereau, le 19 mars 1871, la seule représentation officielle de Sainte-Marie fut celle du curé. Mais, lorsqu'il fut créé cardinal, au printemps de 1886, les prônes du curé Chaperon nous apprennent que ce dernier fit signer une adresse par une foule de paroissiens et qu'après trois quêtes dominicales, il pouvait envoyer un cadeau de 100 \$, le coût d'une soutane cardinalice.



La maison natale du Cardinal Taschereau, vers 1900. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

Le prince de l'Église vint ensuite à Sainte-Marie, le mardi, 10 août. Ce fut une réception triomphale, on avait érigé six arcs de triomphe et planté des balises tout le long du village. Le carrosse du Cardinal était escorté d'une garde d'honneur militaire.

A l'église, on chanta le Te Deum et le cortège se reforma pour conduire le Cardinal à sa maison paternelle. Le soir, il fit une nouvelle sortie en parade, le curé avait demandé d'illuminer tout le village et cela se termina par un grand feu d'artifice, face au domaine des Taschereau. On ne laissa pas inaperçu non plus le jubilé d'or sacerdotal du Cardinal, en 1892.

Enfin, en annonçant son décès, le 17 avril 1898, le curé Feuiltault recommandait un chemin de croix public et un service du troisième jour dans la paroisse. Pour les funérailles à Québec, le curé remerciait la compagnie du Québec Central pour le transport d'une délégation des paroissien.

TÉLÉGRAPHE

C'est le 19 décembre 1846 qu'un premier télégramme fut transmis, entre Toronto et Hamilton. Le complément obligé du chemin de fer était le télégraphe.

Le Lévis et Kennebec avait à peine dessiné son trajet et commencé ses travaux, qu'il avait déroulé à l'avance sa ligne télégraphique. On lit dans l'historique du Collège de Sainte-Marie:

Depuis 1873, le bureau de télégraphie était tenu dans le Collège; mais comme il était une source de dérangement, et de plus, que les revenus des dépêches n'égalaient pas les dépenses encourues pour l'entretien d'un opérateur, on jugea qu'il était préférable de le remettre entre les mains de l'agent envoyé à Ste-Marie par les Directeurs du chemin de fer Lévis & Kennebec, alors que ce chemin venait de se terminer jusqu'à St-Joseph et que des trains réguliers avaient lieu tous les jours. Avec l'agrément des intéressés, le transfert se fit vers la mi-septembre (1876).

Le télégraphe commença à disparaître graduellement à partir de 1930. On peut penser qu'il s'est éteint complètement en même temps que cessa le transport des voyageurs par train (1967).

Aujourd'hui, la version moderne du télégraphe serait le télécopieur (FAX), qui apparut en 1987.

TÉLÉPHONE

Le premier journal de la Beauce, La Vallée de la Chaudière, commençait la campagne en faveur du téléphone en 1892. D'après le journal du 2 septembre, la société Saint-Jean-Baptiste locale aurait déjà voté une résolution chargeant un de ses membres, Désiré Rousseau, de s'enquérir auprès d'un expert de Sommerset (Sainte-Julie) et de faire rapport. Dans les semaines suivantes, le projet tendait à se concrétiser. Le notaire Lessard l'avait soumis à la Cie de téléphone Bell, dont on attendait la réponse. On commença à recueillir des abonnés. La Vallée du 27 janvier 1893 en nommait déjà 62 : 18 de Saint-Georges, 11 de Saint-François, 13 de Saint-Joseph et 20 de Sainte-Marie.

Le notaire Lessard était tout désigné pour devenir l'agent local de la compagnie Bell et il figure comme tel dans le premier annuaire des abonnés du téléphone, celui d'octobre 1893. Sa résidence servit pour l'échange (central local), jusqu'à la conflagration de 1926, le bureau (central) fut alors déménagé au 300, rue Notre-Dame, dans la résidence et sous la gérance de Mme Cléophas Leblond.

Le 26 mai 1897, une trentaine de citoyens se forment en société, à Saint-François, pour la "construction d'une ligne de téléphone devant opérer dans les différentes paroisses du district de Beauce", et demandant l'incorporation; celle-ci leur est accordée effectivement le 16 janvier 1898, sous la raison sociale de Compagnie de Téléphone de Beauce. Depuis le 5 avril 1897, le conseil municipal de Sainte-Marie avait octroyé le privilège de construire des lignes le long des chemins publics.

Le Bell n'a jamais pu s'installer en maître dans la Beauce, les petites compagnies mutuelles de "téléphone rural" s'emparant de la clientèle. Cependant, pour ce qui est de Sainte-Marie, après l'incorporation du village, on ressentit le besoin d'un meilleur service téléphonique et il n'y avait probablement plus guère d'abonnés au Téléphone de Beauce.

Le premier signe d'organisation locale apparaît dans les prônes du curé, le 5 mars 1916, annonçant une assemblée des intéressés, à la salle publique. C'était une entreprise paroissiale, portant le nom de La Cie de Téléphone rural de Ste-Marie, Beauce, dont le président était Thomas Carette et dont les lettres patentes, émises par le Secrétaire de la Province, dataient du 14 mars 1916.

Au cours des quinze années qui suivirent, on n'entendit plus parler du téléphone. Mais, lorsqu'il s'agit pour le conseil du village de payer l'appareil installé au département du feu, le 4 avril 1931, on apprend qu'on a désormais affaire à la Corporation des Téléphones et Pouvoirs de Québec. Celle-ci vient, en effet, d'acheter le téléphone rural de Sainte-Marie, puis, en 1933, elle devient la Cie de Téléphone Nationale.

Le conseil de paroisse signale le 7 août 1933 que l'ancien Téléphone de Beauce vivait encore et savait se défendre. Puis, le Téléphone Bell signalait sa présence ou du moins le passage d'une de ses lignes.

Cela fait bien, si l'on sait compter, trois compagnies distinctes de téléphone existant dans les limites de la paroisse, de 1931 à 1937. Mais l'unification était sur le point de s'opérer. La Compagnie de Téléphone Nationale avait changé de direction, le 12 avril 1927, par la vente de ses intérêts par le président, Alphonse-Bénoni Dupuis, à M. Jules Brillant, de Rimouski. A partir de ce jour, commençait le rôle de la future compagnie Québec-Téléphone : raffermir d'abord et associer dans une sorte de ligue les petites compagnies rurales jusque là indépendantes; puis, en définitive, les absorber graduellement sous une même raison sociale.

C'est en septembre 1959, que l'on choisit le mot "DUPont" (387) comme nom pour le Central de Sainte-Marie. Le 15 juin 1969 marquait l'arrivée de l'interurbain automatique. Puis, au printemps 1970, Québec-Téléphone commençait à présenter à ses abonnés, la reproduction d'une toile (le peintre René Richard de Baie Saint-Paul) en page couverture de ses nouveaux annuaires.

TÉLÉVISION

En février 1969, Sainte-Marie se trouvaient dans la pénombre, suite à une éclipse partielle de soleil, lorsque Télé-9 entra en onde pour la première fois.

M. Denis Lemelin, les maires Wilbrod Gagnon et Jules Fecteau accompagnés du président de la Commission Scolaire, M. André Guindon, et du curé Émile Tardif, procédaient à l'ouverture officielle de ce nouveau médium.

Lors de cette première saison, deux émissions locales seront présentées chaque semaine: celle du samedi à 13h00 et celle du jeudi à 19h30. Carol Darac et Francine Audet se partageront la tâche de l'animation, Dominique et Gaston Lambert se chargeront de la technique, M. Côté sera le cameraman et Mme Noëlla Marquis agira comme pianiste et responsable du plan musical.

Les premières émissions de février 1969 furent présentées en provenance du sous-sol du bureau des notaires Arthur et Jean Pelchat. En automne 1969, Télé-9 déménage ses studios au 323 du Collège, soit à la résidence de M. et Mme Léo-Paul Côté. De 1969 à 1971, toutes les émissions seront transmises en direct.

Le différé ne fera son apparition qu'à l'automne 1971. On verra dans cette maison près d'une centaine de personnes un même soir, lors d'une émission spéciale de la chorale des Troubadours de ma Vallée, qui côtoyaient ce soir-là : le Père Noël, un groupe d'enfants et leurs parents, dans le cadre d'une des émissions de Noël.

En 1971, l'arrivée du premier magnétoscope de Télé-9 permet de réaliser des émissions en différé et en direct, ce qui offre la possibilité de réaliser des émissions même hors studio, comme par exemple des soirées canadiennes dans des résidences privées et des diffusions de rencontres de hockey.

Le tout sera présenté en noir et blanc jusqu'en 1978. Au printemps de 1978, les Mariverains capteront leurs premières images couleurs de Télé-9. En mai 1984, M. et Mme Côté annonçaient la fermeture de cette station de télévision locale. Ils ont récidivé à quatre reprises après la fermeture officielle, en offrant leur concours pour les Guignolées de 1985 et 1986, de même celles de 1987 et 1988 diffusées de l'École Mgr Feuilletault.

Après quelques années de vaches maigres, Télévision Communautaire a repris du poil de la bête. De telle sorte qu'aujourd'hui, l'organisme compte sur une équipe d'environ 45 bénévoles ainsi qu'une personne rémunérée, M. José Pereira. On diffuse de 4 à 5 émissions par jour, chacune d'elles variant de 30 à 120 minutes, TV Communautaire est présente tous les jours sauf le samedi. Le local d'enregistrement se situe au deuxième étage du magasin Rossy.

Le propriétaire de Télé-Câble Ste-Marie, M. Robert Bernard, prête à la communauté un équipement entièrement informatisé. Il y a une unité mobile, pour filmer à l'extérieur, et une unité de montage qui pour les effets spéciaux.

TREMBLEMENTS DE TERRE

Les tremblements de terre, dans la vallée du Saint-Laurent, ont leur épïcêtre autour de la Baie-Saint-Paul. Bien qu'ils aient été assez fréquents dans le passé, jamais ces phénomènes n'ont pris des proportions catastrophiques. Le territoire de Sainte-Marie appartient, d'ailleurs, à une formation géologique distincte de celle qui supporte les rives du fleuve; elle est moins susceptible d'être affectée par les secousses sismiques.

M. Louis Proulx note deux tremblements de terre, il s'agit du grand séisme québécois du 17 octobre 1860 et du plus grand tremblement de terre dans la province, celui du 20 octobre 1872. L'Historique du Couvent révélerait que les murs de l'institution furent avariés. Il y eut de nombreux autres tremblements de terre au cours des années. Plus près de nous, il y eut celui du 25 novembre 1988, qui fut perçu par toute la population de Sainte-Marie. À ce sujet, le Beauce Média écrivait :

La secousse sismique de 5,5 à l'échelle de Richter qui a frappé la région en début de soirée vendredi a fait plus de peur que de mal, sauf chez Chassé Inc. à Sainte-Marie où une importante tranche de terrain s'est détachée à quelques pieds seulement d'un bâtiment de production qui se trouve sur la partie élevée des installations de l'entreprise. Objets déplacés, vaisselle cassée, cordes de bois effondrées, les Beaucerons s'en sont tirés à bon compte du plus fort tremblement de terre que la région a connu de mémoire d'homme. Les dommages les plus importants ont été signalés chez Chassé où une large tranche de terrain d'environ 75 pieds (22,87 m) de longueur a glissé au point d'obstruer un des chemins privés dont se sert l'entreprise.

TROTTOIRS

Un village qui se respecte n'a pas seulement des rues pour les voitures; il a aussi des trottoirs pour les piétons. La municipalité de paroisse était depuis longtemps éveillée à cette idée. Dès le 5 juin 1871 s'était formulée une requête pour l'érection de trottoirs tout le long du village. Mais la requête fut écartée par le conseil à la séance suivante.

On ne pouvait toutefois empêcher l'érection de trottoirs devant certaines propriétés, par le fait d'initiatives privées. Il y en eut sûrement déjà avant le 8 septembre 1883 puisque, ce jour-là, le conseil votait un règlement pour la protection des trottoirs, arbres et palissades dans le village.

Le 5 juin 1905, le même conseil commande, avec menace d'amende, à tous les propriétaires d'avoir "un trottoir en pierre, en ciment, en terre, en bois, etc... pour l'embellissement du village et la commodité des piétons".



La maison Pelletier et son trottoir de bois. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

En 1937, on parlait même de municipaliser et de reconstruire tous les trottoirs, pour avoir l'uniformité. Ce besoin apparut plus évident encore, lors de la réfection du grand chemin en asphalte, en 1939-40, alors qu'on fit des nivellements à la chaussée ici et là.

Le conseil passa d'abord un règlement, le 2 août 1941, fixant pour l'avenir la largeur des trottoirs à 4 pieds (1,22 m) et la hauteur uniforme à 7 pouces (18 cm) de la chaussée.

TROU DE LA BISSON

A l'endroit où le chemin national (route du Président Kennedy) traverse la rivière Belair (Belle Aire), il y a des côtes qui étaient jadis beaucoup plus raides et l'endroit avait été dénommé le "trou de la Bisson". Un certain temps, il eut une réputation douteuse : un débit de boisson, un moulin à scie et à cardes, la présence de prospecteurs miniers en devaient être la raison. Le nom de la rivière Belair (qui remonte au moins jusqu'à 1796), n'a guère de justification; personne de ce nom ne paraît avoir jamais habité Sainte-Marie.

C'était un carrefour actif en 1881. Il y avait, pas loin, la route Perron, vers Frampton, et une traverse à gué sur la rivière Chaudière (elle fut verbalisée en juillet 1816). Il y eut une exploitation minière, deux moulins et trois hôtels, pendant un certain temps. Enfin, c'était un relais des voyageurs sur la grande route de Québec vers Kennebec, et, quand vint le chemin de fer, il y eut un arrêt dans ce hameau et même un bureau de poste nommé "Bisson".

Le 24 décembre 1875, donation par Thomas Girard, au premier rang nord-est, près du trou de la Bisson pour la construction d'une école. Le 17 novembre 1884, on décidait de reconstruire l'école de l'arrondissement no 5, au trou de la Bisson. On fixe le site, sur la terre de Richard Bisier entre la route et le chemin de fer; mais le propriétaire refuse de céder du terrain. Le site de l'école fut transporté sur la terre voisine, chez Hilaire Gagnon, qui donna le terrain gratuitement.

- - V - -

VACANCES D'ÉTÉ

Anciennement, la durée et le temps des vacances d'été n'étaient point réglementés et variaient d'une paroisse à l'autre. L'inspecteur s'en plaignait, vers 1869, rapportant que les vacances se donnaient parfois 15 jours à la fin de juillet et 15 jours à la fin de septembre.

On voit là une préoccupation évidente d'accorder aux enfants la liberté pour le temps des foins et de la récolte. Le curé de Sainte-Marie, en cette année 1869, annonçait au prône les examens d'écoles pour le 19 juillet et l'entrée suivante pour le premier septembre.

A la fin de l'année 1876-77, l'inspecteur Béland insistait : "La vacance ne devrait se donner qu'en août et non en juillet, car dans ce dernier mois tous les enfants, surtout les garçons, ne sont point employés aux travaux des champs"... "Un mois bien employé, c'est beaucoup, c'est d'un prix infini, pour nos chers garçons surtout".

VENTE A LA CRIÉE

Une des quêtes les plus profitables était celle que l'on voit instituée déjà comme coutume en 1768, et qui se perpétuera sous la forme de la quête actuelle de l'Enfant-Jésus. Dans les premiers temps, vu la rareté de l'argent, les marguilliers faisaient une collecte de différents produits domestiques : blé, pois, filasse, lard, boeuf et même suif à chandelle.

Ces objets étaient vendus au profit de l'église et la recette variait avec la prospérité relative des années. En 1783, la collecte fut omise à cause des offrandes pour la construction de l'église; en 1817, on ne fit pas la quête parce que la gelée avait détruit les récoltes.

Enfin, on voit déjà établie la pieuse coutume de faire vendre sur le perron de l'église du beurre, du sucre et autres denrées.

VISITE PAROISSIALE

La visite annuelle du curé dans les familles est une institution consacrée dans nos paroisses. Cérémonie jadis impressionnante, surtout pour les enfants; car, elle leur donnait l'occasion de s'endimancher un jour de semaine; elle s'accompagnait d'un rituel spécial : prière, bénédiction du curé, sans oublier la distribution par ce dernier d'images et de bâtons de crème aux petits qui avaient été sages.

Mais il va sans dire que tous l'avaient été, au moins dans les minutes d'attente fébrile qui avaient précédé l'arrivée du prêtre, guettée attentivement par les yeux d'une sentinelle à la fenêtre.

Aujourd'hui, la visite paroissiale n'existe plus. À Sainte-Marie, elle s'est arrêtée en 1979-80. C'est la diminution et le manque de prêtres qui en est la cause.

VOITURES

Quand l'industrie des voitures aura atteint son apogée à Sainte-Marie, elle attirera l'attention des journalistes et observateurs. Dans *La Vallée de la Chaudière* du 28 août 1891, nous lisons : "Sainte-Marie possède six fabriques de voitures, deux fonderies", etc.

Le même journal, vantant les progrès de la paroisse, écrira, le 9 septembre 1892 : "L'industrie des voitures a pris des développements tels que les acheteurs des comtés voisins accourent en foule donner leurs commandes, sûrs d'être bien servis, voire même que Québec, aussi, n'a pas dédaigné d'envoyer des ordres à nos voituriers".



Voiture d'été. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

Essayons de relever un peu ses origines. Même s'il a plu à tel ou tel charron de fabriquer éventuellement quelque voiture, dans ce métier, on s'arrêtait surtout à la réparation et au montage des véhicules de travail.

Les voitures "fines", d'été ou d'hiver, véhicules de promenade plus finolés étaient l'affaire des "voituriers", à qui l'usage avait consacré ce terme impropre.

Le Canada Directory de 1857-58 est le premier bottin à signaler, pour Sainte-Marie, deux "voituriers", soit : François Letarte et François Voyer. Le premier n'a fait que cette apparition dans notre histoire; le deuxième, arrivé avant 1848, avait son établissement dans le haut du village, près du ruisseau Carter. Letarte ou Voyer sont-ils des chefs de file dans l'industrie voiturière? Nous en doutons, à cause du peu de retentissement de leur passage.



Fabrique de voitures de Edmond Gagné. -- Collection: Société Historique Nouvelle-Beauce

Celui qui paraît mieux avoir joué ce rôle, ce fut Grégoire Fleury, qui était originaire de Saint-Vallier. Comme il s'est marié à Sainte-Marie, le 24 septembre 1861, il est supposé qu'il y demeurait depuis un an ou peut-être plus. Il acquit l'emplacement de François Letarte, son prédécesseur dans le même métier, et bientôt sa fabrique fut très achalandée. Les bottins le désignent comme voiturier au moins de 1871 à 1904. Et il est mort finalement à Sainte-Marie, le 1er décembre 1912, très vieux.

Le plus important des manufacturiers de voitures, sauf peut-être Grégoire Fleury, a été Thomas Carette. A 22 ans, il était forgeron, d'après le recensement de 1871. La Mercantile Agency en fait un voiturier, au moins de 1887 à 1904. Sa maison, bâtie en 1897, constitue aujourd'hui la partie avant de l'immeuble Beshro et Fils; la boutique était à l'arrière.



Livreur de pain pendant une inondation. -- Collection: Privé

En 1892, il avait quatre employés en pension pour son entreprise, en plus de ses grands garçons. A certains moments, son atelier a produit jusqu'à 200 carrioles et 200 voitures roulantes par année. Il en avait vendu, une fois sa renommée établie, jusqu'à Chicoutimi et au lac Saint-Jean.

Quand une commande de voitures était prête, il organisait un convoi de livraison, sous la direction d'un homme fiable. Un conducteur et son attelage avaient charge de deux voitures, l'une attachée derrière l'autre, pour franchir la chaîne des Laurentides.

On observait les étapes coutumières et on revenait, deux ou trois hommes selon le cas, dans une vieille voiture d'échange, tenant en laisse les chevaux allèges.

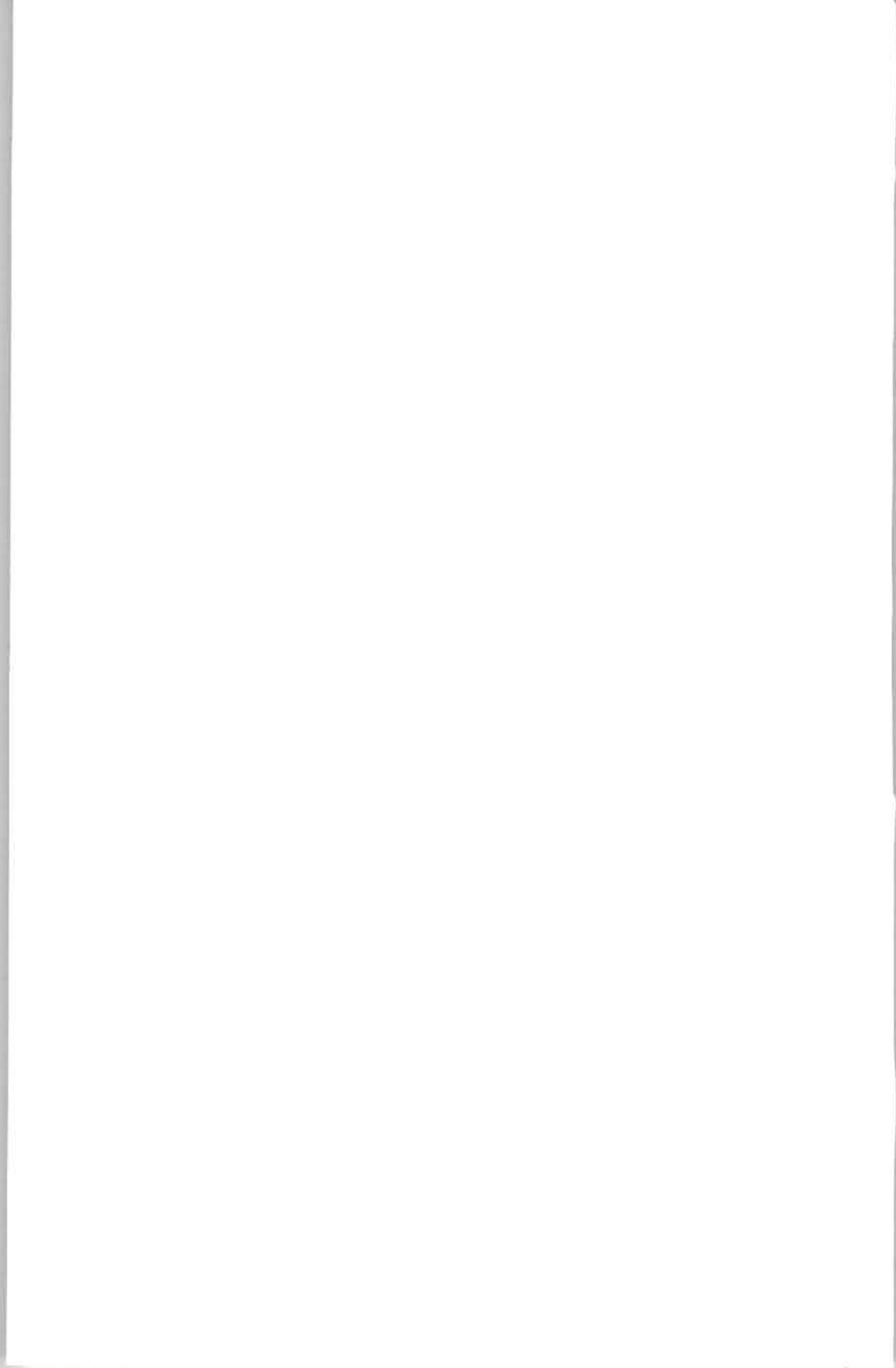
John Melady, le père d'Alexandre, dentiste, et le beau-frère, d'ailleurs, de Thomas Carette, s'annonçait déjà comme fabricant de voitures dans La Vallée de la Chaudière du printemps 1891. Et on le suit dans les annuaires jusqu'en 1904.

Il y eut d'autres voituriers, tels que : les frères Bilodeau, Edmond Gagné, Charles Landry et combien d'autres. Attardons-nous aux deux derniers représentants du métier, soit : Thomas Drouin et Louis Audet. Les deux n'ont été, de fait, que des charrons auxquels il est arrivé, de-ci, de-là, de monter ou de remonter des voitures, en y consacrant leurs loisirs.

Thomas Drouin, qui avait appris le métier à Saint-Joseph, avait sa maison et son atelier au coin de la place de l'église, là où se trouve M. Fernand Giguère. Il a fini sa carrière et vendu sa dernière voiture vers 1918.

Quant à Louis Audet, le père de Son Excellence Mgr Lionel Audet, auxiliaire de Québec. Il est venu jeune homme, de Saint-Gervais, attiré, comme plusieurs, par le prestige industriel de Sainte-Marie. Après avoir fait un apprentissage et un service de 16 ans chez Thomas Carette, il a pratiqué et fait des voitures à son compte jusqu'à 1944. Sa maison existe encore et il avait sa boutique de charron juste en face, à l'emplacement de la maison de M. Benoît Vachon.

- F I N -



BIBLIOGRAPHIE

Provost, abbé Honorius : Sainte-Marie de la Nouvelle Beauce Histoire religieuse, Québec, 1967

Provost, abbé Honorius : Sainte-Marie de la Nouvelle Beauce -- Histoire civile, Québec, 1970

Bélanger, France, Berberi, Sylvia, Breton, Jean-René, Carrier, Daniel et Lessard, Renald : La Beauce et les Beaucerons -- Portraits d'une région 1737-1987, Saint-Joseph-de-Beauce, 1990

Beauce Média, Ste-Marie de Beauce, 14 juillet 1981

Beauce Média, Ste-Marie de Beauce, 28 juin 1983

Beauce Média, Ste-Marie de Beauce, 16 octobre 1984

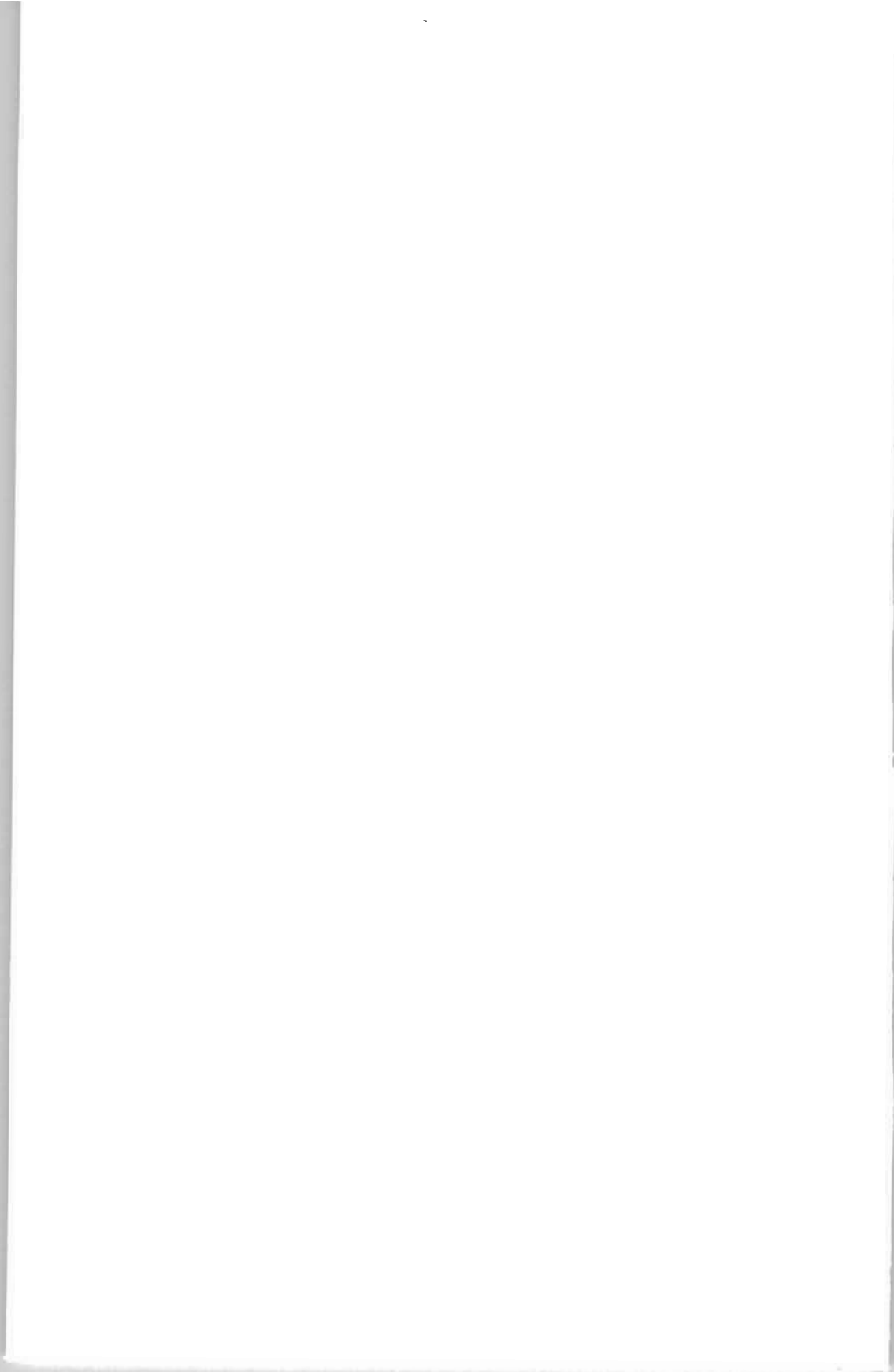
Beauce Média, Ste-Marie de Beauce, 24 décembre 1984

Beauce Média, Ste-Marie de Beauce, 8 avril 1987

Beauce Média, Ste-Marie de Beauce, 29 novembre 1988

Beauce Média, Ste-Marie de Beauce, 15 avril 1991

Périodique de la Caisse de Sainte-Marie (Beauce)
.....votre partenaire depuis 1934



I N D E X

-- A --

Abénakis (controverse).....	1
Agriculture.....	2
Aqueduc.....	5
Asphalte.....	7
Assurance.....	8
Automobile.....	9
Aviation.....	11
Avocat.....	15

-- B --

Banque.....	17
Bénédition des auto- mobiles.....	20
Boissons (alcool-hôtels).....	21
Boulevard Vachon.....	22
Bureau de poste.....	23

-- C --

Cachot.....	25
Caisse Populaire.....	26
Centre Récréatif.....	28
Chantier.....	28
Chapelle Sainte Anne.....	30
Charivarie.....	38
Chemin.....	39
Chemin d'hiver.....	39
Cimetière.....	41
Cinéma.....	42
CLSC.....	43
Collège.....	45
Corbillard.....	49
Course de chevaux.....	51
Couvent.....	52
Crieur public.....	58
Croix de chemin.....	60

-- D --

Décès.....	61
Dentiste.....	63
Diligence.....	63
Domaine.....	64
Drave.....	67

-- E --

École.....	69
Église.....	72
Électricité.....	80
Épidémies.....	83
Esclave.....	84

-- F --

Fanfare locale.....	85
Fêtes, parades.....	86
Mgr J. E. Feuiltault.....	92
Forgerons.....	97
Fouet.....	97
Four à pain.....	98

-- G --

Gare de Sainte-Marie.....	100
Glacière.....	104
Guerre.....	105
Guignolée.....	111

-- H --

Hommes forts.....	112
Hôp. N.D. Protection.....	113

-- I --

Incendies.....	115
Indulgences.....	121
Industries anciennes.....	122
Inondations.....	127

-- J --	Projet de seigneurie.....197
Jarrets noirs.....134	Pro. contre le feu 198
Jeune et abstinence....135	-- R --
Jésuites (extinction)....136	Radio(CJVL).....202
Journaux.....136	Raison que le curé.....202
-- M --	Ramancheur.....203
Maire et conseil.....140	Rivière Chaudière.....204
Maison N-D Rosaire...142	Rivières (les noms).....206
Médecin.....145	-- S --
Messe de Minuit.....147	Ste-Marie (début).....207
Meurtre.....148	Salle publique.....209
Mines.....148	Scandales publics.....210
Modes indécentes.....151	Seigneurie (fin rég.)...211
Monnaie.....151	Site historique.....212
Monuments.....152	Société tempérance...214
Moulins.....154	Sports.....215
-- N --	Station balnéaire.....217
Navig. sur la Chaudière	Superstitions.....218
.....168	Surnoms.....219
Neuvaine.....168	-- T --
Noms des rues.....169	Taschereau (cardinal).221
Noël (crèche).....171	Télégraphe.....222
Notaire.....172	Téléphone.....223
-- O --	Télévision comm.....226
Occupation militaire....175	Tremblements terre. 228
Ordination.....176	Trottoirs.....229
Origine Beauce.177	Trou de la Bisson.....230
-- P --	-- V --
Plantation du mai.....178	Vacances d'été.....231
Poêle dans les églises.180	Vente à la criée.....232
Police.....181	Visite paroissiale.....232
Pont de Sainte-Marie.185	Voitures.....233
Poste (postillon).....188	
Pouvoir d'eau.....190	
Pouvoir divers.....191	
Premier acte mariage..192	
Presbytère.....193	
Procès (connu).....197	